

DECEMBRE 2007

MERKUR

DE L'ÉTATZEBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu



Enquête Eurochambres 2008

Poursuite de la conjoncture économique favorable en 2008?



■ EDITORIAL

Les projections économiques pour 2008 s'avèrent complexes



■ FORMATION

IFCC: Revue de l'exercice 2007 et nouvelles formations proposées en 2008

■ ECONOMIE

Budget de l'Etat 2008: Les 10 principales recommandations de la Chambre de Commerce

Parce que je mérite un banquier qui me comprend !



BUSINESS



Se prendre le temps de vous écouter, analyser et comprendre vos besoins, anticiper les tendances du marché et agir rapidement avec des solutions pertinentes et efficaces, telle est la vocation de nos conseillers PME. Le développement de produits avantageux en est un atout supplémentaire: les formules **ZEBRA BUSINESS** et **ZEBRA BUSINESS plus** vous proposent tous les services autour de votre compte courant professionnel. Cette offre business "tout compris" inclut tous les services à réelle valeur ajoutée, dont le leasing, pour un rapport qualité/prix exceptionnel. N'hésitez plus et renseignez-vous dès aujourd'hui dans une de nos agences ou sous www.zebra.lu.



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg, établissement public autonome, 1, Place de Metz, L-2954 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 30775, www.bcee.lu.

Les projections économiques pour 2008 s'avèrent complexes

Les projections économiques constituent d'ordinaire un exercice particulièrement difficile, en particulier dans des petites économies de marché présentant un degré d'ouverture élevé. Dans le présent contexte, les incertitudes inhérentes à tout exercice de projection sont encore exacerbées par divers facteurs spécifiques, avec au premier plan l'évolution de la situation économique aux Etats-Unis. Alors qu'elle a longtemps constitué un puissant facteur de soutien de l'économie mondiale, l'économie américaine alimente désormais l'incertitude ambiante. L'accroissement du taux de défaut des crédits hypothécaires dits « subprimes » s'est traduit par une méfiance accrue sur les marchés monétaires et les turbulences sur les marchés boursiers, qui ont particulièrement affecté certaines valeurs financières.

L'issue de la crise et ses répercussions exactes sur l'économie mondiale dépendront de plusieurs paramètres.

L'ampleur et la durabilité du resserrement du crédit sur les marchés hypothécaires restent difficiles à cerner à ce stade, tant il est difficile de distinguer les évolutions durables des réactions purement épidermiques aux perturbations financières. La Federal Reserve pourrait partiellement contrer l'incidence de la crise sur les conditions de financement des ménages et des sociétés. Dans son « Economic Outlook » d'octobre, le FMI met l'accent sur l'importance des réactions des banques centrales.

Les nouveaux instruments financiers concourent à certains égards à améliorer la résistance aux chocs du secteur financier. Ainsi, ils ont permis de ne pas circonscrire la crise des « subprimes » à la seule économie américaine, qui aurait de ce fait été plus vulnérable à une éventuelle récession. Le revers de la médaille est que d'autres régions du monde, dont l'Europe, sont victimes d'un « effet de débordement » de la crise du fait de l'existence de ces instruments, dont le degré de risque n'a pas toujours été correctement appréhendé. La politique monétaire de la BCE et le comportement de l'euro au cours des prochains mois affecteront donc l'ampleur de cette transmission à l'économie européenne des déboires actuels des Etats-Unis.

Si les éléments d'incertitude ne manquent pas, il faut éviter un pessimisme excessif, car divers facteurs pourraient contribuer à amortir les récentes turbulences.

D'une part, comme l'indique le FMI dans son « Economic outlook » d'octobre, l'ensemble constitué par la Chine, l'Inde et la Russie aurait alimenté la moitié de la croissance mondiale en 2007. Or ces économies continuent à faire preuve d'un grand dynamisme, ce qui pourrait permettre de compenser partiellement les conséquences du ralentissement macro-économique américain. Du fait de leurs caractéristiques structurelles propres, la montée en puissance des économies émergentes induit une diversification des risques au niveau international, qui devrait toutes

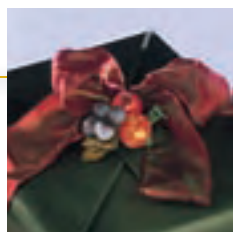
autres choses égales par ailleurs garantir une plus grande résistance aux chocs de l'économie mondiale.

D'autre part, comme le fait remarquer la Commission européenne dans ses projections d'automne, la marge de profit des entreprises demeure relativement élevée en Europe. Pour autant que cette situation favorable soit préservée à travers, notamment, le maintien d'une compétitivité (mise en péril par la récente appréciation de l'euro), les entreprises européennes seront à même d'accroître leurs investissements et, par ricochet, la demande agrégée. La Commission européenne s'attend à une croissance du PIB de l'Union européenne proche de son potentiel en 2008, tout en soulignant l'importante incertitude qui entoure ces projections. Selon l'Institut für Weltwirtschaft de Kiel, l'impact de la crise financière sur la croissance pourrait atteindre un maximum de 0,6 point de pourcentage en 2008.

Selon les projections du Statec, le Luxembourg enregistrerait à l'instar de la zone euro une croissance économique proche de son niveau potentiel en 2008. La progression du PIB s'établirait en effet à 4,5 %, dans le sillage de la croissance élevée enregistrée en 2006 (6,1 %) et estimée en 2007 (5 %). Le Statec fait cependant remarquer à juste titre que l'impact de la crise financière sur le Luxembourg et son secteur financier est difficile à évaluer à ce stade.

A l'instar de ces projections, les résultats de l'enquête Eurochambres 2008, qui sont détaillés dans le présent Merkur, renvoient l'image d'une conjoncture toujours globalement bien orientée, assortie toutefois de certains signes de décélération pour 2008. Les résultats relatifs à 2007, ainsi que les prévisions pour 2008, s'inscrivent nettement à la hausse pour les indicateurs relatifs au chiffre d'affaires, à l'emploi et aux investissements. L'indicateur du climat des affaires est quant à lui un peu plus mitigé. D'une part, selon les entreprises participantes, le climat des affaires se serait notablement amélioré en 2007 par rapport à 2006. D'autre part, elles anticipent un environnement économique légèrement moins favorable en 2008.

Même si elle demeure modérée, cette inflexion à la baisse des prévisions du climat des affaires incite à un examen vigilant de l'évolution conjoncturelle, dans un environnement économique devenu plus incertain qu'au début de 2007. Comme indiqué dans l'avis de la Chambre de Commerce sur le projet de loi concernant les recettes et les dépenses de l'Etat pour l'exercice 2008, les actuelles incertitudes pourraient affecter les activités économiques et les revenus de l'Etat, ce qui souligne la nécessité d'un strict encadrement des dépenses courantes. Une politique proactive de renforcement de la compétitivité des entreprises luxembourgeoises permettrait également de pallier les conséquences potentielles de ces incertitudes. ■



La Chambre de Commerce souhaite à tous ses ressortissants un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année!





DOSSIER

4 Enquête Eurochambres 2008: Poursuite de la conjoncture favorable en 2008?

DOSSIER

- 4 Poursuite de la conjoncture économique favorable en 2008?

FLASH

- 20 Visite d'une délégation russe
- 20 La Chambre de Commerce rencontre le rapporteur du projet de loi budgétaire
- 21 Voyage d'études à Hambourg
- 21 L'Espace Entreprises certifié ISO 9001:2000
- 22 Remise des CATP et CIP au Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg
- 23 Flash en bref

INTERNATIONAL

- 24 Calendrier 2007/2008
- 24 Messen und Ausstellungen im Januar 2007
- 24 Forum des Entrepreneurs 2007 by Initiatives
- 25 Conférence: "Poland –Creating an Innovative Strategy and Performance"
- 26 2. Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz im Zeichen der Wirtschaft und Medien
- 29 3 journées pour les contacts d'affaires et la création d'entreprise

- 31 Luxembourg Promotion Week to the Kingdom of Saudi Arabia
- 32 BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires
- 34 Textes européens publiés du 20 octobre 2007 au 19 novembre 2007

FORMATION

- 36 IFCC: Revue de l'exercice 2007 et nouvelles formations proposées en 2008
- 37 Grand succès de la conférence: Comment le dirigeant décide-t-il?
- 38 Le Japon a accueilli 850 jeunes professionnels venant des quatre coins du monde
- 40 L'OLAP asbl a soufflé sa 50e bougie – Une nouvelle brochure retrace son historique
- 42 L'IFBL lance une formation certifiante dans le domaine du Private Banking
- 42 Formation managériale pour cadres du secteur hospitalier

INNOVATION

- 46 4 jeunes chercheurs créent leur entreprise pour partager leurs savoir-faire
- 47 La recherche publique au service du dynamisme de votre entreprise!

INTERNATIONAL

29 3 journées pour les contacts d'affaires et la création d'entreprise

- 47 Luxinnovation et les acteurs publics ont sensibilisé le grand public à l'innovation et à la R&D
- 48 L'Excellence est indispensable pour un petit pays!
- 50 Interview: Parrainage et primes de lancement 1, 2, 3, GO
- 51 Services Science: new keys to successfully drive business innovation
- 52 Nouveau conseil d'administration et nouveau président pour le CRP Henri Tudor
- 53 Lancement de la compétition «Life online is what YOU make of IT»
- 54 Competition opens for M Technology Award 2008

ECONOMIE

- 56 Budget de l'Etat 2008: Les 10 principales recommandations de la Chambre de Commerce
- 60 Conjoncture: La prévision de croissance pour 2007 révisée à 5,0 %
- 64 Prévisions économiques pour 2007-2009: la croissance marque le pas dans l'Union européenne
- 66 Le nombre de travailleurs formés augmente mais le temps moyen de formation diminue



FORMATION

36 IFCC: Revue de l'exercice 2007 et nouvelles formations proposées en 2008

68 Présentation de l'agence de promotion «Luxembourg for Business»

LEGISLATION/AVIS

70 Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

71 Les paiements de fin d'année

72 Le CNSAE propose un tableau de bord de veille législative et réglementaire européenne

73 5 nouvelles mesures dans le cadre du «Entfesselungsplang fir Betriber»

74 POINT DE CONTACT: La simplification administrative en faveur des entreprises

74 La deuxième mise à jour du Code du travail annoté

FEDERATIONS/UDEL

76 L'UDEL crée l'Institut National pour le Développement Durable et pour la Responsabilité Sociale des Entreprises – INDR



ECONOMIE

68 Présentation de l'agence de promotion «Luxembourg for Business»

77 La FEDIL remet pour la 10^e fois le Prix de l'environnement pour l'industrie

78 Conférence sur la place financière luxembourgeoise

79 Marketing Club Trier verleiht zum zweiten Mal den grenzüberschreitenden Marketing Award

80 Accueil de la 100^e membre de la FFCEL

80 Enorme succès pour la première action de la Fédération de la Mode (FEMO)

81 Design Management Europe Award: le design luxembourgeois se distingue!

82 Conseil national des programmes: Tom Krieps prend la relève de Walter De Toffol

INFO ENTREPRISES

84 En bref

84 ArcelorMittal annonce des résultats records pour le troisième trimestre 2007



FEDERATIONS/UDEL

76 L'UDEL crée l'Institut National pour le Développement Durable et pour la Responsabilité Sociale des Entreprises – INDR

85 Peau neuve pour le site immobilier atHome.lu

85 Deloitte augmente son chiffre d'affaires de 17 % en 2006-2007

86 La compagnie britannique dévoile sa nouvelle classe affaires «Club World»

87 Fruit@Office: nouveau service de livraison de fruits frais dans les entreprises

88 Cadeaubox – Das perfekte Geschenk

88 Ouverture d'une nouvelle agence Raiffeisen au cœur de la «cité du fer»

89 Résultats en hausse et mise en place de vols supplémentaires

RSE 90

BOURSE 92

LES 100 VISAGES DE LA CDC 96

Editeur:
Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: http://www.cc.lu

Paraît 10 fois par an
Tirage: 30.300 exemplaires
Reproduction autorisée
avec mention de la source.
Copie à l'éditeur
Rédaction:
Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouilleux
Violaine Mathurin

Mise en page et impression:
Imprimerie Centrale S.A.
Conception graphique:
rose de claire, design.
Couverture:
lola
Crédit photographique:
MEV Verlag, Chambre de Commerce,
SIP, ONT Luxembourg

Publicité:
Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



Lors de la conférence de presse annuelle sur l'Enquête Eurochambres, Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce et Carlo Thelen, Chief economist, entourés de Muriel Bouchet, Conseiller, (à gauche) et Philippe Courtin, Attaché au Département Economique, ont évoqué l'optimisme des entreprises quant à l'évolution de l'environnement économique, malgré un certain nombre d'incertitudes liées au ralentissement économique aux Etats-Unis

Enquête Eurochambres 2008

Poursuite de la conjoncture économique favorable en 2008?

Les résultats de l'enquête Eurochambres au niveau européen montrent globalement que les entreprises demeurent optimistes quant à l'évolution de l'environnement économique au cours des douze prochains mois, et ceci, **en dépit d'un certain nombre d'incertitudes quant à la conjoncture du fait du ralentissement économique des Etats-Unis et de ses effets négatifs potentiels sur l'économie européenne**. Ainsi, les entrepreneurs s'attendent globalement pour 2008 à la poursuite de la dynamique favorable de 2007. Comme l'année passée, les prévisions pour les pays hors de la zone euro sont plus optimistes que celles des pays de la zone euro.

Concernant le Grand-Duché du Luxembourg¹, les résultats de l'enquête Eurochambres traduisent à la fois **un risque relatif de ralentissement de la conjoncture nationale et, malgré tout, un certain optimisme quant aux perspectives de**

développement pour les entreprises en 2008. Cet optimisme peut paraître surprenant compte tenu des nombreuses incertitudes quant à l'impact du ralentissement américain sur l'économie européenne en général et sur l'économie luxembourgeoise en particulier. L'opti-

misme des entreprises luxembourgeoises transparaît dans les indicateurs relatifs au climat des affaires, à l'emploi et aux investissements.

S'agissant de l'évolution conjoncturelle en 2007, les résultats de l'enquête Eurochambres 2008 confirment le rôle

¹ Au Luxembourg, l'enquête est coordonnée par la Chambre de Commerce et menée par TNS-ILRES.

moteur du secteur financier dans l'économie luxembourgeoise. Les excellentes performances économiques de 2007, du moins pour les trois premiers trimestres, s'expliquent en grande partie par le dynamisme du secteur financier et particulièrement des exportations de services financiers. Les risques de ralentissement économique sont liés à la nature de la crise provenant des Etats-Unis, à savoir sa dimension financière.

En ce qui concerne l'évolution conjoncturelle pour les douze mois à venir, les attentes des entreprises luxembourgeoises sont constantes par rapport à ce qu'elles étaient dans l'enquête Eurochambres 2007. Les entreprises demeurent cependant prudentes dans leur ensemble. En effet, la balance² des prévisions du climat des affaires pour 2008, bien que positive, reste encore à un niveau relativement faible par rapport à la période 1997-2002. Plus de la moitié des entreprises (60,1 %) est d'avis que le climat des affaires devrait rester inchangé en 2008 par rapport à 2007. Par ailleurs, en comparaison européenne, les entreprises luxembourgeoises se déclarent plutôt parmi celles qui sont les moins confiantes par rapport aux perspectives économiques.

Après une évolution relativement défavorable, entre 2000 et 2004, de

l'indicateur concernant les intentions de recrutement, les années 2005 à 2008 se caractérisent par une nette amélioration, même si l'évolution de l'emploi et des recrutements s'avère hétérogène d'une branche d'activité à l'autre. L'année 2007 est marquée par des recrutements plus nombreux que prévus par les entreprises une année plus tôt. Ce dynamisme devrait se poursuivre en 2008, selon les réponses des chefs d'entreprise.

L'évolution positive de l'emploi intérieur s'est traduite par une stabilisation du taux de chômage aux alentours de 4,5 %, voire une légère diminution à 4,4 % en 2008. Pour autant, les difficultés que rencontrent les entreprises pour recruter de la main-d'œuvre qualifiée devraient persister et demeurer un enjeu majeur.

En ce qui concerne les intentions d'opérer des investissements, les résultats de l'enquête Eurochambres laissent entrevoir le maintien de la dynamique luxembourgeoise; le resserrement des conditions de crédits depuis plusieurs trimestres dans la zone euro semblent en effet ne pas avoir eu des répercussions trop importantes sur la confiance des entrepreneurs dans le climat des affaires, ni sur la bonne santé financière de leurs entreprises.

Pour conclure, la Chambre de Commerce rappelle que, malgré ces indicateurs optimistes de perception des entrepreneurs quant aux perspectives conjoncturelles, des déficiences en matière de compétitivité et des problèmes structurels importants persistent au Luxembourg. Elle renvoie à ce sujet notamment à son avis du 14 novembre 2007 relatif au projet de loi concernant les recettes et les dépenses de l'Etat pour l'exercice 2008 (cf. www.cc.lu) qui souligne l'ampleur de la dichotomie entre l'évolution macro-économique, d'une part, et certaines déficiences structurelles, d'autre part.

1. Les principaux résultats de l'enquête Eurochambres 2008 au niveau luxembourgeois

Dans leur majorité, les différents indicateurs de l'Enquête Eurochambres pour le Luxembourg se sont améliorés. D'un côté, les perspectives économiques pour 2007 se sont globalement situées dans la continuité de la très bonne année 2006. De l'autre, les prévisions pour 2008 demeurent assez optimistes, malgré les risques objectifs de ralentissement conjoncturel lié à un essoufflement économique des Etats-Unis et à des risques de désordre sur les marchés financiers internationaux.

Tableau 1: Principaux agrégats relatifs à l'économie luxembourgeoise (2006-2008)

	2006 (observé)		2007 (prévision)		2008 (prévision)	
	Niveau	Evolution	Niveau	Evolution	Niveau	Evolution
PIB (vol., réf. 2000, Mio. EUR)	28 020	6,1	29 429	5,0	30 743	4,5
PIB (valeur, Mio EUR)	33 853	12,7	36 917	9,1	39 714	7,6
Prix implicites PIB (1995 = 1)	1,21	6,2	1,25	3,8	1,29	3,0
RNB (Mio. EUR)	27 704	10,8	30 013	8,3	32 076	6,9
Emploi total intérieur (*1 000) ¹	319,1	3,7	332,3	4,1	344,9	3,8
Emploi indépendant (*1 000) ¹	20,0	0,0	20,2	1,2	20,4	1,1
Emploi salarié (*1 000) ¹	299,1	4,0	312,1	4,3	324,4	4,0
Taux de chômage (ADEM, % pop. act.)	4,5	...	4,5	...	4,4	...
Prix à la consommation (IPCN)	...	2,7	...	2,3	...	2,6
Echelle mobile (EMS, moyenne 1948 = 100)	653,5	2,1	668,5	2,3	682,4	2,1
Coût salarial moyen (1 000 eur/an) ¹	51,1	4,5	53,2	4,1	55,0	3,3
Idem, évolution hors EMS	...	1,7	...	1,8	...	1,2
Masse salariale (mio EUR) ¹	15 290	8,7	16 615	8,7	17 900	7,7
Productivité (PIB vol. / emploi total)	...	2,3	...	0,9	...	0,7
Coût salarial unitaire	...	2,2	...	3,3	...	2,6

Source: STATEC (24 oct. 2007) ¹ Concept comptes nationaux

² Les balances enregistrent les différences entre les pourcentages de réponses en hausse et les pourcentages de réponses en baisse. Par exemple, si 35 % des entreprises envisagent que leur chiffre d'affaires augmentera en 2008 et si 10 % s'attendent à une baisse, la balance en résultant sera de 25 %.

A l'instar de l'enquête Eurochambres 2007, les résultats de l'édition 2008 reflètent un certain optimisme des entreprises luxembourgeoises, aussi bien en termes de climat des affaires que de chiffre d'affaires domestique et surtout de chiffre d'affaires à l'exportation. Les prévisions en ce qui concerne le climat des affaires en 2008 sont également assez favorables, malgré les prévisions de croissance un peu moins vigoureuse du Statec (cf. tableau 1).

Il convient cependant de constater que ces résultats ne sont pas contradictoires. En effet, avec un taux de croissance de 5 % en 2007 et de 4,5 % en 2008 (prévisions du Statec), l'économie luxembourgeoise continuerait à progresser à un rythme soutenu, proche de son potentiel économique, voire légèrement supérieur à ce dernier. Il demeure en outre plausible que le retournement conjoncturel annoncé de l'économie américaine puisse être compensé par la vigueur du commerce international avec les pays émergents et les pays exportateurs de pétrole, ce qui expliquerait la confiance affichée par une grande part des entreprises dans l'environnement conjoncturel des 12 mois à venir.

Dans le cadre d'une conjoncture européenne favorable en 2007 et 2008, le Luxembourg devrait connaître une expansion comparable à deux fois la moyenne de la zone euro. Le dynamisme du secteur financier est le principal responsable de ce développement, mais il convient de remarquer la contribution d'autres secteurs d'activité.

1.1. Evolution en 2007: une économie stimulée surtout par le dynamisme du secteur financier

Les services financiers ont à eux seuls alimenté l'essentiel de la progression de la valeur ajoutée brute totale au cours du premier semestre de 2007. En outre, ils entraînent dans leur sillage bon nombre d'activités de services. Les services aux entreprises, et parmi ceux-ci les «Activités juridiques, comptables et conseils de gestion» qui représentent une part importante de la valeur ajoutée et de l'emploi au Luxembourg, sont parmi les premiers à profiter directement du boom du secteur financier.

L'évolution des comptes trimestriels semble indiquer un léger ralentissement du secteur financier depuis le deuxième

trimestre 2007, comme en témoigne le recul des actifs nets sous gestion des organismes de placement collectif (au mois d'août) et le ralentissement de la progression des résultats bancaires (fin septembre). Il reste que sur l'ensemble du premier semestre, l'activité soutenue des OPC a largement contribué à l'amélioration de l'excédent des échanges extérieurs de services.

La croissance attendue pour 2007 a été révisée à la baisse à 5,0 % au lieu des 6,0 % annoncés en juillet 2007. L'essentiel de cette révision est lié à celle des comptes annuels, qui entraîne un impact négatif sur la croissance au début de 2007. Dans une moindre mesure, la révision à la baisse est liée à l'impact de la crise des marchés financiers sur les résultats du secteur financier luxembourgeois au troisième trimestre 2007.

S'agissant des autres branches, la situation apparaît plus contrastée. Les activités de la branche «Immobilier, location et services aux entreprises» continuent à montrer une évolution favorable et confirment leur rôle de force motrice de l'économie luxembourgeoise, tant en termes de chiffre d'affaires que d'emploi.

L'industrie connaît sur le premier semestre 2007 une performance en ligne avec celle de 2006, avec une croissance d'activité d'environ 2 %. Le déficit commercial s'est légèrement atténué en raison de la hausse des prix sidérurgiques à l'exportation et de la baisse des prix à l'importation de produits pétroliers au premier semestre. Les

perspectives ne paraissent toutefois pas aussi favorables pour le second semestre.

Après une première moitié de 2007 favorable compte tenu des conditions météorologiques, le secteur de la construction connaît un essoufflement au deuxième trimestre.

Les indicateurs relatifs à la branche du commerce témoignent d'un début d'année difficile comparé aux résultats de la fin 2006.

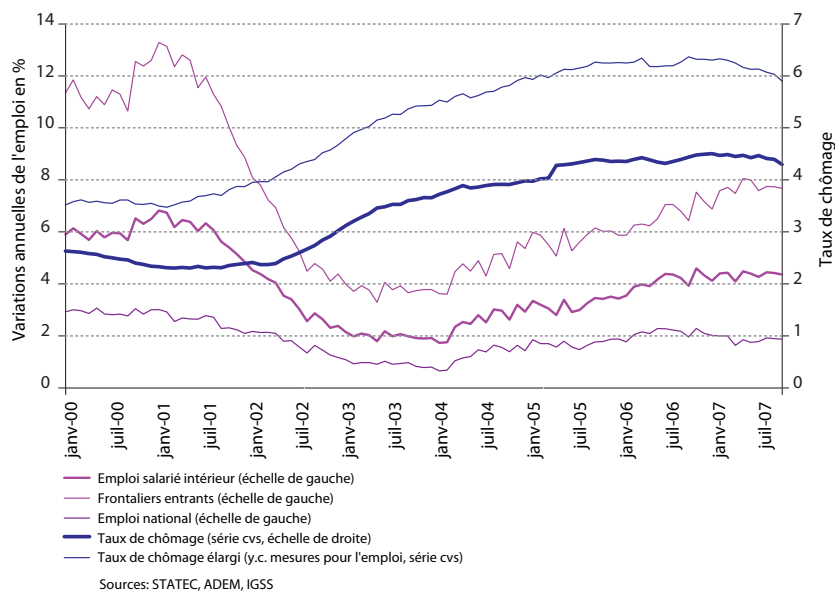
Que ce soit le nombre d'immatriculations de véhicules, la vente de carburant ou le commerce de détail, il convient de noter un ralentissement général, qui concerne en outre l'ensemble de la zone euro.

La tendance est similaire pour ce qui concerne les activités de transport et de communication.

Le Gouvernement, conscient des risques d'une trop grande spécialisation dans des activités par ailleurs fortement volatiles et dépendantes de la conjoncture, mène une stratégie de multi spécialisation en vue de limiter les risques de chocs sectoriels, particulièrement d'actualité. Ainsi, les secteurs de la logistique, de l'informatique et du commerce électronique, ainsi que de l'espace, du maritime, des technologies de la santé et de l'environnement font l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics luxembourgeois.

Le baril de pétrole, après avoir atteint un prix minimum en janvier 2007, flirte désormais avec la barre symbolique des 100 USD. Ce phénomène amplifie les

Graphique 1: Emploi et chômage



pressions inflationnistes. C'est surtout l'écart entre le niveau d'inflation luxembourgeois et ceux de ses concurrents européens qui pose problème. La lutte contre l'inflation demeure un enjeu décisif pour les pouvoirs publics, qui requiert des réformes structurelles relatives au fonctionnement des marchés, au coût du travail, à la productivité, à la compétitivité-prix et à la compétitivité-coût.

L'emploi demeure dans une phase différée par rapport à la dynamique de l'activité. Il convient par ailleurs de souligner que la croissance de l'emploi intérieur s'accompagne désormais d'une stabilisation du taux de chômage.

L'enquête Eurochambres de cette année montre que le climat des affaires a poursuivi son amélioration en 2007 par rapport à 2006, avec un indicateur passant de -5,3 % à 0,9 % (l'amélioration avait certes été bien plus nette l'année précédente, de -22,5 % à -5,3 %). L'indicateur est devenu cette année positif, ce qui constitue en soi un aspect favorable de la tendance. Ceci s'explique en partie par la plus grande part d'entrepreneurs exprimant leur optimisme vis-à-vis de l'environnement économique (seulement 22,8 % étaient optimistes en 2006 sur les perspectives d'amélioration des conditions du développement économique, alors qu'ils sont dorénavant 24,5 %), mais aussi par la chute du nombre de chefs d'entreprise pessimistes à cet égard (28,1 % en 2006 et 23,6 % en 2007). Le fait que le rythme de progression de l'indicateur de confiance soit comparable ces deux dernières années semble traduire une tendance assez solide.

L'enquête Eurochambres 2008 confirme également la bonne tenue générale du chiffre d'affaires 2007 des entreprises luxembourgeoises, avec une balance de chiffres d'affaires totaux augmentant de 26,2 % en 2006 à 39,2 % en 2007.

A l'instar de l'enquête Eurochambres de l'année passée, l'édition 2008 confirme que la croissance économique luxembourgeoise a été fortement créatrice d'emplois ces dernières années, avec une accélération notable en 2007 (la balance de l'emploi a cru de 18,1 % en 2006 à 27,8 % en 2007). Cependant, la tendance n'a pas été homogène entre les secteurs d'activité. L'indicateur a en effet varié négativement dans l'industrie (de 16,4 % à 13,9 %), en même temps

qu'a augmenté le nombre d'entreprises du secteur, ce qui suggère une baisse des effectifs par entité. Au contraire, le secteur des services semble jouir d'un indicateur très favorable en raison du développement continu du secteur financier luxembourgeois (de 19,1 % en 2006 à 34,7 % en 2007 pour les services dans leur ensemble).

Les indicateurs d'investissement sont relativement volatiles s'agissant d'économies de petites tailles comme le Luxembourg. D'après l'enquête Eurochambres 2008, la dynamique de l'investissement des entreprises luxembourgeoises devrait demeurer globalement inchangée. Son indicateur traduit une légère hausse, bien en deçà des croissances de chiffres d'affaires et d'emplois (la balance relative aux résultats est de 19,3 % en 2006 et de 22,6 % en 2007).

Il n'y a pas de ce point de vue de grande différence entre secteurs d'activité.

Les réponses des chefs d'entreprise luxembourgeois à l'enquête Eurochambres sont fortement influencées par tout élément ayant une répercussion directe sur leur confiance au cours des mois à venir (cf. inflation, chômage, compétitivité, législation, situation budgétaire de l'Etat, ...). Dans ce contexte, la Chambre de Commerce renvoie à son avis budgétaire du 14 novembre 2007.

1.2. Perspectives en 2008: les risques qui pèsent sur l'économie mondiale ne semblent pas altérer l'optimisme des entreprises luxembourgeoises

Le Statec a révisé légèrement à la baisse ses prévisions de croissance pour

Tableau 2: Crise plus marquée dans le secteur financier, impact sur l'économie luxembourgeoise

	2008	2009
<i>Variables exogènes modifiées*</i>		
<i>Ecart en points de % de croissance</i>		
PIB zone euro	-0,5	0,0
Demande mondiale biens	-1,7	0,0
Demande mondiale services	-1,1	0,0
Indice boursier européen	-10,9	0,0
<i>Principaux résultats</i>		
PIB vol.	-1,5	-0,1
Emploi total	-0,3	-0,5
Prix à la conso.	0,0	-0,1
Coût sal. moyen	-0,3	0,0
Taux de chômage (% de la pop. act.)	0,1	0,3
<i>Secteur financier</i>		
Valeur ajoutée vol.	-1,5	0,1
Exportations de commissions vol.	-2,5	-0,3
Emploi	-0,4	-0,4
<i>Finances publiques</i>		
<i>Ecart en Mio EUR</i>		
Impôts indirects	-52	-73
dont: taxe d'abonnement	-25	-31
Impôts directs	-63	-84
Cotisations sociales	-27	-53
Autres recettes	20	24
Total des recettes	-146	-217
Total des dépenses	-48	-67
Solde	-98	-150
Solde (points de % du PIB)	-0,2	-0,3

Source: STATEC

NB: le choc sur les variables exogènes est calibré de façon à avoir une croissance du PIB de 3 % en 2008 au lieu des 4,5 % figurant actuellement dans le scénario central.

2008 (4,5 % au lieu des 5 % initialement prévus) en raison du ralentissement de la croissance aux Etats-Unis et des turbulences récentes sur les marchés financiers. Ces prévisions placent encore le Grand-Duché bien au-delà de la moyenne des pays européens en termes de croissance économique. Le tableau 2 indique l'impact sur différents agrégats et variables de l'économie luxembourgeoise dans le cas d'une aggravation du ralentissement américain.

Au-delà des risques pesant sur la conjoncture mondiale, deux facteurs domestiques sont susceptibles d'influencer ces prévisions dans les mois à venir, à savoir les révisions futures apportées aux données des comptes trimestriels et les orientations de la politique économique, budgétaire et fiscale, qui n'ont pas été prises en compte pour l'établissement des prévisions du scénario central du Statec. Selon ce dernier, la prévision en compte conjointe du bonus pour enfants, de l'indexation de 6 % des barèmes fiscaux et de l'accord salarial dans la fonction publique induirait une déviation du PIB en volume par rapport au scénario central de 0,2 % en 2008 et de 0,3 % en 2009.

Les mesures fiscales prévues par le budget 2008 et le bonus pour enfants semblent viser à stimuler la consommation privée. Toutefois, la part croissante des non-résidents dans la main-d'œuvre du territoire engendre une augmentation du revenu disponible dépensé hors du territoire national. En outre, les mesures adoptées comportent un coût d'opportunité: utilisés pour alléger la pression fiscale des entreprises et/ou pour pallier certaines déficiences structurelles de l'économie luxembourgeoise, les montants impliqués auraient permis de renforcer durablement le potentiel de croissance. Enfin, la composante investissement de la demande risque de s'atténuer du fait du ralentissement conjoncturel annoncé pour 2008.

Les données relatives aux chiffres d'affaires de l'année qui s'achève et aux prévisions d'activité pour les 12 mois à venir sont meilleures dans l'enquête Eurochambres 2008 que dans la précédente édition. Après une année 2006 exceptionnelle d'un point de vue économique pour le Luxembourg et un premier semestre 2007 dans la même veine, les chiffres de la balance ont fortement augmenté, passant de 26,2 %

en 2006 à 39,2 % en 2007. En 2008, l'indicateur de prévisions des ventes totales progresserait à un rythme soutenu (41,1 % dans l'enquête 2008, contre 32,9 % dans l'enquête 2007).

Quant aux exportations totales des entreprises luxembourgeoises, les chiffres afférents de l'enquête 2008 reflètent une certaine prudence. 41% des entreprises tablent sur une hausse de leurs exportations au cours des 12 prochains mois, alors que cette part a été de 44,8% l'année passée. Cette faible baisse de la part des entreprises optimistes se fait en faveur de la part des entreprises s'attendant à une stabilité de leur chiffre d'affaires réalisé à l'exportation.

Les entreprises de services exportatrices suivent cette tendance, alors que les exportateurs de produits manufacturiers ou industriels sont plus optimistes pour l'avenir que dans l'enquête précédente. En effet, les résultats du secteur industriel eu égard aux exportations s'améliorent (43,9 % des entreprises concernées anticipent un développement favorable de leurs exportations les douze mois prochains, alors que le pourcentage correspondant de l'année passée est de 40,5 %). Au total, le commerce extérieur devrait demeurer dynamique (selon la Commission, la croissance des exportations de biens et services atteindrait même 7,2 % en 2008, après 7,5 % en 2007).

En matière de prévisions d'évolution des effectifs pour 2008, les entreprises s'appuient encore sur la poursuite du mouvement de croissance, même si celle-ci peut perdre en intensité en 2008: les

prévisions sont relativement optimistes, avec une croissance régulière et assez forte de l'indicateur (6,1 % pour 2006, 14,5 % pour 2007 et 20,6 % pour 2008).

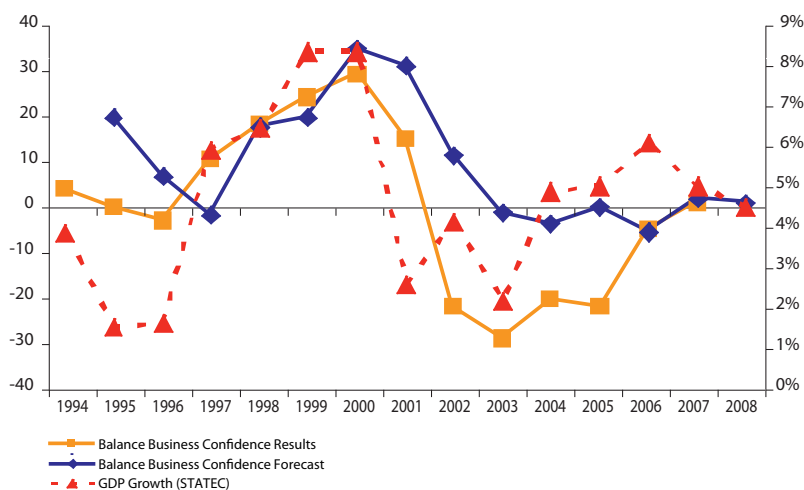
Les prévisions d'investissement demeurent sur une tendance positive. En effet, la variation de l'indicateur s'y rapportant augmente de 4,7 points de pourcentage cette année par rapport à l'enquête de l'année dernière (de 16,7 % à 21,4 %). La propension à investir demeure largement supérieure, tant pour les entrepreneurs de services, (notamment financiers), que pour les industriels (25,3 % pour les uns, 13,4 % pour les autres), même si l'amélioration d'une année à l'autre apparaît plus forte pour ces derniers (+6,4 points par rapport à +3,8 points). Un élément de compréhension des évolutions à venir relève sans doute en partie de l'attitude de la BCE à travers la politique monétaire qu'elle mènera en 2008, sachant cependant que les investissements dépendent surtout des taux à long terme, qui sont moins sous l'emprise de la BCE).

2. L'évolution des différents indicateurs économiques

2.1. Climat des affaires: confiance des entreprises pour 2008, mais des différences importantes entre secteurs

L'économie luxembourgeoise a enregistré une croissance élevée en 2007, en dépit d'une certaine décélération par rapport à l'année précédente. Alors que le PIB en volume s'est accru de quelque

Graphique 2: Evolution des balances relatives aux résultats et prévisions concernant le climat des affaires



6,1 % en 2006, il a progressé de 5,0 % en 2007. Une configuration similaire prévaudrait en 2008. Si les prévisions du Statec voient la croissance en volume du PIB reculer en 2008 pour atteindre 4,5 %, cette dernière demeure cependant à un niveau élevé en termes absolus. Les résultats de l'enquête Eurochambres de cette année corroborent dans une certaine mesure ce scénario d'une croissance élevée en 2007, tandis que les prévisions macro-économiques relatives à 2008 semblent globalement confortées par les résultats de l'enquête.

L'indicateur du climat des affaires passerait de -5,3 % pour 2006 (enquête précédente) à +0,9 % pour 2007, ce qui semble être en phase avec le climat macro-économique relativement favorable en 2007. Un examen détaillé des composantes de cet indicateur révèle que cette amélioration s'est diffusée tant au secteur manufacturier qu'au secteur des services, ce dernier enregistrant cependant une amélioration plus sensible. Alors que le solde relatif à l'industrie manufacturière n'a progressé que de façon mesurée – passant de -3,8 % en 2006 à -1,2 % en 2007 – le solde correspondant s'est établi à +1,8 % en 2007 dans les services, ce qui se compare très favorablement au solde de -6,0 % observé l'année précédente.

Les résultats de l'enquête Eurochambres indiquent cependant une grande disparité sectorielle en ce qui concerne la perception de l'environnement économique. Les entreprises qui ont exprimé la plus grande confiance à l'égard de l'environnement économique en 2007 sont issues du secteur de la fabrication de produits métalliques, de machines et matériel de transport. Plus de 50 % de ces entreprises considèrent en effet que l'environnement économique a plus favorablement influencé leurs activités en 2007 qu'en 2006. Le taux correspondant est de l'ordre de 34 % dans deux autres secteurs, à savoir le secteur transport, entreposage et communication d'une part et le secteur financier (et assimilés) d'autre part.

Pour le secteur financier, ce résultat contrasté semble être en phase avec les commentaires formulés par le Statec dans sa note de conjoncture n° 2-2007, où il est noté que si l'activité des OPC a été soutenue au cours du 1^{er} semestre, la croissance dans les services financiers

a en revanche été limitée sur le second semestre. Les autres secteurs ont manifesté une perception bien plus mitigée de l'évolution en 2007 de l'environnement économique. La confiance étant particulièrement faible dans le secteur vente en gros et détail, réparations et horeca (17,1 %) et surtout dans le secteur exploitation minière, carrières et électricité, gaz et eau (10,9 % seulement). Dans la construction, le faible niveau des perceptions positives (18,2 %) est compatible avec l'évolution des carnets de commandes au cours du second trimestre.

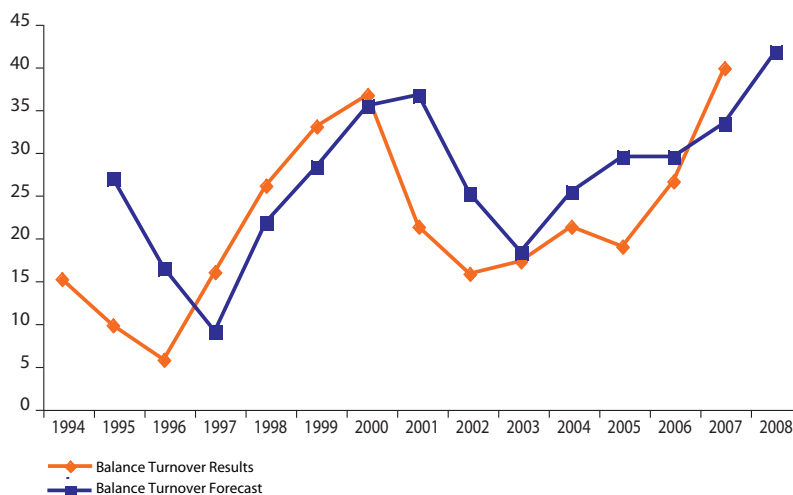
La perception favorable de l'environnement économique en 2007 est particulièrement répandue au sein du sous-groupe des entreprises de 250 à 499 personnes exerçant dans les services (66,7 % de réponses positives) et dans celui des entreprises de 500 à 999 personnes actives dans l'industrie manufacturière (quelque 71,4 %). Ces deux derniers résultats doivent cependant être interprétés avec prudence étant donné le faible nombre d'entreprises concernées.

L'enquête Eurochambres corrobore les prévisions de baisse de la croissance telles qu'établies par le Statec. Si la balance des prévisions de climat des affaires demeure positive, elle enregistre en effet une certaine réduction par rapport à l'année précédente, passant de +1,8 % en 2007 à +0,7 % en 2008. Ce dernier chiffre est nettement en retrait des soldes du climat des affaires affichés au cours de la période 1997-2002. Les entreprises demeurent d'ailleurs en majorité assez prudentes face à l'évolution de la conjoncture au cours de

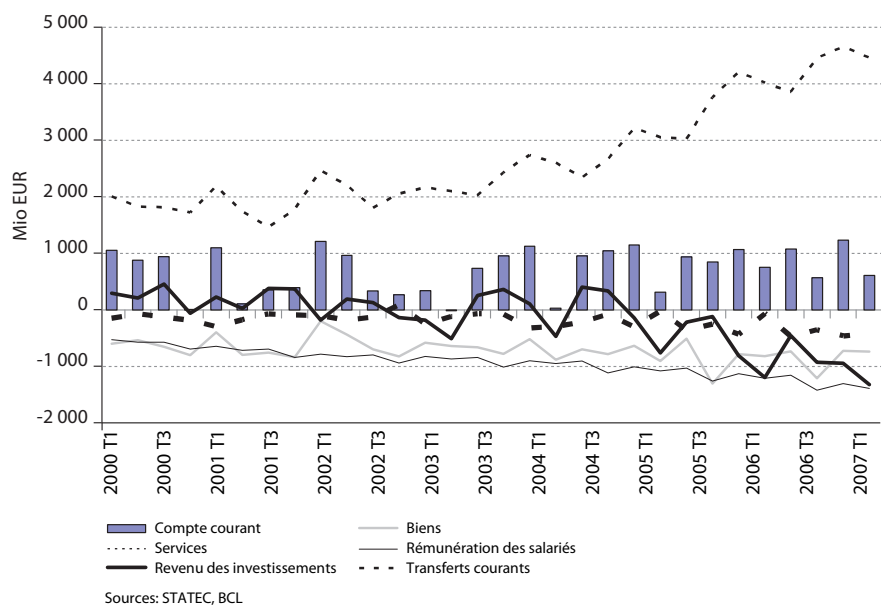
l'année à venir, puisque 60,1 % d'entre elles pensent que le climat des affaires demeurera inchangé en 2008. De surcroît, une entreprise sur cinq estime que le climat des affaires sera défavorable. Le solde de 0,7 % relatif à 2008 est cependant honorable à deux égards. En premier lieu, il convient de rappeler que le chiffre de +1,8 % enregistré pour 2007 constituait le chiffre le plus élevé depuis 2002. Un recul par rapport à ce dernier niveau ne constitue par conséquent nullement une contre-performance. En second lieu, le solde relatif à 2008 manifeste en définitive une assez grande résilience dans un climat caractérisé notamment par les turbulences consécutives à la crise des *sub-primes*, par une sensible appréciation de l'euro et enfin par des cours du pétrole soutenus.

Il convient cependant à nouveau de constater que la confiance dans l'évolution du climat des affaires varie fortement entre les entreprises relevant de l'industrie et les sociétés appartenant au secteur des services. Alors que le pourcentage des réponses positives excède 20 % dans les trois secteurs constitutifs des services, il oscille autour de 13 à 15 % dans les quatre autres secteurs constitutifs des activités manufacturières. La situation semble particulièrement précaire dans le secteur des «autres industries manufacturières», où les entreprises ayant une perception négative de l'environnement économique en 2008 (31,9 %) représentent plus du double des sociétés du même secteur ayant une appréciation positive (15,5 %).

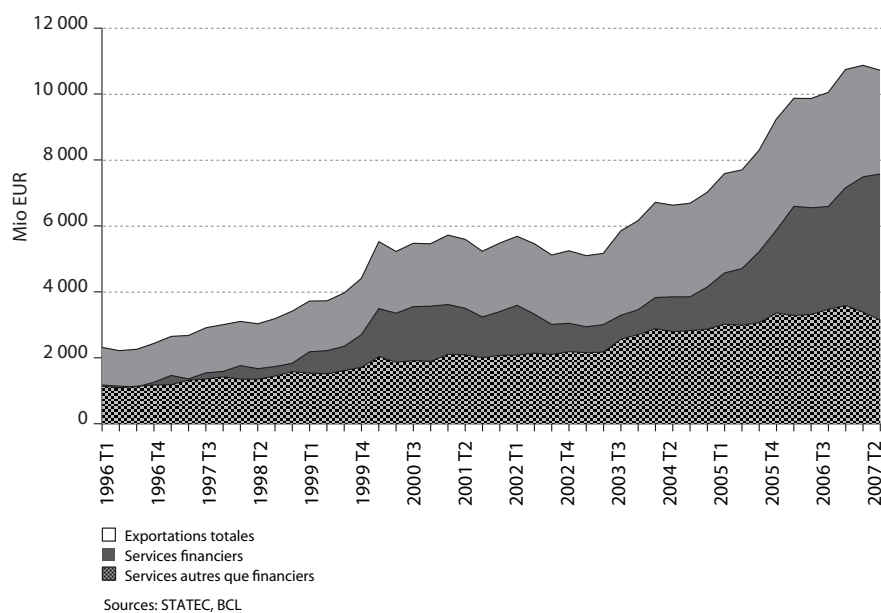
Graphique 3: Evolution des balances relatives aux résultats et prévisions concernant le chiffre d'affaires total



Graphique 4: Soldes partiels de la balance courante du Luxembourg



Graphique 5: Exportations de services



2.2. Chiffre d'affaires total, national et à l'exportation: une tendance favorable, surtout pour les exportations de services

Les résultats concernant l'évolution du chiffre d'affaires total ainsi que les attentes pour l'année prochaine révèlent une nouvelle amélioration par rapport aux résultats obtenus lors de la précédente enquête Eurochambres. Le solde du chiffre d'affaires total réalisé en 2007 (+39,2 % contre +26,2 % en 2006) et les prévisions de chiffre d'affaires total pour

2008 (+41,1 % contre +32,9 % en 2007) ont en effet affiché de concert une sensible amélioration. La balance du chiffre d'affaires national pour 2007 s'établit désormais à +35,3 % contre 21,6 % dans l'enquête de l'année précédente, tandis que la balance du chiffre d'affaires à l'exportation est passée de 31,2 % à 34,8 %. Au vu de ces indicateurs, le raffermissement de l'activité en 2007 serait essentiellement le reflet d'une demande intérieure soutenue.

Des différences notables apparaissent à nouveau entre secteurs en ce qui

concerne le solde total. Le solde relatif au chiffre d'affaires en 2007 par rapport à 2006 s'est établi à +39,2 % pour l'ensemble de l'économie. Il atteint cependant un niveau plus élevé dans les services (+40,9 %) que dans l'industrie manufacturière (+35,6 %), la progression de ces deux soldes par rapport à l'année précédente s'établissant uniformément à 13 points de pourcentage. Au sein des services, les entreprises financières et assimilées se distinguent par un solde particulièrement élevé de +54,7 % (contre 48 % dans l'enquête de l'année dernière).

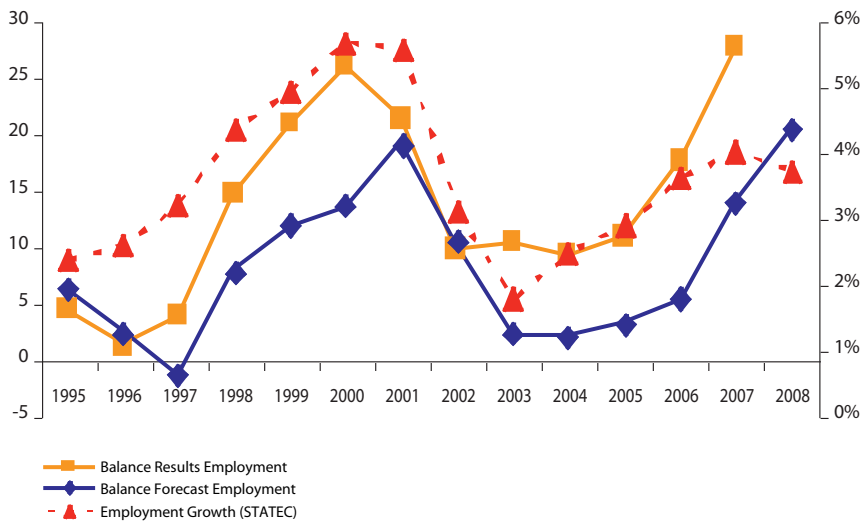
Plus encore qu'en 2006, ce secteur a exercé un effet d'entraînement majeur sur l'économie luxembourgeoise. L'excellente tenue du secteur financier se reflète tant dans la composante nationale que dans la composante à l'exportation du chiffre d'affaires de ce secteur, les deux soldes afférents étant résolument positifs en 2007 (+52,4 % et +42,4 %, respectivement).

Le solde relatif au chiffre d'affaires total pour 2007 a également été très positif dans le secteur transport, entreposage et communication, où il s'est établi à +53,5 %. En revanche, le solde s'est limité à +27,5 % dans le secteur de la vente en gros et de détail, des réparations, hôtels et restaurants. En ce qui concerne les entreprises industrielles et manufacturières, le secteur des exploitations minières, carrières et électricité, gaz et eau se caractérise par un solde résolument positif de +67,3 % (mais seules dix entreprises ont accordé une interview dans ce secteur).

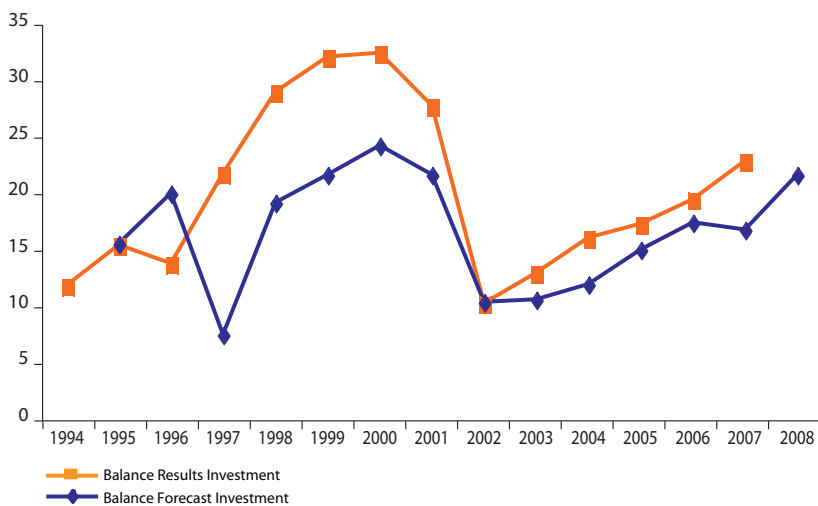
Il en est de même dans une moindre mesure dans les produits métalliques, machines et matériel de transport (+58,5 % pour le solde total, le solde étant positif tant à l'exportation que sur le segment national). La construction se caractérise quant à elle par un solde du chiffre d'affaires total positif à raison de 29 % seulement. Les industries autres que les constructions métalliques, la construction et les industries extractives gaz et eau ont pour leur part présenté un solde médian, de l'ordre de 40 %.

Le solde relatif aux chiffres d'affaires attendus pour 2008 atteint +41,1 % dans la présente enquête Eurochambres, ce qui dénote une sensible amélioration par rapport au solde de +32,9 % enregistré dans la version précédente de l'enquête. Une fois encore, le secteur des

Graphique 6: Evolution des balances relatives aux résultats et prévisions concernant l'emploi



Graphique 7: Evolution des balances relatives aux résultats et prévisions concernant les investissements



services affiche un solde plus positif que le secteur manufacturier et industriel (respectivement +47,5 et +27,9 %).

De surcroît, le solde des services progresse de 8,8 points de pourcentage par rapport au résultat de l'enquête précédente, soit davantage que dans le secteur manufacturier, où l'amélioration du solde des prévisions de chiffres d'affaires se limite à 6,7 points de pourcentage. Il convient en outre de noter que, tant dans le secteur manufacturier que dans celui des services, les projections de chiffres d'affaires pour 2008 sont négativement affectées par la composante à l'exportation, la progression d'ensemble étant alimentée par le seul segment national.

Ainsi, le solde global des prévisions pour 2008 du chiffre d'affaires national s'est établi à 37,7 %, contre 28,9 % l'année précédente (+8,8 %), tandis que le solde global des prévisions pour 2008 du chiffre d'affaires à l'exportation a atteint 33,2 %, contre 37,8 % dans l'enquête 2007 (-4,6 points de %).

Le solde global relatif au chiffre d'affaires prévu pour 2008 est positif à raison de 41,1 %, mais ce résultat d'ensemble dissimule des performances sectorielles assez disparates. Les entreprises financières et assimilées sont une fois de plus à l'avant plan, avec un solde positif à raison de quelque 59 %. En revanche, le solde positif est inférieur à 30 % dans trois secteurs, à savoir les

constructions métalliques (+29,2 %), la construction (+25,0 %) et les exploitations minières, carrières et électricité, gaz et eau (+21,7 %). Deux secteurs occupent une position médiane. Il s'agit des industries manufacturières autres que la construction mécanique (+44,4 %) et du secteur vente en gros et de détail, réparations, hôtels et restaurants (+37,8 %).

2.3. Croissance de l'emploi: les prévisions des entreprises corroborent celles du Statec

Les derniers chiffres du Statec font état d'une croissance de l'emploi de 4,1 % en 2007 et les prévisions pour 2008 s'élèvent à +3,8 %. Les résultats de l'enquête Eurochambres semblent confirmer ces évolutions puisqu'ils indiquent un net accroissement des effectifs des entreprises au cours de l'année 2007 et des attentes d'un fort taux de création d'emploi en 2008. La balance de l'emploi pour l'année écoulée passe en effet de 18,1 % en 2006 à 27,8 % en 2007.

Cette évolution positive des effectifs des entreprises en 2007 se partage inégalement entre les différents secteurs de l'industrie et des services.

En 2007, 32,6 % des entreprises actives dans le secteur industriel ont enregistré un accroissement de leurs effectifs, contre 45,8 % des entreprises évoluant dans le secteur des services. Au sein du secteur des services, les entreprises faisant état de la plus importante croissance de l'emploi sont issues du secteur de la finance. 59,2 % d'entre elles renseignent en effet une hausse de leurs effectifs contre 53,3 % pour celles du secteur des transports, de l'entreposage et de la communication.

En ce qui concerne les prévisions d'emploi pour 2008, la balance passe de 14,5 % à 20,6 %. Secteurs industriel et des services confondus, 27,3 % des entreprises interrogées prévoient une augmentation de leurs effectifs en 2008, ce qui correspond à une hausse du solde de l'ordre de 2,8 points de pourcentage par rapport à l'enquête Eurochambres 2007.

Des divergences assez importantes apparaissent à nouveau entre les deux secteurs d'activité. Ainsi, 32,6 % des entreprises du secteur des services prévoient une augmentation de leurs effectifs, contre seulement 16,5 % dans le secteur industriel.

Le secteur de la finance s'illustre à nouveau par les plus importantes prévisions de croissance de l'emploi, puisque 44 % des entreprises actives dans ce secteur prévoient d'accroître leurs effectifs. A noter la grande stabilité de ce secteur quant à cet indicateur puisque ce ratio s'élevait à 45,7 % l'année dernière.

Dans leur grande majorité, les répondants du secteur manufacturier/industriel (74,6 %) et des services (61,8 %) prévoient une stabilité au niveau de leurs effectifs au cours de l'année 2008. Seules 8,9 % des entreprises industrielles et 5,6 % des entreprises de services prévoient de réduire le nombre de leurs salariés.

2.4. Investissements: la dynamique favorable se confirme

L'investissement privé est un indicateur relativement volatil dans une petite économie, largement ouverte sur l'extérieur comme le Luxembourg, et néanmoins des plus importants.

Pour le renforcement et le maintien d'un haut niveau de compétitivité dans un environnement économique de plus en plus concurrentiel, il est indispensable que les acteurs économiques luxembourgeois réalisent sur la durée des investissements conséquents, condition sine qua non de l'innovation, de la constante modernisation des outils de production et, in fine, d'un haut niveau de productivité et de compétitivité. Rappelons que la compétitivité d'un pays est l'élément déterminant du niveau de vie de ses citoyens et de sa capacité à maintenir un système social généreux en comparaison internationale.

Cela étant, la Chambre de Commerce salue la récente mesure fiscale annoncée par le Gouvernement visant à augmenter de 10 % à 12 % la bonification d'impôt pour investissement. Cette mesure devrait permettre de renforcer la propension à investir des acteurs économiques, ce qui se traduira par davantage de création de richesses et contribuera in fine à un accroissement des recettes fiscales de l'Etat.

Après une bonne année 2006, les réponses des participants à l'enquête 2008 indiquent que les investissements des entreprises ont évolué favorablement en 2007, poursuivant ainsi la tendance entamée depuis 2002. Pour 2007, l'enquête Eurochambres indique

une hausse de 3,3 points de pourcentage de la balance des investissements. 36,4 % des entreprises ont accru leurs investissements, 49,8 % les ont maintenus à un niveau constant et 13,8 % les ont diminués. En 2006, ces ratios étaient respectivement de 34,7 %, 49,9 % et 15,4 %.

Il apparaît que la propension à investir est plus importante parmi les entreprises du secteur des services que parmi celles du secteur industriel. La balance des investissements dans le secteur des services en 2007 est de 25,5 % alors qu'elle n'est que de 16,6 % dans le secteur manufacturier/industriel.

A noter cependant que ce dernier résultat constitue une amélioration notable, puisque ce ratio ne s'élevait qu'à 9,3 % en 2006. Le secteur des services enregistre lui aussi une amélioration, mais beaucoup plus contenue (+1,2 point de pourcentage).

De manière générale, les prévisions pour 2008 indiquent une légère progression des intentions d'investissements. La balance des prévisions d'investissements pour l'année prochaine indique en effet un accroissement de l'ordre de 4,7 points de pourcentage, passant de 16,7 % à 21,4 %.

30,9 % des entreprises comptent augmenter leurs investissements en 2008, 59,7 % prévoient de les maintenir à un niveau constant et seules 9,5 % d'entre elles ont l'intention de les diminuer. Tout comme au cours des années précédentes, cette proportion est inégalement répartie entre secteur industriel et secteur des services. 35,2 % des entreprises du secteur des services et 22 % des entreprises industrielles ont l'intention d'augmenter leurs investissements en 2008. En 2007, ces chiffres étaient respectivement de 31,7 % et 21,3 %.

La hausse des intentions d'investissements (exprimées par l'évolution des balances afférentes) peut s'expliquer par la prévision de maintien d'une conjoncture porteuse, bien que légèrement moins favorable pour 2008, ainsi que par les bonnes performances enregistrées au cours des récentes années. La confiance des entrepreneurs dans le climat des affaires et la bonne santé financière de leurs entreprises semblent ainsi ne pas trop pâtir du resserrement des conditions de crédits depuis plusieurs trimestres dans la zone euro.

3. Commerce électronique: l'utilisation de ce moyen de commercialisation progresse, mais reste limitée

La Chambre de Commerce intègre chaque année dans l'enquête Eurochambres plusieurs questions relatives au degré d'utilisation du commerce électronique au sein des entreprises luxembourgeoises.

Les entreprises qui réalisent une partie de leur chiffre d'affaires par voie électronique demeurent minoritaires (18,3 %). Par rapport aux résultats de l'enquête Eurochambres de l'année dernière, la proportion des entreprises réalisant une partie de leur chiffre d'affaires par ce biais s'est accrue de 1,5 point de pourcentage. Malgré cette progression, l'utilisation du commerce électronique reste à des niveaux relativement faibles, mais la tendance est à la hausse: 16,2 % des entreprises étaient concernées selon l'enquête Eurochambres 2006.

La proportion d'entreprises du secteur des services qui réalisent un chiffre d'affaires par le biais du commerce électronique est plus de deux fois plus élevée que dans le secteur industriel (22,8 % contre 9,1 %). Cette différence s'aggrave encore par rapport aux résultats de la dernière enquête Eurochambres, puisque ces ratios étaient alors respectivement de 19,9 % et 10,5 %. Il apparaît par conséquent que ces deux secteurs enregistrent des évolutions inverses quant à cet indicateur, le secteur des services voyant la part de ses entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires via le commerce électronique s'accroître, tandis que le secteur industriel enregistre une évolution inverse.

Au sein du secteur des services, c'est parmi les entreprises employant de 100 à 249 personnes que le commerce électronique participe relativement le plus à la réalisation du chiffre d'affaires. 57,6 % d'entre elles font en effet état d'une contribution de ce moyen de commercialisation à leur chiffre d'affaires.

Au sein du secteur industriel, 38,9 % des entreprises utilisent Internet pour réaliser des opérations commerciales avec d'autres professionnels (B2B) contre 40,3 % l'an dernier et 24,3 % (respectivement 18 %) utilisent Internet pour réaliser des opérations commerciales avec des consommateurs (B2C).

Enfin, 36,8 % des entreprises réalisent à la fois des opérations B2B et B2C (41,7 % l'année dernière).

En dépit du faible développement du commerce électronique au Luxembourg, les entreprises, secteurs industriel et des services confondus, qui ont recours à ce moyen de commercialisation, semblent être particulièrement dynamiques. Ainsi, parmi ces entreprises, une grande majorité prévoit une augmentation du chiffre d'affaires réalisé via le commerce électronique (66,4 % contre 63,6 % un an auparavant). A l'inverse, seules 0,6 % d'entre elles anticipent une baisse du chiffre d'affaires réalisé de cette manière (1,6 % l'année dernière).

De manière générale, 67,5 % des entreprises du secteur des services anticipent une hausse de leur chiffre d'affaires via le commerce électronique et 32,5 % prévoient son maintien à un niveau inchangé. Aucune de ces entreprises n'entrevoit par conséquent une baisse.

L'évolution est également très favorable du côté des entreprises du secteur industriel puisque 60,6 % d'entre elles prévoient une hausse, 35,5 % une stabilité et seulement 3,9 % une baisse. A noter que cette baisse est imputable à des entreprises relevant de la catégorie «autres industries manufacturières». Il s'avère par ailleurs que 74,6 % des entreprises du secteur de la construction anticipent une hausse de cet indicateur.

Enfin, le fait que les entreprises exportent ou non est un élément important du recours ou non au commerce électronique. Ainsi 26,5 % des entreprises exportatrices font état d'une réalisation d'une partie de leur chiffre d'affaires par le biais du commerce électronique, mais ce ratio tombe à 14,2 % pour celles qui n'exportent pas.

4. Les résultats de l'enquête Eurochambres au niveau européen: une relative confiance des entreprises européennes

4.1. Les prévisions d'automne de la Commission européenne

Les prévisions économiques de la Commission européenne indiquent que la croissance économique européenne, après une année 2006 exceptionnelle et un début 2007 très prometteur (+0,8 % au premier trimestre), a commencé à se normaliser au deuxième trimestre (+0,5 % pour l'UE et +0,3% pour la zone euro): malgré la volatilité des chiffres et une probable phase de baisse de croissance après le pic du cycle économique, la croissance européenne demeure dynamique selon les prévisions pour l'ensemble de l'année (3,1 % de croissance pour l'UE et 2,8 % pour l'UEM). Il convient tout de même de souligner les disparités de croissance entre les pays membres de

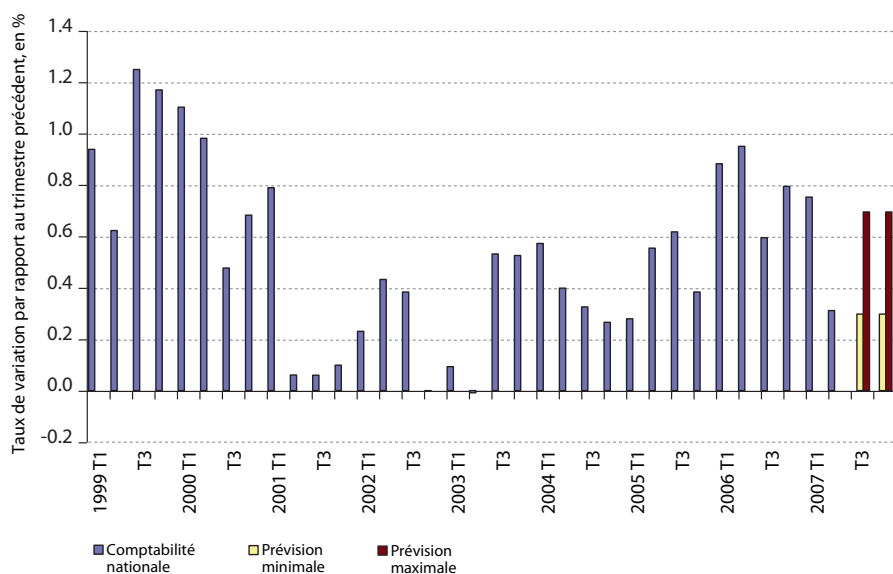
l'Union européenne. Les niveaux trimestriels peuvent en effet fortement différer, même si les différences ne se sont pas prononcées depuis 2006 (1 % pour l'Espagne, 0,2 % pour l'Italie, 0,8 % pour le Royaume-Uni).

Malgré les bons résultats des économies européennes en termes de consolidation budgétaires, les incertitudes pèsent sur les perspectives macro économiques mondiales. Rien que depuis le printemps dernier, les prévisions officielles ont été revues à la baisse. La crise des subprimes de l'été 2007 a marqué le début d'une période de resserrement des conditions de crédits, les banques étant désormais plus prudentes quant à l'octroi de crédits, et de diminution de la volatilité de l'épargne mondiale. La crise de confiance corrélative, que ce soit par rapport au crédit ou aux liquidités, ne fait d'ailleurs que renforcer la logique de restriction du crédit, ce qui handicape donc les investissements des entreprises et des ménages. Or la perspective d'un ralentissement des dépenses d'investissement est souvent annonciatrice de ralentissement économique. De ce point de vue, les observateurs demeurent attentifs aux évolutions économiques des Etats-Unis.

La conjoncture favorable observée au premier semestre 2007 au niveau européen pourrait cependant ne pas se maintenir. D'abord, un ralentissement américain est en général un signe annonciateur d'un essoufflement européen équivalent, par le jeu des cycles économiques différés.

De plus, les vagues successives de hausse des taux d'intérêt de la part de la Banque Centrale Européenne (BCE) influencent négativement les comportements d'investissement productif et immobilier, ainsi que la consommation privée. En outre, les augmentations quasi quotidiennes des prix des matières premières génèrent des pressions inflationnistes pesant sur le pouvoir d'achat des agents. Enfin, l'appréciation continue de la devise européenne face au dollar, même si elle amortit la hausse des prix du pétrole, a aussi des conséquences défavorables sur la compétitivité-prix des exportations de la zone euro, et contribue ainsi à l'essoufflement de la croissance européenne.

Graphique 8: Croissance du PIB dans la zone euro



³ Dans le premier cas, l'enjeu est de diminuer le coût de financement des banques quand elles sollicitent la Fed pour couvrir leurs besoins de liquidités ; dans l'autre, il s'agit d'assurer le bon fonctionnement des marchés monétaires en garantissant la présence de suffisamment de liquidités, et ainsi la stabilisation de ces marchés.

Tableau 3: Indice de confiance des consommateurs et ses composantes

		Anticipations sur les douzes prochains mois				
		Indicateur de confiance des consommateurs	Situation économique générale au Luxembourg	Chômage au Luxembourg	Situation financière des ménages	Capacité d'épargner des ménages
2006	janvier	1	-16	33	2	52
	février	0	-13	33	1	47
	mars	-1	-17	36	3	47
	avril	-3	-22	38	3	46
	mai	-7	-22	41	-8	44
	juin	-2	-13	36	-3	44
	juillet	-3	-16	35	-3	43
	août	-1	-11	34	-1	43
	septembre	2	-5	32	-1	44
	octobre	1	-6	32	1	42
	novembre	3	-3	30	3	43
	décembre	4	-3	26	2	44
2007	janvier	6	1	25	-2	49
	février	4	-3	30	2	46
	mars	4	3	26	2	39
	avril	8	3	22	3	48
	mai	12	4	16	4	56
	juin	7	1	22	2	45
	juillet	8	0	18	5	47
	août	7	-2	21	2	50
	septembre	2	-13	23	-3	47
	octobre	10	3	21	5	52

Source: BCL

La croissance mondiale évaluée à la fin de l'année 2007 résultera donc des bons résultats du premier semestre (4 % estimés d'acquis de croissance) et des effets des turbulences financières issues de la crise des emprunts hypothécaires américains, ainsi que de l'ensemble des facteurs décrits précédemment.

Il serait excessif de parler de risque de dépression généralisée du fait du ralentissement de la croissance américaine. En effet, l'action des institutions monétaires a permis dans une certaine mesure de limiter l'ampleur de la crise des subprimes (baisse du taux d'escompte de la Réserve Fédérale durant août 2007, injection massive de liquidités sur le marché monétaire mondial de la part des principales banques centrales³). En ce début de quatrième trimestre 2007, les observateurs s'étonnent de la bonne tenue de la consommation américaine et croient donc plausible un redémarrage aux Etats-Unis en 2008. Selon les

prévisions, la croissance économique mondiale devrait être robuste et se situer entre 4,5 % et 5,0 % en 2008–2009, toujours relayée par les performances des économies émergentes et des pays BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine).

La croissance européenne est notamment soutenue par une expansion robuste des investissements. La conjoncture ne paraît pas encore clairement s'assombrir concernant les entreprises industrielles et de services, si bien que les perspectives d'investissement en équipement demeurent favorables. La composante consommation privée semble aussi avoir repris toute sa place dans les rouages de la croissance européenne. Depuis 2006, la croissance de l'emploi stimule la consommation privée en distribuant des revenus et en augmentant la confiance des consommateurs.

Les études les plus récentes tendent d'ailleurs à confirmer une confiance

relativement solide des consommateurs dans l'avenir, confiance qui se traduit du reste par la bonne tenue de l'activité de crédit en dépit de la crise financière américaine. Il en est notamment ainsi de l'indicateur de confiance des consommateurs de la BCL (cf tableau ci-dessus). Après correction des variations saisonnières, cet indicateur est en effet passé de 2 en septembre à 10 en octobre, ce qui constitue une progression particulièrement élevée.

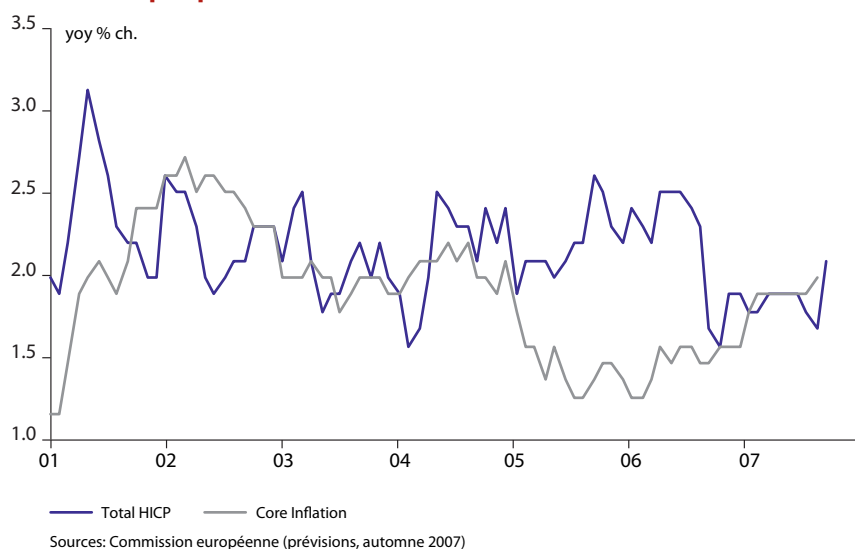
Du fait d'une vive demande mondiale s'adressant à l'appareil de production européen, provenant notamment de la Chine (8 % de la croissance des exportations européennes à elle seule) et des pays exportateurs de pétrole (21 %), les exportations de l'UE demeurent dynamiques et constituent un moteur essentiel de la croissance européenne. Ceci peut paraître paradoxal au regard de la fragile demande américaine et de l'appréciation de la devise européenne paraissant

⁴ Le secteur des services bénéficierait globalement d'une protection de la concurrence internationale qui expliquerait l'évolution à la hausse moins contrainte des prix des services.

⁵ Selon les évaluations de la Commission européenne, 0,3 point de pourcentage de l'inflation européenne serait directement dû à l'augmentation de la TVA allemande au 1^{er} janvier 2007.

⁶ L'appréciation continue de la devise européenne atténuée toutefois la forte hausse des prix pétroliers.

Graphique 9: Evolution de l'inflation dans la zone euro



miner la compétitivité-prix de la zone euro. Pourtant, la conjoncture internationale et la demande asiatique parviennent à compenser ces carences.

Alors que leurs niveaux de croissance étaient supérieurs à leur croissance potentielle, la zone euro et l'Union européenne devraient connaître en 2008 et 2009 des taux d'augmentation du PIB de l'ordre de 2,2 % et 2,4 % respectivement, essentiellement du fait du resserrement des conditions de crédit. La Commission prévoit des performances différentes entre les pays (révisions de croissance à la baisse pour la France, à la hausse pour la plupart des Etats membres). La croissance européenne continuera de s'appuyer principalement sur la demande domestique dont la contribution au PIB diminuera toutefois.

L'inflation «sous-jacente» (hors énergie et produits alimentaires) semble quant à elle légèrement augmenter, reflétant les pressions à la hausse des prix en matière d'alimentation et de services⁴ (de 1,75 % en 2006 à 2,0 % en 2007), mais aussi en réaction à la hausse de la TVA⁵ en Allemagne et à la flambée des prix pétroliers. Les augmentations observées sur certains marchés de l'alimentation traduisent à la fois les carences du côté de l'offre et l'expansion de la demande mondiale. Il y a bien des signes inquiétants de hausse de l'inflation, que ce soit dans le secteur des biens intermédiaires (+4,4 % mesurés en août) ou plus largement des biens de consommation (+2,25 %). Depuis le mois de septembre, les pressions inflationnistes se sont accrues (bond

de 1,7 % à 2,1 % par rapport au mois précédent) du fait de l'envolée des prix du pétrole⁶ et des matières premières.

Les perspectives sont difficiles à identifier. Il est probable que l'inflation reparte légèrement à la hausse en 2008 (prévisions de 2,3 % en 2007, de 2,4 % en 2008 et de 2,2 % en 2009). Tout dépendra à vrai dire des deux forces motrices de l'évolution des prix européens que sont les importations (notamment de matières premières) et le coût unitaire du travail (dont les variations dépendent du resserrement du marché du travail).

Les prévisions pour 2008-2009 semblent annoncer des taux plutôt faibles s'agissant de la France et de l'Allemagne (1,25 %), et plutôt en hausse concernant la Grèce, l'Espagne ou la Slovaquie (autour de 3 %).

4.2. Les résultats de l'enquête Eurochambres 2008 au niveau européen

Les entreprises demeurent optimistes sur l'évolution de l'environnement économique au cours des douze prochains mois. Malgré les incertitudes conjoncturelles inhérentes notamment à la crise du marché immobilier américain, les entrepreneurs s'attendent pour la plupart à la persistance d'une bonne tenue de conjoncture en 2008. Les prévisions pour les pays hors de la zone euro sont, cette fois encore, plus optimistes que celles des pays de la zone euro.

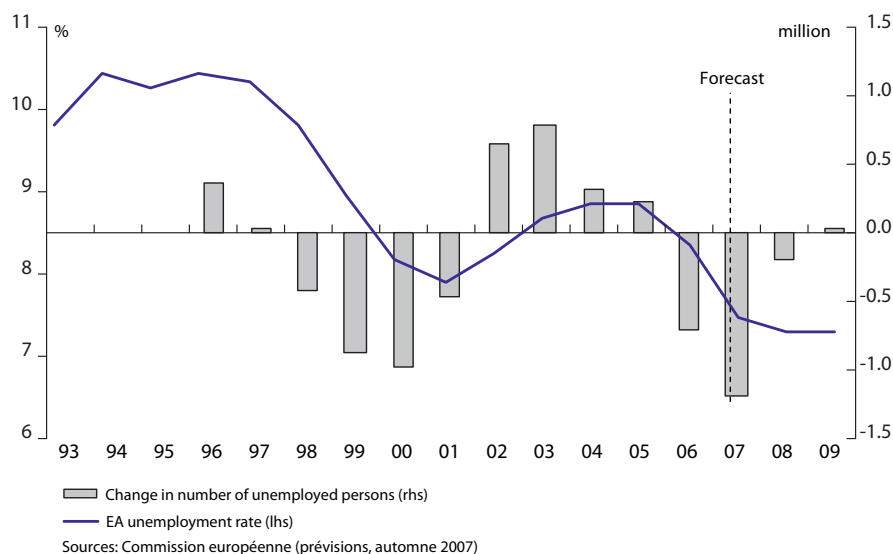
La Commission européenne prévoit certes un ralentissement conjoncturel en 2008 dans la zone euro (croissance du

PIB de +2,2 % en 2008 contre +2,8 % en 2007), mais ces résultats ne sont pour autant pas complètement contradictoires. Les prévisions de la Commission pour 2008 reflètent une performance économique de la zone euro à hauteur du potentiel de son appareil productif. Mais la Commission européenne ne manque pas de préciser que tout retournement conjoncturel de l'économie américaine pourrait être compensé par la bonne tenue des économies asiatiques et exportatrices de pétrole. En l'espèce, les pays concernés sont des débouchés déterminants pour les entreprises européennes, ce qui participe de l'optimisme relatif des entrepreneurs, en particulier luxembourgeois qui ont participé à l'enquête Eurochambres 2008.

En Allemagne, les entreprises ont manifesté une confiance plutôt positive en 2007. Les entreprises exportatrices ont toutes les raisons d'être optimistes pour l'année 2008, étant donné que le pays demeure le premier exportateur européen du fait de sa grande compétitivité structurelle. Contrairement à l'année passée, les entreprises principalement dirigées vers le marché intérieur allemand ont des raisons d'atténuer leur scepticisme car la consommation privée est repartie à la hausse, de même que l'investissement privé et public. L'impact sur la demande intérieure de l'augmentation de la TVA allemande survenue en janvier 2007 semble s'atténuer en cette fin d'année, si bien que les entreprises anticipent désormais une amélioration de la consommation intérieure pour 2008. Les réformes structurelles du marché du travail sont en outre de nature à renforcer la confiance des entrepreneurs, car elles leur garantissent davantage de flexibilité et répondent ainsi à leurs attentes.

La confirmation de l'amélioration de la conjoncture économique au premier semestre 2007 était de nature à doper la confiance des entreprises françaises qui demeurent optimistes quant à l'évolution de la conjoncture en 2008. Cet optimisme ne devrait cependant pas avoir d'effet significatif sur l'évolution des effectifs des entreprises françaises.

La situation au Royaume-Uni est celle d'un pays qui connaît une croissance économique supérieure à la moyenne européenne (+2,8 % en

Graphique 10: Personnes sans emploi et taux de chômage dans la zone euro

2006, +3,1 % en 2007), à ceci près que la croissance britannique devrait être particulièrement sensible en 2008 aux turbulences sur les marchés financiers et immobiliers. Autrement dit, la forte confiance des entrepreneurs britanniques par rapport à leur environnement devrait, à l'image de la croissance, s'atténuer quelque peu en 2007 et en 2008.

Les résultats de l'enquête Eurochambres 2008 semblent indiquer que dans quasiment tous les pays qui participent à l'enquête les entreprises européennes anticipent une augmentation de leur chiffre d'affaires total. Les raisons en sont une demande domestique globalement dynamique (consommation privée et investissement) et de bonnes perspectives d'exportations auprès des pays

émergents et des pays exportateurs de pétrole.

Parallèlement, l'inflation, si elle demeure relativement maîtrisée dans la zone euro du fait de la politique monétaire menée par la BCE dans l'optique de ne pas dépasser le seuil des 2 %, pourrait s'accroître suite aux pressions particulièrement fortes venant de l'extérieur de l'espace européen (hausse des prix pétroliers et des matières premières par exemple).

La croissance du chiffre d'affaires à l'exportation, ainsi que les dépenses gouvernementales plus dynamiques que l'année précédente ont contribué à l'amélioration des balances aussi bien en matière de chiffre d'affaires à l'exportation que de chiffre d'affaires réalisé sur le marché domestique. L'enquête Eurochambres 2008 indique que, selon les entreprises européennes, cette tendance devrait se poursuivre l'année prochaine.

Selon la Commission européenne, les réformes structurelles appliquées au marché du travail commencent à porter leurs fruits, avec pour conséquence une balance de l'emploi encore plus favorable en 2007 qu'en 2006: la tendance haussière de l'emploi intérieur au sein de l'Union européenne s'accompagne

Tableau 4: La répartition des entreprises selon le code NACE et la taille des effectifs (données janvier 2007)

Activité	A	B	C	D	E	F	G	TOTAL
Nacerev	27-28-29	15-16-17	45	50-51	60-61-62	65-66-67	14-40-41	
1.1	30-31-32	18-20-21		52-55	63-64	70-71-72		
	33-34-35	22-24-25				73-74		
		26-36-37						
Total Lux	150	173	813	1079	318	960	19	3512
10 à 49	106	105	677	941	216	711	14	2770
50 à 99	23	26	79	87	64	100	2	381
100 à 249	12	24	44	37	22	89	2	230
250 à 499	4	12	12	7	11	25	0	71
500 à 999	4	4	1	6	1	23	1	40
1000 et +	1	2	0	1	4	12	0	20
Total %	4 %	5 %	23 %	31 %	9 %	27 %	1 %	100 %
10 à 49	71 %	61 %	83 %	87 %	68 %	74 %	74 %	79 %
50 à 99	15 %	15 %	10 %	8 %	20 %	10 %	11 %	11 %
100 à 249	8 %	14 %	5 %	3 %	7 %	9 %	11 %	7 %
250 à 499	3 %	7 %	1 %	1 %	3 %	3 %	0 %	2 %
500 à 999	3 %	2 %	0 %	1 %	0 %	2 %	5 %	1 %
1000 et +	1 %	1 %	0 %	0 %	1 %	1 %	0 %	1 %

A Fabrication de produits métalliques, machines et matériel de transport

B Autres industries manufacturières

C Construction

D Vente en gros et détail, réparations, hôtels restaurants

E Transport, entreposage et communication

F Médiation financière et activités auxiliaires, autres activités de services

G Autres (exploitations minières, carrières et électricité, gaz et eau)

bien d'une diminution du taux de chômage européen (7,3 % en 2007 dans l'UE). L'amélioration de la conjoncture économique dans l'UE a également des effets positifs sur le marché de travail. Ces effets positifs sont illustrés par une balance de l'emploi plus positive en 2006 que ce que prévoyait l'enquête

Eurochambres de l'année dernière. En dépit des incertitudes que les turbulences américaines engendrent, cette tendance devrait tout de même se poursuivre en 2008 sous réserve du maintien d'un niveau de croissance suffisamment élevé, comme l'indique l'enquête Eurochambres.

Les prévisions de l'année dernière ont été dépassées en 2007. Pour 2008, la tendance serait encore favorable, tant dans le secteur des services, toujours dynamique, que dans celui des industries.

La 15^e édition de l'enquête Eurochambres: méthodologie

L'association des Chambres de Commerce et d'Industrie européennes Eurochambres⁷ a procédé cette année à la 15^e édition de l'enquête annuelle sur la conjoncture européenne. Il s'agit d'une enquête qualitative, basée sur un questionnaire harmonisé, envoyé aux entreprises européennes.

L'objectif de l'enquête est de suivre l'évolution des principaux indicateurs de la vie économique en 2007 et de connaître les prévisions des entreprises pour l'année 2008. La reconduction annuelle de cette étude auprès du même panel d'entreprises permet de mettre en évidence les changements intervenus d'une année sur l'autre. Etant donné que cette enquête est réalisée dans tous les pays de l'Union européenne, les résultats obtenus permettent de comparer le climat économique luxembourgeois avec celui des autres pays de l'Union européenne.

Au Luxembourg, cette enquête est dirigée et réalisée par la Chambre de Commerce en collaboration avec TNS-Ilres⁸, qui a effectué la collecte des données par téléphone au cours des 2^e et 3^e semaines d'octobre 2007. Sur un panel de départ de 1.004 entreprises appartenant au secteur industriel et des services, 725 ont répondu à l'édition 2008 de l'enquête Eurochambres (taux de réponse: 72 %). L'échantillon inclut les entreprises d'au moins 10 salariés et est représentatif de tous les secteurs de l'économie luxembourgeoise, en dehors de l'agriculture, de la santé et de l'administration. Parmi les sociétés interrogées, 32,9 % évoluent dans le secteur industriel (cf. catégories A, B, C, G du tableau 4 ci-dessus) et 67,1 % dans celui des services (cf. catégories D, E, F du tableau 4 ci-dessus).

L'économie du Luxembourg se compose principalement d'un tissu de petites entreprises. Par conséquent, pour en donner une idée la plus pertinente et la plus réelle possible, les résultats ont été pondérés par un coefficient qui prend en compte les secteurs d'activité divisés en 7 catégories de la nomenclature européenne NACE-REV, ainsi que le nombre de salariés répartis en 6 catégories (cf. tableau 4 ci-dessus). Il en résulte un nombre total d'entreprises considérable, à savoir 3.512. Ainsi, les résultats sont supposés s'appliquer à toute société luxembourgeoise correspondant aux critères de l'étude.

L'enquête Eurochambres est actuellement la seule enquête réalisée au Luxembourg qui prenne en compte les prévisions de tous les secteurs d'activité de l'économie, hormis ceux de l'agriculture, de la santé et des administrations publiques. En choisissant d'insérer une question supplémentaire à propos de l'utilisation du commerce électronique dans les entreprises luxembourgeoises, la Chambre de Commerce peut mieux sonder le degré d'utilisation du commerce électronique dans le monde des entreprises au Luxembourg.

Les résultats de l'enquête 2008 peuvent être consultés sur le site de la Chambre de Commerce (www.cc.lu, volet luxembourgeois) et sur celui d'Eurochambres (www.eurochambres.eu, volet européen).

Les personnes intéressées peuvent commander le dossier complet des résultats auprès du Département Economique de la Chambre de Commerce (Tél.: 42 39 39 - 350, E-mail: eco@cc.lu).

⁷ L'association Eurochambres représente 34 organisations nationales de Chambres de commerce et d'industrie et regroupe 1300 Chambres de commerce et d'industrie locales. Elle représente quelque 14 millions d'entreprises en Europe. La mission de l'association, qui a son siège à Bruxelles, est de défendre les intérêts des milieux d'affaires européens et de promouvoir et de renforcer les relations et la collaboration entre les Chambres de commerce européennes (www.eurochambres.eu).

⁸ TNS-ilres (www.tns-ilres.com).



« Acquérir une entreprise
c'est avec eux !

L'acquisition d'une entreprise n'est pas toujours chose facile. Pour garantir sa pérennité, il m'a fallu dresser un diagnostic précis. J'ai dû entre autres m'assurer de sa santé financière, l'évaluer correctement, rechercher le meilleur financement... autant d'étapes importantes que je n'aurais pu franchir sans le soutien de Dexia et de son programme AVEC. »

C'est parce que vous ne voulez pas vous engager dans la reprise d'une entreprise sans en avoir apprécié tous les aspects que vous choisissez Dexia. Grâce à son programme AVEC, Dexia met tout en œuvre pour vous aider à faire les bons choix : évaluation de l'entreprise, recommandations en matière de structure juridique, aides à la recherche de partenaires, conseils lors des négociations et bien sûr un financement sur mesure... Spécialement dédié à l'achat et à la vente d'entreprises, AVEC est le service indispensable à tout futur acquéreur. www.dexia-bil.lu

Professions indépendantes – tél : 4590-2980
PME – tél : 4590-2981

31 octobre 2007

Visite d'une délégation russe



S.E. Eduard Malayan, Ambassadeur de la Fédération de Russie au Grand-Duché de Luxembourg



Les témoignages et présentations ont été suivis avec intérêt par les participants russes et luxembourgeois

A l'initiative de la Business Association Luxembourg-Russia asbl et en collaboration avec la Chambre de Commerce, une délégation russe composée d'hommes politiques et de représentants de PME russes a été accueillie à la Chambre de Com-

merce dans le cadre d'une séance d'information.

Les activités de plusieurs entreprises russes ont ainsi été présentées au public, ainsi que le contexte économique et politique en Russie. Les atouts du Luxembourg en tant que partenaire

commercial de premier choix ont également été mis en avant, tout comme les caractéristiques du Grand-Duché en tant que terre d'investissement idéale pour les entreprises russes souhaitant étendre leurs activités sur le marché européen. ■

8 novembre 2007

La Chambre de Commerce rencontre le rapporteur du projet de loi budgétaire



Lydia Mutsch, rapporteur du budget (deuxième à gauche) a été reçue par Pierre Gramegna, Paul Emering et Carlo Thelen à la Chambre de Commerce dans le cadre de la rédaction de l'avis sur le budget 2008

Madame Lydia Mutsch, Rapporteur du projet de loi budgétaire 2008, s'est rendue le 8 novembre dernier à la Chambre de Commerce afin de prendre connaissance des points de vue de la Chambre en matière de politique budgétaire proposée par le Gouvernement pour l'exercice 2008. ■

12-13 novembre 2007

Voyage d'études à Hambourg

Le lundi 12 et le mardi 13 novembre 2007 a eu lieu un voyage d'études du Comité de Recherche de l'Artisanat et du Commerce (CRAC) sur «Le City Management et les Business Improvement District» à Hambourg.

Cette excursion était organisée par la Chambre de Commerce en collaboration avec le Ministère des Classes Moyennes et la Chambre des Métiers. La délégation du CRAC était présidée par le Ministre des Classes Moyennes, Monsieur Fernand Boden. Ont par ailleurs participé à ce voyage d'études des représentants des villes de Luxembourg et d'Esch-sur-Alzette.

Ce voyage d'études avait pour objectif principal l'étude de la structure, de l'organisation et de l'évolution de l'artisanat, du commerce et de l'Horeca au sein des Business Improvement Districts à Ham-



Les participants au voyage d'études ont découvert avec intérêt les stratégies de développement du city management de la ville de Hambourg

bourg, de connaître les stratégies de développement du city management de cette ville, et de mettre en relief l'implication des acteurs privés, des acteurs publics, des City Managers mais aussi du grand

public. Ce voyage permettait également aux affiliés de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers concernés par ce sujet, de s'inspirer de la «success story» de la ville de Hambourg. ■

30 novembre 2007

L'Espace Entreprises certifié ISO 9001:2000

Michel Wurth, Président de la Chambre de Commerce, s'est vu remettre le certificat ISO 9001:2000 récompensant la démarche qualité mise en place au sein de l'Espace Entreprises pour ses activités de service et de conseil aux entreprises.

L'Espace Entreprises est le guichet unique de la Chambre de Commerce. Il accueille et informe les entreprises et porteurs de projets ayant des questions tournant autour des thématiques de la vie de l'entreprise. L'Espace Entreprises s'adresse en particulier aux créateurs d'entreprises souhaitant concrétiser leur projet de création, de la constitution du dossier au suivi de la procédure de demande d'autorisation, et aux entreprises déjà établies dans le cadre de diverses démarches administratives principalement destinées à l'import/export ou aux services électroniques.

Très tôt, la Chambre de Commerce a saisi toute l'importance de la qualité

au sein des entreprises et s'est associée à la Chambre des Métiers, à la FEDIL, à Luxinnovation, au Centre de Recherche Public Henri Tudor et à l'Entente des Hôpitaux Luxembourgeois afin de fonder le Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité.

De même, la Chambre de Commerce organise depuis des années, via son Institut de Formation, l'IFCC, différentes formations et manifestations relatives à la qualité afin, non seulement de sensibiliser, mais aussi de former les entreprises aux diverses normes et techniques de management, y inclus du management de la qualité.

Débutées dès 2003, les premières réflexions et l'étude de différents référentiels et normes reconnus à l'échelle internationale ont abouti au choix de la norme ISO 9001:2000 eu égard aux opportunités liées à l'orientation client et au principe d'amélioration conti-



nue contenus dans la norme. Afin de l'aider à mettre en œuvre les principes de la norme ISO 9001:2000 au sein de son Espace Entreprises, la Chambre de Commerce s'est adjoint les compétences du cabinet ABC Luxembourg – Advanced Business Consulting. ■

11 novembre 2007

Remise des CATP et CITP au Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg



© Hervé Montaigu

Pour les 706 jeunes lauréats commence une nouvelle étape importante de leur vie



© Hervé Montaigu

Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, félicite une des lauréates

706 jeunes lauréats ont été honorés lors de la remise des CATP et CITP organisée par la Chambre de Commerce le 11 novembre 2007 en présence de Madame Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle au Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg.

Au total, 833 candidats se sont présentés aux examens (dont 82 à la session de printemps et 751 à la session d'été) et 706 ont été admis, soit un taux de réussite de 84,75 % (contre 84,64 % en 2006). A la plus grande joie de tous, les 706 noms ont défilé sur écran géant avec des effets spéciaux rappelant très fortement le film *Star Wars*.

Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce, a souligné l'évolution positive de la formation initiale, tant au niveau des diplômes délivrés (+8 %) que des contrats enregistrés à la rentrée scolaire 2007 (+6 %).

Des efforts en matière de sensibilisation sont effectués pour encourager les entreprises à s'investir dans la formation professionnelle et l'apprentissage, à travers «La journée des formateurs», et les rencontres formateurs/lycées.

Cependant, de nombreux postes d'apprentissage sont restés vacants. De manière générale, les postulants ont un niveau de qualification trop faible ou une orientation professionnelle peu performante.



© Hervé Montaigu



© Hervé Montaigu

Ces jeunes diplômées arborent fièrement leur CATP

A titre d'exemple, 109 postes dans le secteur Horeca, 33 postes de gestionnaire en logistique et 45 postes d'employé administratif sont restés vacants. Un effort en matière de communication reste à fournir auprès des entreprises et des apprentis potentiels. Le projet de réforme de la formation professionnelle au Luxembourg était également

au cœur des préoccupations. En attendant, les jeunes lauréats avaient tous le sourire aux lèvres en recevant des mains de la ministre leur diplôme.

A l'heure actuelle, pas moins de 25 formations professionnelles menant au CATP/CITP sont offertes dans les secteurs du commerce, de l'industrie et de l'Horeca. ■



© Hervé Montaigu

Les lauréats étaient tout sourire, au moment de recevoir leur diplôme

FLASH EN BREF

9 octobre 2007

Visite de l'Ambassadeur de France

S.E. Charles-Henri de Bancalis de Maurel d'Aragon, l'actuel Ambassadeur de France au Grand-Duché, chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Ordre du Mérite, a été reçu le 9 octobre 2007 à l'invitation de Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce. Cet homme, licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public, de droit et économie des pays d'Afrique, également diplômé de l'École nationale des langues orientales, a effectué plusieurs missions à Tripoli, Khartoum, Beyrouth, Londres, Amman et Madrid. En 1992, il a été nommé Ambassadeur à Koweït, puis à Damas et à Riyad, avant de devenir Ambassadeur à Luxembourg en septembre 2007. L'objet de cette entrevue était d'explorer ensemble les possibilités de développement de la coopération entre la France et le Luxembourg.



16 octobre 2007

Visite de l'Ambassadeur d'Irlande

S.E. Martin Burke, Ambassadeur d'Irlande au Luxembourg, a effectué une visite de courtoisie le 16 octobre 2007 à la Chambre de Commerce. Après avoir été chargé de fonctions à Londres, La Haye et Washington, Martin Burke a été Ambassadeur d'Irlande en Australie, Nouvelle-Zélande et Indonésie, Ambassadeur en Suède, puis au Canada et en Jamaïque, avant de prendre ses fonctions à l'Ambassade d'Irlande au Luxembourg. Les échanges ont porté sur les relations et les opportunités d'affaires entre les deux pays.



8 novembre 2007

Visite de l'Ambassadeur de Hongrie et du Consul général honoraire

S.E. Tibor Kecskés, Ambassadeur de Hongrie en France et Jean Ries, Consul général honoraire de la République de Hongrie, ont tous deux été accueillis par Pierre Gramegna à la Chambre de Commerce, dans le cadre d'une visite de courtoisie. L'objet de la visite des deux hommes était de dresser un état des lieux de l'actualité politique et économique en Hongrie et de sonder les opportunités pour promouvoir davantage les relations entre la Hongrie et le Grand-Duché.



CALENDRIER 2007/2008

Décembre

11-14 World SME Expo à Hongkong

Janvier 2008

12-17 Mission économique à Riyadh et Jeddah, Arabie Saoudite

Février 2008

26-27 Mission économique pour le secteur financier à Düsseldorf et Köln, Allemagne

MESSEN UND AUSSTELLUNGEN

Im Januar 2008

7. – 10.1.2008

HORECAVA

Fachmesse für das Hotel- und
Gaststättengewerbe
Amsterdam (NL)
Tel.: 0031 20 549 1212

8. – 12.1.2008

DEUBAU

Internationale Fachmesse für Hochbau,
Ausbau, Tiefbau
Essen (DE)
Tel.: 0049 201 74 440

9. – 12.1.2008

HEIMTEXTIL

Internationale Fachmesse
für Wohn- und Objekttextilien
Frankfurt a.M. (DE)
Tel.: 0049 69 75 750

10. – 13.1.2008

REGIONTOUR - GO

Internationale Touristikmesse
Brünn (CZ)
Tel.: 00420 5 41 15 11 11

10. – 13.1.2008

REISELIV

Internationale Reisemesse
Oslo (NR)
Tel.: 0047 66 939 100

10. – 17.1.2008

AUTO EXPO

Messe für Kraftfahrzeuge
und Automobilzubehör
New Delhi (IN)
Tel.: 0091 124 50 14 060

11. – 20.1.2008

LONDON BOAT SHOW

Messe für Boote und Bootszubehör
London (GB)
Tel.: 0044 17 84 22 36 78

13. – 20.1.2008

VICENZAORO

Internationale Messe für Gold- und Silberwaren,
Juwelen und Uhren
Vicenza (IT)
Tel.: 0039 0444 96 91 11

23-26 octobre 2007

Forum des Entrepreneurs 2007 by Initiatives



Forum des Entrepreneurs 2007 by Initiatives, à Liège

Situé en plein cœur de la foire et visible dès l'entrée, le stand collectif de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a, une fois n'est pas coutume, été synonyme de succès au cœur du Hall des Foires de Liège lors du «Forum des Entrepreneurs by Initiatives» qui a eu lieu du 24 au 26 octobre. La Chambre de Commerce est une habituée du «Salon Initiative», fort de 22 années d'expérience et connu comme la référence pour les PME et les affaires en Belgique, qui cette année a fait peau neuve. Le salon était divisé en six quartiers thématiques et la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg disposait de 266 m² dans la partie «Conseil en gestion et ressources humaines».

Tous les professionnels à l'affût d'idées neuves pour le développement de leurs sociétés ont pu bénéficier d'avis pertinents et de conseils de spécialistes en la matière. Le Forum est un lieu d'échange entre PME dans des domaines allant de la gestion des Ressources Humaines au secteur des NTIC (informatique et Internet), en passant par le monde de la finance ou du conseil en

gestion. Le «Forum des Entrepreneurs by Initiatives» a rencontré un franc succès, réunissant plus de 200 exposants et la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a rassemblé 13 exposants sur son stand collectif national en leur offrant la possibilité d'exposer leurs produits et services et ainsi une vision internationale.

Au nombre de celles-ci, on peut citer BClux, bureau comptable au service des PME, le Centre de Recherche Public Henri Tudor; Editus pour l'édition officielle d'annuaires, FCI Conseil pour l'audit et la consultation en matière de sécurité, l'Hôtel Le Royal, Format pour la construction de stands de foires, Katharsia productions pour l'audiovisuel, Lease, bureau d'études spécialisé dans l'apport de solutions techniques; MGK Technologies, développeur de produits de sécurité informatique, l'Office des Publications officielles des Communautés européennes, Paddock, consultants, fiscalistes et auditeurs, Piton pour l'édition de solutions de gestion intégrée, sans oublier Wempro, société de promotion immobilière.

Organisé par l'EIC et ses différents collaborateurs, à savoir l'AWEX (Agence Wallonne à l'Exportation et aux investissements étrangers), SPI+ et l'AWT (Agence Wallonne des Télécommunications), le «B2fair Business ICT Matching Day» a permis aux entreprises de nouer des contacts, de trouver de nouveaux partenaires potentiels et de rencontrer en un seul et même endroit des entreprises en provenance des régions limitrophes belge, néerlandaise, allemande, française et luxembourgeoise.

Le dernier jour du salon a été l'occasion pour la Chambre de Commerce du

Grand-Duché de Luxembourg de donner un brunch luxembourgeois.

Après un mot de bienvenue prononcé par Madame Sabrina Sagramola, Responsable des Affaires Européennes de la Chambre de Commerce, et les interventions de Monsieur Pierre Luthers, Directeur d'Enjeu (l'organisateur du Forum) et de Monsieur Pierre-Yves Lacroix, Vice-Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Liège-Verviers, les invités se sont régalés avec un large éventail de produits luxembourgeois.

6 novembre 2007

Conférence: "Poland – Creating an Innovative Strategy and Performance"



S.E. Madame Barbara Labuda,
Ambassadrice de la République de Pologne
au Luxembourg

Le 6 novembre dernier, la Chambre de Commerce a organisé, en étroite collaboration avec l'Ambassade de la République de Pologne au Luxembourg, la conférence «Poland – Creating an Innovative Strategy and Performance».

Une soixantaine de participants représentant des entreprises du secteur

financier et des administrations ont eu la possibilité d'assister à une conférence dédiée aux innovations et échanges d'expériences avec des représentants polonais hautement qualifiés.

La conférence était inaugurée par Carlo Thelen, Membre du Comité de Direction et Chef du Département Economique et du Département International et S.E. Madame Barbara Labuda, Ambassadrice de la République de Pologne au Luxembourg.

Animée par Monsieur le Professeur Jerzy Buzek, Député européen et ancien Premier ministre de la République de Pologne (1997-2001), les experts de Pologne venant des ministères, des universités et de l'Académie Polonaise des Sciences, y ont présenté une grande panoplie de projets actuels et innovants encadrés par des informations sur les subsides disponibles offerts par le gouvernement polonais pour des projets dédiés à la recherche et le développement.

La conférence a été clôturée par Madame Erna Hennicot-Schoepges, Députée européenne, qui a présenté un aperçu des activités de la Commission européenne dans le cadre de l'innovation et a souligné l'importance d'un échange universitaire et de la formation des étudiants.

13. – 15.1.2008

TOP DRAWER
Messe für Geschenkartikel
London (GB)
Tel.: 0044 207 24 46 433

14. – 20.1.2008

IMM COLOGNE
Möbelmesse
Köln (DE)
Tel.: 0049 221 82 10

15. – 18.1.2008

MOSSHOES
Fachmesse für Schuhproduzenten
und Händler
Moskau (RUS)
Tel.: 007 495 12 47 76 5

15. – 27.1.2008

EUROPEAN MOTOR SHOW
Messe für Fahrzeugbau
Brüssel (BE)
Tel.: 0032 2 77 86 400

16. – 18.1.2008

BREAD & BUTTER
Modemesse
Barcelona (ES)
Tel.: 0049 30 40 04 40

16. – 18.1.2008

INTERNEPCON JAPAN
Fachmesse für Elektrotechnik
und Elektronik
Tokyo (JP)
Tel.: 0081 3 33 49 85 01

17. – 21.1.2008

IBERJOYA
Internationale Schmuckmesse
Madrid (ES)
Tel.: 0034 91 72 23 000

17. – 21.1.2008

BISUTEX
Fachmesse für Modeschmuck
und Accessoires
Madrid (ES)
Tel.: 0034 91 72 23 000

17. – 21.1.2008

INTERGIFT
Internationale Geschenkartikelmesse
Madrid (ES)
Tel.: 0034 91 72 23 000

17. – 27.1.2008

INTERNATIONALE GRÜNE WOCHE
Messe für Ernährungswirtschaft,
Landwirtschaft und Gartenbau
Berlin (DE)
Tel.: 0049 30 30 38 20 27

18. – 21.1.2008

MACEF
Fachmesse für Haushaltswaren,
Geschenkartikel, Uhren und Schmuck
Mailand (IT)
Tel.: 0039 02 48 55 01

19. – 27.1.2008

BOOT
Internationale Bootsausstellung
Düsseldorf (DE)
Tel.: 0049 211 45 60 01

22. – 25.1.2008

BUDMA
Internationale Baumesse
Posen (PL)
Tel.: 0048 61 869 20 00

23. – 27.1.2008**CHRISTMASWORLD**

Internationale Messe für Festartikel
und Geschenkartikel
Frankfurt a.M. (DE)
Tel.: 0049 69 75 750

23. – 27.1.2008**PAPERWORLD**

Internationale Messe für Büroausstattung
und Bürobedarf
Frankfurt a.M. (DE)
Tel.: 0049 69 75 750

24. – 27.1.2008**BIJORHCA**

Fachmesse für Modeschmuck,
Silberwaren und Modeaccessoires
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 47 56 52 82

24. – 28.1.2008**MEUBLE PARIS**

Internationale Möbelmesse
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 44 29 02 00

25. – 27.1.2008**VAKANZ**

Tourismus Messe
Luxemburg (LU)
Tel.: 43 99 1

25. – 27.1.2008**WHO'S NEXT**

Internationale Ausstellung für Streetwear
und Clubmode
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 40 13 74 74

25. – 28.1.2008**ANTIQUITÄTEN- UND KUNSTAUSSTELLUNG
& FESTIVAL DES LUXEMBURGER BUCHES**

Messe für Kunst, Antiquitäten und Bücher
Luxemburg (LU)
Tel.: 43 991

25. – 29.1.2008**MAISON & OBJET**

Internationale Messe für Innendekoration,
Geschenkartikel und Tischdekoration
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 44 29 02 00

27. – 30.1.2008**ISM**

Internationale Süßwarenmesse
Köln (DE)
Tel.: 0049 221 82 10

27. – 30.1.2008**IPSO WINTER**

Internationale Fachmesse für Sportartikel
und Sportmode
München (DE)
Tel.: 0049 89 94 92 01 91

27. – 31.1.2008**MIDEM**

Der Welt-Musik-Markt
Cannes (FR)
Tel.: 0033 1 41 90 44 00

28. – 31.1.2008**ARAB HEALTH**

Internationale Fachmesse für Medizintechnik,
Krankenhausausstattung
Dubai (VAE)
Tel.: 00971 4 33 65 161



Monsieur Carlo Thelen, le Député européen et l'ancien Premier ministre polonais Jerzy Buzek (1997-2001) et Madame Erna Hennicot-Schoepges, Députée européenne

Pour de plus amples informations sur le contenu de la conférence,
nous vous prions de bien vouloir contacter le
Département International – Affaires européennes de la Chambre de Commerce
par téléphone: +352 42 39 39-360 ou par e-mail: europe@cc.lu.

9. November 2007

2. Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz im Zeichen der Wirtschaft und Medien



Jeannot Krecké, Minister für Wirtschaft und Außenhandel des Großherzogtums Luxemburg

Am 9. November fand in der Handelskammer des Großherzogtums Luxemburg die zweite Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz zum Thema Wirtschaft und

Medien statt, die von der Handelskammer Luxemburg in Zusammenarbeit mit der Deutschen Botschaft in Luxemburg und der AHK debelux organisiert wurde. Eine erste Konferenz zur



S.E.H. Dr. Hubertus von Morr, Botschafter der Bundesrepublik Deutschland in Luxemburg

deutsch-luxemburgischen Zusammenarbeit fand bereits im Februar diesen Jahres statt.

Die Konferenz wurde von Pierre Gramagna, Direktor der Handelskammer Luxemburg, eröffnet und moderiert. Als Sprecher waren eingeladen: S.E. Herr Dr. Hubertus von Morr, Botschafter der Bundesrepublik Deutschland in Luxemburg, Ernst Wilhelm Contzen, CEO der Deutschen Bank Luxemburg, Elmar Heggen, Finanzvorstand und Leiter des Corporate Centers der RTL-Group sowie Michael Glos, Bundesminister für Wirtschaft und Technologie der Bundesrepublik Deutschland und Jeannot Krecké, Minister für Wirtschaft und Außenhandel des Großherzogtums Luxemburg.

Die Konferenz präsentierte ein breites Spektrum der wirtschaftlichen Zusammenarbeit Luxemburgs und Deutschlands. Angefangen von regelmäßigen Kooperationen in der Großregion, z. B. im Rahmen von gemeinsamen Wirtschaftsreisen, Organisation von Gemeinschaftsständen der Großregion und der Entwicklung gemeinsamer Projekte wie dem „Wirtschaftsportaal“, ist Deutschland für Luxemburg ein traditionell wichtiger Handelspartner und liegt bei den Exporten an erster Stelle und bei den Importen auf dem zweiten Platz.

Die Zusammenarbeit mit den deutschen Partnern wird auch im nächsten Jahr kontinuierlich weitergeführt. Bereits im Februar wird in Düsseldorf

und Köln ein Finanzseminar organisiert, dem im Herbst eine multisektorale Wirtschaftsreise nach Baden-Württemberg folgen wird.

Hervorgehoben wurde in der Konferenz die Bedeutung Europas und der Europäischen Union, zu deren Gründungsmitglieder sowohl Deutschland als auch Luxemburg gehören. Der Lisabonner Vertrag bietet dabei den Rahmen für die neue Europäische Union mit 27 Mitgliedstaaten.

In interessanter Weise wurden während der Konferenz die Perspektiven auf das jeweilige Nachbarland erörtert. Dabei wurde bei der Sicht auf Luxemburg deutlich gemacht, dass es in breiten Teilen der deutschen Bevölkerung als bedeutender Finanzplatz bekannt ist, besonders im Bereich Private Banking. Der starke Finanzsektor in Luxemburg konnte sich durch ein entsprechendes gesetzliches Rahmenwerk entwickeln und die Arbeit wurde und wird von einer pragmatisch und lösungsorientiert arbeitenden Bankenaufsicht unterstützt.

Aber Luxemburg bietet auch viele andere Vorteile. Von besonderer Bedeutung ist beispielsweise der „Multi-Kulti Charakter“, der ein Modell für viele andere Länder sein könnte.

Luxemburg verdankt seinen Wohlstand der Stahlbranche und ist heute ein attraktiver Standort, der zahlreiche internationale Firmen, wie z.B. Amazon, angezogen hat. Luxemburg weist Unternehmen wie SES auf, die als

29. – 31.1.2008

LEARNTEC

Internationale Fachmesse für Bildungs- und Informationstechnologie
Karlsruhe (DE)
Tel.: 0049 721 37 20 51 40

30.1. – 3.2.2008

FITUR

Internationale Tourismusmesse
Madrid (ES)
Tel.: 0034 91 72 23 000

30.1. – 1.2.2008

SEMICON KOREA

Fachmesse für Elektrotechnik und Elektronik
Seoul (KO)
Tel.: 001 408 94 36 900

31.1. – 3.2.2008

AUTOMECHANIKA

Messe für Fahrzeugbau
Rom (IT)
Tel.: 0049 69 75 750

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen.

Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an Frau Bettina MILEWSKI, Tel.: 42 39 39-372.

La Chambre de Commerce se tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises intéressées par la documentation sur les foires et salons pour consultation sur place.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Bettina MILEWSKI, tél.: 42 39 39-372.

Erfolgsbeispiel dienen können. Stark vertreten sind außer dem Finanzsektor auch Unternehmen der IT-Branche. Der Anteil des E-Commerce ist stark gestiegen und auch Sektoren wie Logistik und Schifffahrt spielen eine wichtige Rolle. Dies ist notwendig für das Land, um nicht durch fehlende Diversifizierung an Wettbewerbsfähigkeit einzubüßen.

Bekannt ist Luxemburg aber auch durch Radio Luxemburg. Es ist die Heimstätte des privaten Rundfunks und bot 1955 mit Tele Luxemburg den ersten privaten Fernsehsender an. Heute ist die RTL Group Europas größtes Rundfunkunternehmen und gehört inzwischen zur Bertelsmann Gruppe. Die voranschreitende Digitalisierung bietet neue Herausforderungen für die Kreativbranche und es gibt zahlreiche Chancen im Bereich Musik und Fernsehen. Ein weiteres wichtiges Thema wird in Zukunft die Sicherung des geistigen Eigentum sein.

Als großes Problem wurde während der Konferenz der Mangel an



Michael Glos, Minister für Wirtschaft und Technologie der Bundesrepublik Deutschland und Pierre Gramegna, Direktor der Handelskammer Luxemburg

qualifiziertem Personal erörtert, der es erforderlich macht qualifizierte Mitarbeiter auch aus Drittländern zu engagieren und sich andererseits aber auch vermehrt um eine bessere Ausbildung von Personal im eigenen Land zu bemühen.

In Deutschland ist inzwischen eine deutliche Verbesserung der wirtschaftlichen Lage spürbar. Nach den Jahren der Wiedervereinigung, die hohe Kosten verursacht hat, ist jetzt ein Aufwärtstrend zu verzeichnen. Für 2008 wird ein Wirtschaftswachstum von 2 %

erwartet. Schwierigkeiten bereitet auch in Deutschland der Mangel an qualifiziertem Personal, der unbedingt weitere Maßnahmen in Ausbildung und Forschung verlangt.

Auch der weiterhin starke Euro zeigt einerseits, dass die Entscheidung für eine gemeinsame Währung richtig war, die damals stark von Jean-Claude Juncker vorangebracht wurde, aber auf der anderen Seite jetzt die Sorge eines zu starken Euros verursacht, der negative Auswirkungen auf das Exportgeschäft hat. Darüber hinaus sind auch in Deutschland Reformen wichtig, die die Wettbewerbsfähigkeit erhöhen und es muss weiter an der Konsolidierung gearbeitet werden.

Die Konferenz strich in vielen Punkten die bereits erfolgte Zusammenarbeit der beiden Länder und auch der Partner in der Großregion heraus, ließ aber auch erkennen, an welchen Punkten noch stärker gearbeitet werden muss, wie z. B. im Bereich des Ausbaus des Schienennetzes, um eine bessere Anbindung der Region zu sichern. ■

Weitere Konferenzen zur Deutsch-Luxemburgischen Zusammenarbeit sind für das nächste Jahr geplant. Unternehmen, die weitergehende Informationen benötigen, können sich an den Geschäftsbereich International – Europäische Angelegenheiten wenden unter der Telefonnummer: +352 42 39 39-360 oder per E-Mail: europe@cc.lu.

6500 m² modulables pour vos conférences et réunions

Située au cœur du quartier d'affaires du Kirchberg, la Chambre de Commerce vous offre un cadre prestigieux pour l'organisation de vos événements

- 4 grandes salles de conférence
- 36 salles de formation
- Matériel de haute technologie
- Parking privé de 650 places



Votre partenaire pour la réussite

7, rue Alcide de Gasperi
L- 2981 Luxembourg

Tél.: + 352 42 39 39 - 240

Fax: + 352 43 83 26

events@cc.lu www.cc.lu

3 journées pour les contacts d'affaires et la création d'entreprise

contact



Le matchmaking en action

■ Forum de l'Entreprise

Organisé par la Chambre de Commerce en étroite collaboration avec ses partenaires de la Grande-Région, le Forum de l'Entreprise 2007 s'est déroulé au Luxembourg du 20 au 22 novembre dans le cadre du salon professionnel «CONTACT» à Luxexpo. Avec 1.500 contacts et 208 entreprises participantes, la deuxième édition de cet événement majeur a rencontré un franc succès, améliorant encore les résultats de l'année précédente.

Réunissant des entrepreneurs en provenance de la Grande-Région, à savoir

de la Rhénanie-Palatinat, de la Sarre, de la Lorraine, de Wallonie et du Grand-Duché de Luxembourg, mais aussi d'Irlande, des Pays-Bas et même de Pologne, le Forum de l'Entreprise 2007 a servi de plate-forme unique de rencontres pour les PME, tout en démontrant son caractère international et généraliste. Le Forum de l'Entreprise 2007 a bénéficié, cette année, du soutien financier de la Commission européenne, via le programme INTERREG III-B dans le cadre du projet européen «STIMUTRAN-SME» ayant pour

objectif de stimuler les courants d'affaires transnationaux entre petites et moyennes entreprises dans le Nord-Ouest de l'Europe.

L'élément principal du Forum de l'Entreprise était une bourse de contact reposant sur le concept international «B2fair – Business to Fairs», implémenté pour la première fois lors de la foire d'Hanovre en 2005. Cette bourse permettait aux entreprises intéressées de rencontrer d'autres entreprises de leur choix, lors de rendez-vous organisés au préalable. A l'aide d'un catalogue en ligne, les hommes d'affaires pouvaient aisément sélectionner leurs rendez-vous sur base de leurs attentes spécifiques. «Au moment où l'on nous dit que tout se fait par Internet, il est bon de rappeler que les affaires, en dernier ressort, se concluent d'homme à homme», a souligné Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce lors de l'ouverture officielle du salon.

Au-delà de la bourse de contact, plusieurs autres activités, telles que des workshops thématiques, ont été organisées. Le premier atelier, dont les orateurs étaient Monsieur Christian Meyers de l'Office Benelux de la Propriété intellectuelle, Monsieur Pierre Kihn de l'Office Freylinger et Madame Isa-



Les lauréats du «b2fair Business Award»

belle Schlessler de Luxinnovation, portait sur la propriété intellectuelle. Le deuxième, géré conjointement par Monsieur Mario Di Steffano, Avocat, et Madame Laure Joya, Responsable de l'Euro Info Centre de Metz, était intitulé «Structurer vos partenariats d'affaires dans la Grande Région: des bonnes pratiques pour vos contrats». Le troisième, guidé par Monsieur Fernand Entringer, Avocat, Madame Dagmar Lübeck du Auftragsberatungszentrum Rheinland-Pfalz (abc-rlp) et Monsieur Niels Dickens de l'Euro Info Centre de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, concernait les appels d'offres dans la Grande-Région.

S'y ajoutait un programme attractif, dont notamment la soirée du 21 novembre. Offrant un buffet dînatoire et un encadrement musical, elle avait pour principal objectif de renforcer encore davantage les contacts entre les exposants du salon et les participants au Forum, le tout dans une atmosphère décontractée. Modérée par M. Peter Pöhle de la société «media65 europe», la soirée comportait également la remise du «b2fair Business



award», attribué aux entreprises qui ont pu réaliser des résultats concrets grâce à leur participation au Forum de l'Entreprise en 2006, ou d'autres événements de «matchmaking» similaires, comme le Forum des Entrepreneurs à Liège. Se sont vues décerner ce prix les entreprises luxembourgeoises Agropim IT Solutions et Piton ainsi que la société belge Captel. Martina Nocken de Nocken and Hammes Consulting, l'Euro Info Centre Trèves ainsi que l'Euro Info Centre Lorraine ont été également récompensés.

Qu'en est-il des retombées du Forum? Les hommes d'affaires se sont montrés satisfaits de l'organisation et du déroulement général de la manifestation. A n'en pas douter, les contacts noués pendant le Forum de l'Entreprise 2007 déboucheront sur une coopération plus étroite entre les acteurs impliqués, dans un avenir proche. De quoi justifier l'attribution des prix de l'année prochaine.

■ Pavillon TRAU DECH: «the place to be» pour trouver informations et conseils sur la création d'entreprises

Le salon Contact a également donné l'opportunité aux acteurs publics et privés de la création d'entreprise de se présenter sur un pavillon commun. Lancée depuis maintenant quelques années, la campagne TRAU DECH a pour but de stimuler les créateurs potentiels d'entreprise à se lancer dans l'indépendance. Les partenaires traditionnellement associés à cette campagne ont profité des 3 jours du salon pour offrir une chance unique aux créateurs de trouver en un seul endroit les informations et contacts nécessaires à la mise en œuvre de leur projet.

Etaient présents sur le pavillon TRAU DECH la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, le Guichet Unique PME, le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, le Ministère des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement, le Ministère de l'Egalité des Chances, la Fédération des Femmes Cheffes d'Entreprises Luxembourg, l'Office du Ducroire, la Société Nationale de

Crédit et d'Investissement (S.N.C.I.), la Mutualité de Cautionnement et d'Aides aux Commerçants, la Mutualité d'Aide aux Artisans, 1,2,3,GO, le Technoport, Luxinnovation-Ecostart, la Fortis, la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, la Dexia et la Raiffeisen.

Une centaine de futurs chefs d'entreprise est venue rencontrer et discuter concrètement sur le stand avec ces acteurs publics ou privés de la création organisés autour de 4 axes, à savoir la création, le financement, l'innovation et les instances publiques encadrant ces différents volets de la création d'entreprises.

■ Lancement des Journées création et transmission 2007

Il était donc tout naturel d'organiser le lancement des Journées création et transmission d'entreprises 2007 sur ce salon. Le coup d'envoi a été donné le 22 novembre dernier par le Ministre des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement, Monsieur Fernand Boden. Une conférence organisée par Deloitte a ensuite permis d'aborder la transmission d'entreprises; solution alternative souvent méconnue des personnes souhaitant se lancer dans l'indépendance.

L'après-midi a permis quant à lui de présenter lors de 4 ateliers les différentes facettes de la vie d'une entreprise que sont sa création, son financement, la réalisation d'un business plan et les enjeux de l'innovation. Chaque séminaire a accueilli entre 15 et 25 participants permettant une grande interaction entre les orateurs et l'assistance, qui, comme chaque année, a montré que la création d'entreprise reste un sujet d'actualité continuant à intéresser de nombreuses personnes. La précision des questions ainsi que leur pertinence a permis d'engager des échanges qui auront apporté une valeur ajoutée certaine aux différentes présentations.

Pour plus d'informations concernant la création d'entreprise, le Portail Entreprise constitue une référence à consulter et est accessible à l'adresse: www.entreprises.lu.

■ Dernier événement organisé: «Le style managérial des femmes, avantage concurrentiel?»

La dernière manifestation intervenant dans le cadre Journées création et transmission d'entreprises s'est déroulée le 4 décembre dans les locaux de la Cham-



Photo: F. Aussems

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Monsieur Jeannot Krecké, à son arrivée lors de l'inauguration du salon Contact



bre de Commerce et a été organisée par la Fédération des Femmes Cheffes d'Entreprise Luxembourg.

Organisée en table ronde autour du thème du style managérial des femmes, la manifestation était animée par Madame Vinciane Istace (DRH PwC Luxembourg) avec la participation de Monsieur Robert Dennewald (Président de la FEDIL), Monsieur Fernand Ernster (Directeur général, L'Esprit Livre) Madame Michelle Detaille (Administrateur-délégué, No Nail Boxes) et Madame Josiane Eippers (Associée-gérante, ADT-Center).

■ **Prochaine manifestation:**
**«Un aperçu des multiples
voies vers l'indépendance»**

Les Journées création et transmission d'entreprises se poursuivront les 22 et



Photo: F. Aussems

La conférence a attiré un public nombreux et fortement intéressé

23 février 2008 à la Chambre des Métiers. Organisé par la FUSE¹, le séminaire «Un aperçu des multiples voies vers l'indépendance» est destiné à présenter les outils

de la création d'entreprises ainsi que le financement et les outils d'accompagnement. Information et inscription sur: www.fuse.lu. ■

¹ FUSE est l'abréviation de «Fondation des Universitaires en Sciences Économiques». Cette Fondation a pour objet d'attribuer régulièrement un prix du jeune créateur d'entreprise ainsi qu'une bourse d'études à des étudiants en sciences économiques, commerciales, politiques, sociales, en gestion, en finance, en sociologie ou en communication. FUSE – Esprit d'Entreprise veut mettre davantage encore les capacités professionnelles des économistes au service de la communauté nationale et internationale par des actions variées.

11th to 18th January 2008

Luxembourg Promotion Week to the Kingdom of Saudi Arabia

The Chamber of Commerce of the Grand Duchy of Luxembourg, in close cooperation with the Ministry of the Economy and Foreign Trade, will organize a trade mission to Saudi Arabia. Mr Jeannot Krecké, Minister of the Economy and Foreign Trade, will lead the delegation from 11th to the 18th of January 2008 to Riyadh and Jeddah, where seminars on the Luxembourg industrial and financial sectors will be organized.

Saudi Arabia is the largest economy in the Middle East, comprising 25 percent of the Arab world's GDP. It is an oil-based economy and possesses one fourth of the world's proven petroleum reserves. Economic growth will remain robust in 2008-09, driven by strong government spending, rising foreign investment and an expected pick-up in oil output.

The opening of the banking sector promotes greater integration with the Gulf Cooperation Council and has helped to pave the way for Saudi Arabia's accession in 2005 to the World Trade Organization, thus providing assurance to foreign investors in the Kingdom.

The Capital Market Authority (CMA) set up new regulations actively promoting the investment fund industry. The mutual fund market grew by 69 % during the last 5 years and is looking for new products: private equity funds, hedge funds, "sharia" compliant funds.

Participating companies from Luxembourg may request business meetings with local companies or institutions at each of the two visited sites. The cancellation fee will be 200 €. ■



Riyadh, Capital of the Kingdom of Saudi Arabia

Interested companies should contact

Mrs Viviane HOOR, fax: +352 42 39 39-822, e-mail: viviane.hoor@cc.lu no later than December 20, 2007.

For more information, feel free to contact the person in charge,
Mr David LUTTY (tel: +352 42 39 39-316, e-mail: david.lutty@cc.lu)

BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

■ Le partenariat commercial:

- La prospection des marchés
- La promotion des produits
- La distribution des produits
- Le contrat de distribution, de distribution réciproque, de concession, d'agence, de franchise, de marketing et de portage

■ Le partenariat industriel:

- La fabrication commune des produits
- La sous-traitance stratégique
- Les achats groupés
- La logistique commune

■ Le partenariat technologique:

- Le transfert de technologie et de savoir-faire
- La sous-traitance stratégique
- La soumission et l'exécution en commun de programmes de recherche
- La conception et le développement, l'adaptation de nouveaux produits en commun

■ Les formes participatives de partenariat:

- La joint venture
- Le groupement d'intérêt économique et le groupement européen d'intérêt économique
- La prise de participation
- Les groupements momentanés d'entreprises

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités de faire face à de grandes entreprises et de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial. Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul.

Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen.

Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, la Chambre de Commerce, via son Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI, vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau des Euro Info Centres est représenté.

Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant l'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande.

Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI
Tél.: 42 39 39-333
Fax: 43 83 26
E-mail: eic@cc.lu

OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société d'ingénierie belge, spécialisée dans l'aide technique, l'approvisionnement de matériel et le commerce en Europe et dans les pays industrialisés, recherche des partenaires vendeurs freelance (EIC-20071105).
- 2 Société italo-suisse-roumaine, spécialisée dans les énergies propres et renouvelables, recherche des partenaires (EIC-20071115).
- 3 Société béninoise, spécialisée dans l'import export, recherche des partenaires pour exporter au Luxembourg des produits tropicaux, du textile, du matériel électronique (EIC-20071108).
- 4 Société portugaise, spécialisée dans le textile, recherche des intermédiaires commerciaux pour la vente de sa collection automne/hiver pour enfants (EIC-20071113020).
- 5 Société française, spécialisée dans la production de fours à pizza à feu de bois à usage domestique, recherche des agents commerciaux et des distributeurs (EIC-20071113008).

- 6 Société française, spécialisée dans le domaine des équipements électriques, recherche des partenaires commerciaux pour la conclusion d'accords de distribution réciproque (EIC-20071026025).
- 7 Société lituanienne, spécialisée dans le transport de marchandises par route, recherche des partenaires pour conclure une joint venture (EIC_20071027001).
- 8 Société bulgare, spécialisée dans la production de divers produits à base de lait de soja (fromage, mayonnaise, pâte, etc.), recherche des distributeurs (EIC-20071026002).
- 9 Société italienne, spécialisée dans la production de vins, recherche des distributeurs (EIC-20071025025).
- 10 Société espagnole, spécialisée dans la conception, la production et la distribution de vêtements pour enfants, recherche des distributeurs (EIC-20071026012).
- 11 Société danoise, spécialisée dans le développement et la production de machines à usage particulier et de systèmes robotiques à usage industriel, recherche des producteurs ou des fournisseurs de machines et d'équipements pour l'agroalimentaire et souhaitant vendre sur les marchés danois ou scandinaves (EIC-20071113028).

BON DE COMMANDE • à remplir à la machine ou en lettres majuscules (Toutes les mentions sont obligatoires.)

Entreprise: _____

Numéro au RCS: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http:// _____

1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10 11

Date: _____

Signature: _____

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**

Département International – Affaires européennes
Euro Info Centre – Luxembourg PME / PMI

Personne de contact: Mme Anne-Cécile SADOT

7, rue Alcide de Gasperi

Luxembourg / Kirchberg • L-2981 Luxembourg

Tél.: 42 39 39-373 • Fax: 43 83 26

E-mail: eic@cc.lu

Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI

Textes européens publiés du 20 octobre 2007 au 19 novembre 2007

L'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements

européens. Vous trouverez ainsi dans chaque édition du Merkur une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de nous

retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique. ■

Communications publiées du 20 octobre 2007 – 19 novembre 2007

- | | | |
|---|---------------|--|
| 1 | 2007/C248/01 | Avis de la BCE sur les indices des prix à la consommation harmonisés |
| 2 | 2007/C256/02 | Avis du CESE sur la proposition de directive relative aux mesures pénales visant à assurer le respect des droits de propriété intellectuelle |
| 3 | 2007/C270E/01 | Position commune en vue de l'adoption d'une directive sur les contrats de crédit aux consommateurs |

Décisions publiées du 20 octobre 2007 – 19 novembre 2007

- | | | |
|---|-------------|---|
| 4 | 2007/116/CE | Introduction de numéros réservés supplémentaires commençant par «116» |
|---|-------------|---|

Directives publiées du 20 octobre 2007 – 19 novembre 2007

- | | | |
|---|------------|--|
| 5 | 2007/60/CE | Evaluation et gestion des risques d'inondation |
|---|------------|--|

Règlements publiés du 20 octobre 2007 – 19 novembre 2007

- | | | |
|---|-----------|---|
| 6 | 1183/2007 | Régime communautaire de contrôles des exportations de biens et technologies à double usage |
| 7 | 1255/2007 | Règles de politique d'intérêt général relatives à la mise en œuvre et aux fonctions du domaine de premier niveau .eu et les principes applicables en matière d'enregistrement |
| 8 | 1214/2007 | Nomenclature tarifaire et statistique et tarif douanier commun |

BON DE COMMANDE • à remplir à la machine ou en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http:// _____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

- en français en allemand
 en anglais autre (à préciser) _____

- 1 2 3 4 5 6
 7 8

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Département International – Affaires européennes
Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI

Personne de contact: Mme Anne-Cécile SADOT

7, rue Alcide de Gasperi

Luxembourg/Kirchberg • L-2981 Luxembourg

Tél.: 42 39 39-333 • Fax: 43 83 26

E-mail: eic@cc.lu

**Mon entreprise :
34 employés
8 commerciaux
5 cadres
et ... AXA**



TeamUp

**La gamme complète de solutions-entreprise
qui a tout pour vous séduire.**

Quel que soit votre projet d'entreprise, sa taille ou son secteur d'activité, nos spécialistes-entreprise s'engagent à vos côtés. Ils analysent avec vous les risques et les opportunités liés à votre activité et vous proposent des solutions personnalisées et packagées.

TeamUp d'AXA est une gamme complète,

innovante et évolutive exclusivement dédiée aux professionnels. Elle répond de façon spécifique à vos attentes en matière de protection matérielle, de placement et d'assurances collectives pour vous et pour vos salariés. Demandez conseil à votre agent ou courtier AXA.



www.axa.lu

Maacht dat Bescht aus Ärem Liewen

26 novembre 2007

IFCC: Revue de l'exercice 2007 et nouvelles formations proposées en 2008



Paul Emering, Chargé de direction de l'IFCC (à gauche) et Jean Junck, Membre du Comité de Direction de l'IFCC, lors de la conférence de presse

La formation professionnelle continue constitue aujourd'hui un instrument indispensable pour assurer le développement des compétences des personnes en activité professionnelle. Ce constat est d'autant plus vrai que l'inadéquation entre les connaissances et les qualifications des jeunes gens ayant quitté l'enseignement initial et les exigences y relatives des entreprises tend à croître. Il importe donc de mettre en place à l'échelon national un système de formation capable de répondre à ce besoin croissant en qualification.

L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) contribue à la réalisation de cet objectif en proposant aux entreprises une offre de formation étoffée et de qualité. En misant sur la coopération avec d'autres organismes de formation luxembourgeois, l'IFCC privilégie l'effort concerté pour développer les compétences des salariés.

■ IFCC: Petit historique

Consciente de l'enjeu que constitue le lifelong learning pour l'ave-

nir économique du Grand-Duché de Luxembourg, l'Assemblée Plénière de la Chambre de Commerce, dans sa réunion du 17 mai 2002, a adopté le plan d'action 2003 et a fixé comme objectif prioritaire que la Chambre de Commerce soit un acteur privilégié en matière de formation professionnelle initiale et continue.

Pour concrétiser cet objectif et pour lui donner une visibilité particulière, il a été retenu de doter les activités de formation professionnelle continue d'une nouvelle dynamique par la création de l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC).

Lancé le lundi 29 mars 2004, l'IFCC a pour objet prioritaire de promouvoir, concevoir, développer et gérer tous moyens, mesures ou programmes de formation dans l'intérêt des entreprises luxembourgeoises et plus particulièrement des PME.

Trois ans après son lancement, l'IFCC jouit déjà d'une forte crédibilité auprès des entreprises formatrices luxembourgeoises. L'IFCC est aujourd'hui, de

par le nombre des inscriptions enregistrées, le deuxième offreur de formation au Luxembourg.

■ L'exercice 2007 en revue

Au cours de l'exercice 2007, approximativement 8.200 stagiaires se sont inscrits auprès de l'IFCC, ce qui constitue une progression de 20,8 % par rapport à l'année précédente. Ce bon résultat met en évidence la volonté des entreprises luxembourgeoises d'investir en matière de formation de leur personnel, ce qui confirme les résultats de l'enquête «Continuing Vocational Training» réalisée par l'Université du Luxembourg et le Statec.

Avec l'appui de la FEDIL, l'IFCC a développé un dispositif de formation spécifique pour les entreprises du secteur industriel luxembourgeois. Les premières formations seront proposées aux entreprises au 1^{er} semestre 2008. Par ailleurs, une enquête de détection des besoins en formation a été menée auprès des agences de voyages avec l'appui des fédérations patronales concernées. L'objectif étant de développer des formations adaptées pour les besoins de cette branche du commerce en pleine expansion.

En matière de communication, l'IFCC a réalisé un clip de promotion destiné à promouvoir ses activités auprès des entreprises.

■ Les objectifs pour l'exercice 2008

Le programme de travail 2008 de l'IFCC prévoit une importante activité de «veille» au niveau des besoins en formation des secteurs de l'immobilier et des transports. D'importants travaux de conception et de développement seront mis en œuvre pour étoffer l'offre de formation actuelle.

Le programme de travail 2008 se caractérise par les activités suivantes:

- Rédaction d'avis et recommandations
- Etudes et enquêtes sectorielles (Immobilier, Transports)

- Conception de nouveaux projets de formation
- Mise en œuvre et gestion du programme de formation
- Finalisation de la démarche «Certification ISO 9001» et obtention du certificat
- Communication et relations publiques
- Animation du club des responsables de formation

■ **Exercice 2008: les nouvelles formations proposées par l'IFCC**

L'année 2008 sera marquée par le lancement d'une nouvelle formation

managériale en partenariat avec HEC Paris intitulée «Executive Development Program». Elle cible les cadres dirigeants des moyennes et grandes entreprises et porte sur une durée totale de 15 jours de formation. Cette formation se déroulera au Luxembourg.

Un dispositif de formation spécifique a été mis en place pour couvrir une partie des besoins en formation relevés auprès des entreprises industrielles, notamment dans les domaines «Automatismes et Entraînements», «Hydraulique», «Pneumatique», «Maintenance» et «Logistique». Ces formations seront proposées aux entreprises à partir du 1^{er} semestre 2008.

Conformément aux nouvelles dispositions du règlement grand-ducal du 9 juin 2006, l'IFCC est amené à proposer aux entreprises une version adaptée de la formation «Travailleur désigné en matière de sécurité et de santé au travail». Ce dernier, désigné par l'employeur, a comme mission de s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

Enfin, en matière de comptabilité l'IFCC introduit le cours du soir «Profession de comptable» qui prépare le comptable à ses missions en entreprise. Plus d'informations sur www.ifcc.lu. ■

8 novembre 2007

Grand succès de la conférence: Comment le dirigeant décide-t-il?



L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) et l'Association Progrès du Management (APM) ont organisé le jeudi 8 novembre 2007 une importante conférence intitulée «Comment le dirigeant décide-t-il? La conviction personnelle, clé des arbitrages pour la stratégie de l'entreprise» à laquelle ont participé environ 100 participants.

Dans une économie de plus en plus fluctuante, Andreu Solé, sociologue et professeur à HEC Paris a décrit le

processus de décision des dirigeants. M. Solé a défendu l'hypothèse suivant laquelle la clé de l'arbitrage du dirigeant est celle de sa conviction personnelle qui constitue la base de toute analyse, réflexion, observation et décision. Le dirigeant prend les grandes décisions en s'appuyant sur sa vision du monde, sa «boîte noire», et en assumant ses convictions, son imagination non-consciente.

Vu ses orientations très personnelles du dirigeant, M. Solé concluait en

affirmant que la stratégie de l'entreprise change si on change le dirigeant.

Le dirigeant doit accepter que l'incertitude à laquelle il est confronté, est totale et permanente et que le défi est d'apprendre à résister à cette incertitude. Les dirigeants savent que face à l'incertitude, il faut avoir des convictions et, en même temps, demeurer ouvert.

Cela suppose d'avoir non pas un seul scénario en tête, mais de fonctionner en permanence avec plusieurs possibles, non-possibles, non-impossibles. ■

Mondial des Métiers 2007

Le Japon a accueilli 850 jeunes professionnels venant des quatre coins du monde



La délégation luxembourgeoise lors du Mondial des Métiers 2007

Il y a quelques semaines s'est clôturée l'édition 2007 du championnat mondial des métiers pour jeunes professionnels. Du 14 au 21 novembre, la ville de Numazu a été le point de rencontre de jeunes artisans, techniciens ou ouvriers qualifiés venant de 45 nations différentes.

Un événement sans pareil qui a réuni cette année plus que 2.000 personnes à savoir, candidats, experts, délégués, représentants de la presse; sans citer les ressources humaines du pays organisateur. Sous les regards des spectateurs, les jeunes professionnels ont essayé de décrocher une médaille ou un prix d'excellence.

■ D'une idée vers un projet de standard mondial

En 1950, le premier concours fut organisé entre quelques pays européens. L'objectif de cette initiative était de rassembler des experts de dif-

férents pays afin d'obtenir des informations détaillées sur les systèmes de formation et les méthodes de travail dans des pays très divers.

Des études et des recherches à l'échelle mondiale confirment que les investissements dans la formation professionnelle élèvent le niveau économique; une meilleure formation augmente indéniablement la chance d'obtenir une profession satisfaisante et un poste de travail intéressant.

Aujourd'hui le mondial des métiers est plus populaire que jamais. Il propose à des jeunes qualifiés, jusqu'à l'âge de 22 ans, la chance inouïe de mesurer leurs connaissances acquises lors d'une compétition internationale. Les jeunes qui se présentent aux concours sont motivés par la passion du métier qu'ils exercent. Leur exemple contribue à dynamiser la formation et les métiers, d'autant plus qu'ils sont aussi l'image d'une insertion professionnelle réussie.

■ Les compétences clés exigées

Pour ces jeunes, l'enjeu consiste à maximiser leurs efforts afin d'exécuter au mieux et en 22 heures les projets choisis par une commission d'experts internationaux. Les accents sont mis sur une planification ciblée du travail, une exécution rapide et précise ainsi que sur la persévérance. L'on peut facilement imaginer la concentration énorme exigée. Forcément, les jeunes doivent posséder une solide maîtrise de leur métier dans le cadre d'une expérience professionnelle. Par ailleurs, les candidats doivent avoir une forte personnalité en démontrant la ferme volonté de terminer le projet pour pouvoir gagner.

■ Une formation continue pour les experts

Les experts, de leur côté, ont comme tâche de finaliser le projet à réaliser. Ce projet doit représenter autant que possible un dénominateur commun respectant les particularités de la description du métier. Cet exercice leur offre la possibilité de démontrer leur savoir-faire technique, professionnel et linguistique de même que leur capacité en tant que négociateur. Ils ont l'occasion de mettre à jour la description des métiers, un document déterminant le profil des métiers différents. Finalement, ils évaluent en équipe les réalisations des jeunes.

■ Une plate-forme d'information

Les concours de formation professionnelle font partie de l'information sur les métiers. La manifestation est ouverte à un vaste public: Elèves, apprentis, étudiants, professeurs et formateurs, chefs d'entreprise et parents sont en contact direct avec les réalisations de haute qualité. En outre, ils ont la possibilité de s'informer sur des nouveaux métiers.

AFTER WORK TRAINING PROGRAM

1^{ER} SEMESTRE 2008



concept factory.lu

PROGRAMME 1^{ER} SEMESTRE 2008

DEMANDEZ LA NOUVELLE BROCHURE DU 1^{ER} SEMESTRE 2008 AUPRÈS DE L'IFCC
WWW.IFCC.LU

PROGRAMME	DURÉE	DÉBUT	JOUR	HORAIRE	PRIX
MARKETING					
Communication publicitaire au Grand-Duché de Luxembourg	15 heures	22/01/08	Mardi et jeudi	18.30 à 21.00 h.	150 €
Médias luxembourgeois	15 heures	11/03/08	Mardi et jeudi	18.30 à 21.00 h.	150 €
RESSOURCES HUMAINES					
Gestion et calcul des salaires	15 heures	26/02/08	Mardi et jeudi	18.30 à 21.00 h.	150 €
Gestion des ressources humaines	54,5 heures	15/01/08	Mardi	18.30 à 21.00 h.	200 €
COMPTABILITÉ					
Formation à la profession de comptable					
Module 1: Comptabilité commerciale:					
Les mécanismes de la comptabilité générale	25 heures	24/01/08	Jeudi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Module 2: Comptabilité commerciale:					
Les opérations de fin d'exercice	25 heures	22/01/08	Mardi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Module 3: Analyse financière	25 heures	25/09/08	Jeudi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Module 4: Initiation au droit commercial	25 heures	22/09/08	Lundi	18.30 à 20.30 h.	75 €
Module 5: Taxe sur la valeur ajoutée	25 heures	23/01/08	Mercredi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Module 6: Initiation au droit fiscal luxembourgeois	25 heures	22/09/08	Lundi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Module 7: Les implications du droit du travail et de la sécurité sociale sur le calcul des salaires	25 heures	10/03/08	Lundi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Comptabilité et fiscalité des salaires et traitements	32,5 heures	12/02/08	Mardi et jeudi	18.30 à 21.00 h.	200 €
Aspects fiscaux de la comptabilité	10,5 heures	6/05/08	Mardi et jeudi	18.30 à 21.00 h.	150 €
DROIT					
Initiation au droit commercial	25 heures	22/09/08	Lundi	18.30 à 20.30 h.	75 €
Droit des sociétés	35 heures	23/09/08	Mardi	18.30 à 21.00 h.	175 €
Droit du travail	37,5 heures	23/01/08	Mercredi	18.30 à 21.00 h.	175 €
FISCALITÉ					
Taxe sur la valeur ajoutée	25 heures	23/01/08	Mercredi	18.30 à 21.00 h.	75 €
LANGUES					
Elementary business English	28,5 heures	7/01/08	Lundi et mercredi	18.30 à 20.00 h.	200 €
Intermediate business English - level 1	28,5 heures	8/01/08	Mardi et jeudi	18.30 à 20.00 h.	200 €
Advanced business English	28,5 heures	7/04/08	Lundi et mercredi	18.30 à 20.00 h.	200 €
Cours d'initiation à la langue luxembourgeoise appliquée au commerce	38 heures	8/01/08	Mardi et jeudi	18.30 à 20.30 h.	175 €

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux:

7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale:

Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg

(+352) 423939-220

info@ifcc.lu

(+352) 423939-820

www.ifcc.lu



Institut de Formation de la Chambre de Commerce

■ La délégation luxembourgeoise

Pour pouvoir participer au mondial des métiers, beaucoup de jeunes ont du être sélectionnés dans leur pays d'origine. La délégation luxembourgeoise était composée de jeunes issus des concours nationaux des métiers organisés par Luxskill Asbl au printemps 2006. Par ailleurs, Luxskill Asbl a contribué financièrement à l'entraînement de la délégation.

Cette année l'équipe était composée de:

Eva Latsch, (fleuriste), Jonathan Hubermont, (mécanicien d'automobile), Loïc Perrin, (installateur sanitaire et de chauffage), Guy Mander, (électronicien en énergie), Marlène Schlessler, (boulangère).

Le groupe des experts était constitué de Ruth Hau (fleuriste), Jean Steinbach (mécanicien d'automobile), Carlo Rosati (électronicien en énergie), Rudi Clemens (installateur sanitaire et de

chauffage), et Wagener Henri (boulangier).

L'équipe était encadrée par Antonio De Carolis, délégué officiel, François Ortolani, délégué technique et membre du comité technique de l'organisation internationale et de Marcel Baumann, responsable en tant que chef d'équipe des jeunes professionnels.

27 novembre 2007

L'OLAP asbl a soufflé sa 50^e bougie – Une nouvelle brochure retrace son historique



Ce 25 novembre, l'OLAP a célébré son 50^e anniversaire. Créé en 1957 dans la foulée du mouvement productiviste en Europe, lancé en 1948 avec les fonds du Plan Marshall, l'idée directrice était de créer, dans l'Europe ravagée par la 2^e Guerre Mondiale, une économie forte à l'image de l'industrie américaine. Autour de l'Agence Européenne de Productivité naissaient successivement les Centres Nationaux de Productivité et, avec un certain retard, l'OLAP.

En optant pour un modèle tripartite avant l'heure, qui trouvera plus tard son expression nationale dans le fameux «Modèle Luxembourgeois», les associés fondateurs de l'OLAP ont:

- par la composition paritaire de l'Office souligné la volonté d'une politique commune de productivité
- par le caractère privé d'une association sans but lucratif, assuré la liberté d'action nécessaire.

Dans ses 50 ans d'existence l'OLAP a toujours agi, et continue d'agir, selon les trois axes suivants: Informer – Former – Conseiller.

Aujourd'hui le volet de la formation professionnelle continue d'occuper une place de premier choix. Au cours des années '90 l'intérêt pour la formation continue s'est fortement amplifié. C'est pour répondre à cette demande que l'OLAP a concentré encore davantage ses efforts sur ce domaine d'activité.

Une brochure spécialement créée à cette occasion retrace l'historique de l'Office et renseigne le lecteur sur l'actualité et les perspectives de l'OLAP. Des interviews avec des personnalités du monde économique et social, des témoignages d'intervenants et de clients, des photos et un retour en 1957 complètent ce document.

Plus d'informations sur www.olap.lu.



Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Une formation proposée par l'**Institut de Formation de la Chambre de Commerce**
en collaboration avec son partenaire académique
l'**Institut Commercial de Nancy (ICN) Ecole de Management**



CALENDRIER SESSION 2008

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS ONLINE
WWW.IFCC.LU

PROGRAMME	DATES	JOUR	HORAIRE	INTERVENANTS
MODULE 1				
Stratégies de développement et management international	28/02/2008	Jeudi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Alexandre Melnik
Stratégies de développement et management international	29/02/2008	Vendredi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Alexandre Melnik
MODULE 2				
Marketing international	13/03/2008	Jeudi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Didier Kahlig
Marketing international	14/03/2008	Vendredi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Didier Kahlig
Marketing international	15/03/2008	Samedi	9.00 - 12.00 heures	Didier Kahlig
MODULE 3				
Transports et logistique	17/04/2008	Jeudi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Jean-Paul Gaertner
Transports et logistique	18/04/2008	Vendredi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Jean-Paul Gaertner
MODULE 4				
Instruments financiers à l'international	29/05/2008	Jeudi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Jean-Pierre Chaussinand
Instruments financiers à l'international	30/05/2008	Vendredi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Jean-Pierre Chaussinand
Instruments financiers à l'international	31/05/2008	Samedi	9.00 - 12.00 heures	Jean-Pierre Chaussinand
MODULE 5				
Management interculturel	27/06/2008	Vendredi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Alexandre Melnik
Management interculturel	28/06/2008	Samedi	9.00 - 12.00 heures	Alexandre Melnik
Grand Oral	10/07/2008	Jeudi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Alexandre Melnik

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux:
7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg

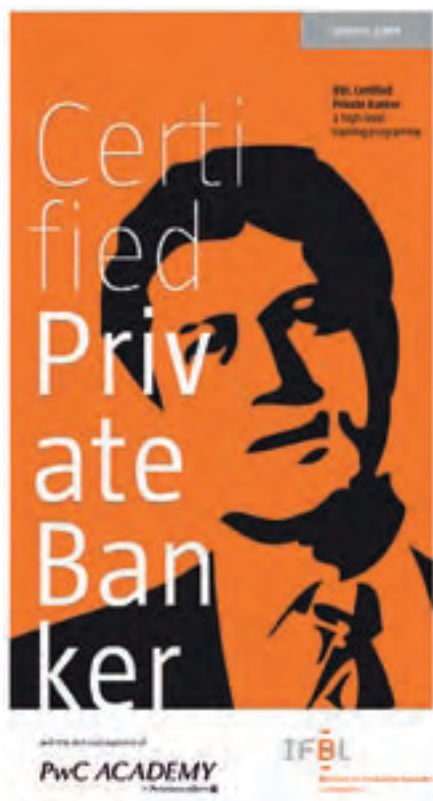
Adresse postale:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg
(+352) 423939-220
(+352) 423939-820
info@ifcc.lu
www.ifcc.lu



Institut de Formation de la Chambre de Commerce

IFBL Certified Private Banker

L'IFBL lance une formation certifiante dans le domaine du Private Banking



Ce mercredi 14 novembre, a été présentée à la Chambre de commerce, en présence de représentants du secteur financier, la formation intitulée «IFBL Certified Private Banker». Elle a pour objectif principal de donner aux responsables clientèle des banques privées des outils de compréhension de ce secteur à fort potentiel et dont le développement sera stratégique pour le futur de la Place.

Vu l'environnement de plus en plus compétitif dans lequel la Place financière évolue et vu la complexité des réglementations en vigueur, les dirigeants des banques ont marqué leur souhait de disposer d'une formation spécifique à l'attention de leurs chargés de clientèle. C'est pourquoi l'IFBL a développé un programme axé à la fois sur l'environnement fiscal et législatif propre

au Luxembourg et sur les aspects relationnels que doivent maîtriser ces cadres pour leur permettre de développer une relation exclusive avec leurs clients.

Gérée intégralement par l'IFBL, la certification bénéficiera de l'expertise technique de plusieurs intervenants spécialisés de la Place et, notamment, de l'expertise technique de PwC ACADEMY pour couvrir, entre autres, les aspects fiscaux.

Les modules, au nombre de 6, dispensés en anglais, totaliseront 180 heures de cours (soit 22,5 jours) étalées de janvier à novembre 2008. La formation peut être suivie dans son intégralité ou par module(s). Les thèmes abordés seront l'environnement légal et réglementaire, la gestion de portefeuille, l'ingénierie patrimoniale ainsi que les aspects interpersonnels liés à la relation client. Au terme des 180 heures de cours, un examen permettra d'accéder au certificat de «IFBL Certified Private Banker». ■

Le programme complet de cette formation est disponible sur simple demande au Tél.: (+352) 46 50 16-1 ou peut être consulté sur Internet: www.ifbl.lu ou www.pwccademy.lu

Partenariat entre l'IUIL et l'Entente des Hôpitaux Luxembourgeois

Formation managériale pour cadres du secteur hospitalier



De nos jours, le secteur hospitalier luxembourgeois est confronté à des contraintes budgétaires et financières impliquant des adaptations en matière de gestion. Celles-ci étant fortement liées à l'évolution de la situation économique générale du Grand-Duché de Luxembourg.

Les hôpitaux se trouvent confrontés aux mêmes contraintes que le secteur privé, qu'elles soient d'ordre organisa-

tionnel, économique ou social et doivent se préparer à assumer les conséquences de cette évolution.

Pour rendre la gestion d'un établissement hospitalier plus efficace dans le futur, le secteur doit former son personnel de façon à pouvoir faire face aux nouvelles contraintes du marché.

Le partenariat en place – L'Entente des Hôpitaux Luxembourgeois (EHL) et l'Institut Universitaire Internatio-

nal Luxembourg (IUIL) en collaboration avec l'École de Santé Publique de l'Université Libre de Bruxelles (ESP) et le Centre Lorrain de Technologies de Santé (CLTS) – s'est donné comme mission de répondre aux défis actuels en développant une formation managériale pour cadres du secteur hospitalier. La formation se présentera sous forme d'un cycle de modules répartis sur 18 mois.

La formation aura une vocation certifiante et s'adressera prioritairement aux cadres et futurs cadres du secteur hospitalier (soignants, administratifs, logistiques et financiers).

La formation est principalement axée sur 6 piliers thématiques, à savoir: Les orientations stratégiques d'un éta-

blissement hospitalier et la qualité de ses prestations; l'identité et les rôles d'un cadre; le cadre légal d'une institution hospitalière aux niveaux luxembourgeois et européen; la gestion des ressources financières et budgétaires; la gestion des ressources humaines et le développement des compétences des collaborateurs; la réalisation d'un écrit professionnel qui s'apparente à un projet de service ou d'unité.

Le lancement de la formation sera en février 2008. La formation se déroulera dans les locaux de l'IUIL et accueillera une vingtaine de participants.

La formation bénéficie du soutien du Ministère de l'Emploi et du Travail par le biais du Fonds Social Européen ■



INSTITUT UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL
LUXEMBOURG



Pour tous renseignements ou informations supplémentaires, veuillez contacter l'IUIL au numéro de téléphone 26 15 92-36 ou via e-mail vbisenius@iuil.lu



LA SOLUTION INTELLIGENTE NISSAN CABSTAR

- 3,2 à 4,5 tonnes
- Permis B ou C
- 110 à 150 cv
- Confort et sécurité maximale



SHIFT_smart solutions

BINSFELD DIFFERDANGE S.A.R.L.
2.1. Haneboesch - L-4562 Differdange
Tél 00 352 54 50 56

LENTZ PAUL S.A.
257 route d'Arlon - L-1150 Luxembourg-ville
Tél 00 352 44 45 45

NISSAN TRUCKS





PROGRAMME DE FORMATION JANVIER - FEVRIER 2008

INTITULE	DATES	HORAIRE	PRIX
MANAGEMENT DE LA QUALITE			
Découvrir la norme ISO 9001: les enjeux et les bénéfices d'une démarche qualité	1/2/2008	8.30 - 17.00	175 €
Mise en place d'un système qualité ISO 9001	19/2; 18/3; 15/4; 6/5; 3/6 et 1/7/2008	8.30 - 17.00	175 €/jour 1.000 €/cycle
RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION			
Modalités d'accès à la législation sur la formation professionnelle continue	12/2/2008	8.30 - 16.30	150 €
MARKETING ET COMMERCIAL			
Attitude ou rôle du technicien en clientèle	21/2/2008	8.30 - 17.00	175 €
ACHAT ET LOGISTIQUE			
Toutes les facettes de la bonne organisation d'achat	28/2/2008	8.30 - 17.00	175 €
COMMERCE INTERNATIONAL			
Connaître et employer les Incoterms	20/2/2008	8.30 - 17.00	175 €
SECURITE ET ENVIRONNEMENT			
Elaboration d'un concept de sécurité-incendie	27/2/2008	8.30 - 17.00	175 €
DROIT			
Dispositions légales et réglementaires du contrat de travail	21/2/2008	8.30 - 17.00	175 €
GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE			
Initiation aux normes comptables internationales IAS/IFRS	14, 21, 28/2/2008	8.30 - 12.30	250 €
FISCALITÉ			
Implications fiscales de la structure juridique de l'entreprise	25/1/2008	8.30 - 17.00	175 €
Déclaration de TVA	30/1/2008	8.30 - 17.00	175 €
Aides fiscales aux entreprises	15/2/2008	8.30 - 17.00	175 €
Procédure fiscale des entreprises en matière d'impôts directs	27/2/2008	8.30 - 17.00	175 €
ORGANISATION ET EFFICIENCE PERSONNELLE			
Selbstmanagement: wie arbeite ich effektiv und kreativ?	20, 21/2/2008	8.30 - 17.00	350 €
Gestion du stress et stratégies de réussite	21, 22/2/2008	8.30 - 17.00	350 €
COMMUNICATION ECRITE ET ORALE			
Savoir-faire au téléphone	14, 15/2/2008	8.30 - 17.00	350 €
Savoir communiquer dans la vie professionnelle	18, 25/2/2008	8.30 - 17.00	350 €
BUREAUTIQUE			
Initiation au PC et à l'environnement Windows	29, 30/1/2008	8.30 - 17.00	390 €
Initiation à Excel	12, 13/2/2008	8.30 - 17.00	390 €
Initiation à Outlook	15/2/2008	8.30 - 17.00	200 €
Elaborez votre site Web pas à pas	28, 29/2/2008	8.30 - 17.00	390 €
ENVIRONNEMENT			
CF La protection de l'eau et les substances dangereuses	15/1/2008	8.30 - 17.00	175 €
CF L'aménagement du territoire et la protection de la nature	16/1/2008	8.30 - 17.00	175 €
LANGUES			
Techniques d'expression écrite française	7/1 - 19/3/2008 (lundis et mercredis)	18.30 - 19.45	350 €
Initiation à la langue française	14/1 - 14/4/2008 (lundis et mercredis)	18.30 - 19.45	350 €
Perfectionnement en expression française	19/2 - 20/3/2008 (mardis et jeudis)	13.00 - 14.30	175 €
Initiation à la langue anglaise	15/1 - 15/4/2008 (mardis et jeudis)	18.30 - 19.45	350 €

CF: Modules faisant partie du cycle de formation «Législation environnementale au Luxembourg»

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux:
7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg

(+352) 423939-220
(+352) 423939-820
info@ifcc.lu
www.ifcc.lu

I F C C
Institut de Formation
de la Chambre de Commerce

LEADERSHIP ET TECHNIQUES MANAGÉRIALES

SESSION 2008



Une formation proposée par l'**Institut de Formation de la Chambre de Commerce** et l'**Institut de Formation Bancaire, Luxembourg** en collaboration avec leur partenaire académique, l'**Institut Commercial de Nancy (ICN), Ecole de Management**

PROGRAMME 2008

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS ONLINE
WWW.IFCC.LU

PROGRAMME	DATES	JOUR	HORAIRE	INTERVENANTS
MODULE 1				
Le manager dans le contexte de son entreprise	31/01/2008	Jeudi	08.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00	Christiane Neihouser
Le manager dans le contexte de son entreprise	01/02/2008	Vendredi	08.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00	Christiane Neihouser
MODULE 2				
Leadership et encadrement d'une équipe	29/02/2008	Vendredi	08.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00	Mohamed Bayad
Leadership et encadrement d'une équipe	01/03/2008	Samedi	08.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00	Mohamed Bayad
MODULE 3				
Management opérationnel : entretien et conduite de réunion	20/03/2008	Jeudi	08.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00	Christiane Neihouser
Management opérationnel : entretien et conduite de réunion	21/03/2008	Vendredi	08.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00	Christiane Neihouser
Coaching collectif	12/04/2008	Samedi	08.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00	Christiane Neihouser
MODULE 4				
Gestion du changement	24/04/2008	Jeudi	08.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00	Guy Deloffre
Gestion du changement	25/04/2008	Vendredi	08.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00	Guy Deloffre
Coaching individualisé (*)	23/05/2008	Vendredi	08.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00	Christiane Neihouser
Coaching individualisé (*)	24/05/2008	Samedi	08.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00	Christiane Neihouser
Epreuve de clôture	06/06/2008	Vendredi	09.00 – 11.00	IFCC

(*) : 1 heure par candidat

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Local:
7, rue Alcide de Gasperi - Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg
(+352) 423939-220
(+352) 423939-820
info@ifcc.lu
www.ifcc.lu

IFCC
Institut de Formation
de la Chambre de Commerce

IFBL
INSTITUT DE FORMATION BANCAIRE
LUXEMBOURG

ICN
Executive Education

SciLux Consulting

4 jeunes chercheurs créent leur entreprise pour partager leurs savoir-faire



Au printemps 2007, 4 jeunes chercheurs se sont associés pour créer leur entreprise et ont depuis connu leurs premiers succès. En juillet 2007, ces entrepreneurs innovants se sont installés dans les locaux du centre d'entreprise et d'innovation ecostart à Foetz.

■ 4 profils complémentaires pour une offre de services variée

«Parfois, le hasard fait bien les choses: au départ, nous ne nous connaissons pas très bien les uns les autres et aucun de nous n'aurait pensé que ce projet prenne un jour autant d'envergure», explique Patrick Pirrotte, l'un des dirigeants de la start-up. «L'idée première était de proposer simplement des services de sous-traitance d'analyses mais nous avons vite constaté qu'avec nos profils complémentaires et les liens que nous avons développés, nous pouvions faire beaucoup plus!» En effet, avec des compétences dans les domaines de l'environnement, de la chimie, de la physique ainsi que de la biologie et des matériaux, les 4 créateurs d'entreprises ont toutes les cartes en main pour réussir.

Aujourd'hui, SciLux est en mesure d'offrir des conseils spécialisés sur plusieurs plans: la sous-traitance d'analyses, la rédaction et la correction de projets de recherche ainsi que la veille technologique et les études de faisabilité. Parallèlement, la start-up offre un service d'aide au recrutement de personnel scientifique. «Souvent, les entreprises souhaitent faire de la R&D mais manquent de ressources humaines ou techniques et de temps. Grâce à notre large panel d'expertise, nous pouvons mener à bien différents types de projets complexes pouvant regrouper de multiples domaines scientifiques. Chacun a sa spécialité mais nous travaillons ensemble sur les projets.» Pour Patrick Pirrotte, leurs expériences «opposées» (académiques pour les uns, industrielles

pour les autres) sont des atouts importants pour apporter une valeur ajoutée aux projets mais aussi à leurs propres compétences.

■ Un parcours rapide et bien structuré

Afin d'explorer les possibilités liées à la création d'entreprises, les 4 chercheurs ont eu l'idée de s'adresser à Luxinnovation qui les a assistés, dans un premier temps dans la rédaction du business plan.

Désireux d'accompagner SciLux jusqu'au bout, les conseillers de Luxinnovation ont orienté ce projet de création d'entreprise vers le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur pour que la start-up puisse être hébergée au centre d'entreprise et d'innovation ecostart à Foetz.

■ De belles perspectives en vue

La détermination des chercheurs commence à porter ses fruits et il semble que SciLux ait trouvé une niche sur le marché de la R&D et les 4 jeunes hommes dynamiques comptent bien continuer sur leur lancée.

Extrait du portrait «Scilux Consulting»; pour lire la suite, visitez la rubrique «Success Stories» sur le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche: www.innovation.public.lu. ■

PARTENAIRES SOCIAUX SA

LE SPECIALISTE DU SALAIRE AU GRAND-DUCHE PLUS DE 500 UTILISATEURS

SOLUTION INFORMATIQUE POUR LE CALCUL DES SALAIRES ET LA GESTION DU PERSONNEL, FONCTIONNANT ENTIEREMENT SOUS WINDOWS

PRESENTATION GRATUITE, A DOMICILE

UNE SOLUTION D'AVENIR POUR LES PME ET FIDUCIAIRES

Tél.: 26 44 78 51

Fax: 26 44 78 58

www.partenaires.lu

e-mail: info@partenaires.lu



Pour plus de renseignements sur la création d'entreprises innovantes et le centre d'entreprises et d'innovation ecostart, veuillez contacter:

Luxinnovation GIE – Mme Isabelle SCHLESSER

Responsable - Création d'entreprises innovantes

Tél.: +352 43 62 63-1 – E-mail: isabelle.schlessler@luxinnovation.lu

La recherche publique au service du dynamisme de votre entreprise!

Afin de stimuler les collaborations entre le secteur privé et le secteur public, Luxinnovation, Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, a organisé le 1^{er} Forum «Business meets Research» lors duquel les différents laboratoires publics de recherche ont présenté leurs compétences à un public d'entreprises.

Cette importante manifestation a eu lieu le 11 décembre 2007 dans les

locaux de la Chambre de Commerce. Lors de cette journée entièrement dédiée aux opportunités de synergies, d'affaires et de collaborations, les nombreux participants ont pu s'informer concrètement sur les compétences des organismes de recherche publics en fonction de leur secteur d'activité et de leurs besoins.

Vous trouverez un compte rendu plus détaillé du Forum sur www.business-meets-research.lu ainsi que dans la prochaine édition du *Merkur*. ■



FORUM LUXINNOVATION

Pour plus de renseignements sur cette journée «Business meets Research», veuillez contacter:

Luxinnovation GIE – Mme Isabelle SCHLESSER

Tél.: +352 43 62 63-1 – E-mail: isabelle.schlessler@luxinnovation.lu

Recherche et développement

Luxinnovation et les acteurs publics ont sensibilisé le grand public à l'innovation et à la R&D

■ Foire de l'étudiant 2007

Afin de sensibiliser les jeunes à la recherche et leur donner envie de poursuivre des études scientifiques, les différents acteurs de la recherche luxembourgeoise se sont associés une nouvelle fois pour participer ensemble à la Foire de l'étudiant 2007 sous la bannière «Firwat net Fuerscher? - Fuerscher zu Lëtzebuerg». Cette année, la société Fanuc Robotics a présenté pendant ces 2 jours le robot Kicker Cell sur le stand. Ce robot interactif et ludique a connu un franc succès auprès des jeunes.

Pour cette édition 2007, le stand «Firwat net Fuerscher» a réuni 10 acteurs publics et institutionnels du monde de la recherche et des sciences:

- le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

- le Fonds National de la Recherche;
- le Musée national d'histoire naturelle;
- le Centre de Recherche Public Santé;
- le Centre de Recherche Public Henri Tudor;
- le Centre de Recherche Public Gabriel Lippmann;
- l'Université du Luxembourg;
- l'Association des jeunes scientifiques luxembourgeois;
- le CEPS/Instead;
- et Luxinnovation.

■ Salon CONTACT

Du 20 au 22 novembre 2007, le Salon CONTACT, première plateforme B2B multi-événementielle au Luxembourg, a ouvert ses portes à un public de professionnels issus de tout





secteur d'activité (dirigeants d'entreprise, directeurs ou responsables de service, consultants, porteurs de pro-

jet, PME, PMI, grandes entreprises, fédérations, syndicats ou organismes professionnels ...).

L'innovation et la R&D étant des éléments incontournables pour chaque entreprise qui cherche à se démarquer en restant compétitif, Luxinnovation s'est associée aux différents acteurs publics de la recherche pour créer un «îlot» spécialement dédié à la thématique lors de ce salon.

Ainsi, l'espace R&D a accueilli 7 partenaires au total:

- le Fonds National de la Recherche;
- le CRP Henri Tudor;
- le CRP Gabriel Lippmann;
- l'Université du Luxembourg;
- l'Office E. Freylinger;
- Luxinnovation;
- et le centre d'entreprise et d'innovation ecostart.

Pour en savoir plus sur les différentes manifestations organisées ou co-organisées par Luxinnovation, venez consulter régulièrement le site de l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche:

www.luxinnovation.lu ou contactez:

Mme Amélie GEISEN – Chargée de projet/Communication

Tél.: +352 43 62 63-1 – E-mail: amelie.geisen@luxinnovation.lu

Prix luxembourgeois de la qualité 2007

L'Excellence est indispensable pour un petit pays!



DHL Express S.A. a reçu le Prix Luxembourgeois de la Qualité 2007 dans la catégorie "Petites et moyennes entreprises" des mains du Ministre de la Santé, Mars di Bartolomeo

Le mardi 20 novembre, dans la Salle des fêtes de Casino 2000 à Mondorf-les-Bains, avait lieu la désormais traditionnelle cérémonie annuelle de remise du Prix luxembourgeois de la Qualité.

En présence du Ministre de la Santé, Mars Di Bartolomeo, et de nombreux invités, responsables économiques des secteurs public et privé, la quatrième édition du Prix luxembourgeois de la Qualité devait distinguer cinq lauréats, deux «Sur la voie de l'excellence» et trois pour le Prix lui-même.

Après le discours de bienvenue du Président du Mouvement luxembourgeois pour la Qualité, Jacques Lanners, le Ministre de la Santé devait se féliciter qu'une entité issue de son ressort soit parmi les lauréats du crû 2007.

«S'il est un domaine où Qualité et Sécurité sont essentielles, c'est bien celui de la Santé!»

«La Qualité, ce n'est pas un concours de beauté, c'est une démarche de résultats mesurés», devait déclarer encore Mars Di Bartolomeo, insistant sur la différence entre «Qualité ressentie» et «Qualité mesurée et documentée».

Et rappelant que la notion de qualité ne concerne pas que les procédures, mais aussi les clients et les col-

laborateurs, le Ministre insista sur la complémentarité naturelle existant entre Qualité, Compétitivité, Rentabilité, et Sécurité des produits et du personnel.

«Notre démarche de Qualité ne doit pas fonctionner en vase clos, mais aussi entre entreprises, et au-delà des frontières!» devait enfin ajouter le Minis-

tre. «Nous nous sommes donné les instruments pour promouvoir et mesurer la Qualité, utilisons-les! L'Excellence est indispensable pour un petit pays comme le nôtre!»

En présence des sponsors (GoodYear, P&T, AIT, et PWC), les distinctions et Prix étaient ensuite remis aux lauréats:

Catégorie	Lauréat	Récompense
Petite et Moyenne Entreprise	Laboratoires Réunis	Sur la voie de l'excellence
Grande Entreprise	Imprimerie Centrale S.A.	Sur la voie de l'excellence
Petit organisme d'utilité publique	Centre Hospitalier Emile Mayrisch/ Service Pharmacie	PLQ
Très Petite Entreprise	ARGEST S.A.	PLQ
Petite et Moyenne Entreprise	DHL EXPRESS (Luxembourg) S.A.	PLQ

En outre, et pour la première fois cette année, le Prix européen de la Qualité (EFQ «R4E-5Stars») était remis à un lauréat luxembourgeois, l'Unité de psychiatrie de l'Hôpital du Kirchberg, en présence de Madame MAKINDE YEMI, représentant l'EFQM.

La soirée, ponctuée de «moments de chorégraphie» proposés par le Directeur

artistique Philippe Talard, devait se terminer par un cocktail dînatoire orchestré par l'œnologue Aby Dühr.

Créé en 2001 par six membres fondateurs (EHL, CRP Tudor, Chambre des Métiers, Chambre de Commerce, Fedil, Luxinnovation), sous l'impulsion du Ministère de l'Economie, le Mouvement luxembourgeois pour la Qualité

(MLQ) compte aujourd'hui 220 membres. Le MLQ a développé en 2002 la Semaine de la Qualité, en 2003 le Guide de la Qualité, et en 2004 le Prix luxembourgeois de la Qualité (PLQ); il est aujourd'hui administré par le secrétaire général Jos Gloden. Le PLQ clôture traditionnellement la Semaine de la Qualité. ■

Pour en savoir plus:

M. Jos GLODEN

Secrétaire général du Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité

Tél.: 545 580 580 – Fax: 545 580 581 – E-mail: jos.gloden@mlq.lu

www.
innovation.
public.
lu

Toutes les actualités et manifestations relatives à la R&D et à l'innovation sont sur le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche:

«A la Une» et «Agenda de l'innovation»

www.innovation.public.lu



M. Larry Joffé

Interview: Parrainage et primes de lancement 1, 2, 3, GO

Témoignage de M. Larry Joffé, parrain, créateur d'entreprises et actionnaire dans plusieurs start-ups

Merkur: Dans le cadre des primes de lancement, vous suivez pendant les 3 premières années une société innovante issue du réseau 1, 2, 3, GO. Combien de fois par an en moyenne rencontrez-vous le créateur que vous parrainez? En quoi consistent ces entretiens/rencontres ?

Larry Joffé: «La société que je parraine est Eccogen, basée en Allemagne et qui développe un générateur d'électricité et de chaleur à partir d'huiles bio. Au début, nous nous rencontrons une fois par mois, chez moi au Luxembourg pour des sessions de stratégie et de planning et parfois en Allemagne, où j'ai rejoint M. Jaeckel lors de plusieurs visites chez des prospects et des partenaires technologiques. Actuellement, je me sens suffisamment informé pour nous permettre de baisser la fréquence à une rencontre tous les deux mois, complétée par une ou deux conférences téléphoniques par mois. Les conversations sont toujours amicales et utiles.»

Merkur: Quelles sont, à votre avis, les difficultés majeures que rencontrent ces sociétés dans les premières années suivant la création?

Larry Joffé: «Dans la série TV américaine des années 80 les «A team» (agence tous risques), le colonel Hannibal aimait conclure chaque épisode par la phrase «J'adore quand un bon plan se déroule sans problèmes...» alors qu'en réalité leur bon plan ne marchait jamais et ce n'est qu'à force d'imagination et de motivation qu'ils réussissaient à s'en sortir de justesse. Pareil pour les créateurs et leurs plans d'affaires. Il y aura toujours un ou plusieurs aspects qui ne se dérouleront pas comme prévu. Plus il y a de «degrés de liberté» dans un plan proposé, plus il y a de risques de mauvaises surprises. Si, par exemple, un plan d'affaires se base sur une innovation technologique prouvée, mais doit trouver (1) des clients, (2) des financements, et (3) un support technique, alors ce créateur doit contrôler trois degrés de liberté à la fois, avec très peu de chances pour qu'aucun de ces aspects ne s'échappe de sa cage.»

Merkur: En quoi pouvez-vous concrètement les aider à surmonter ces difficultés?

Larry Joffé: «Il n'est pas possible d'établir des règles universelles pour aider chaque créateur à aborder chaque difficulté. Et c'est justement là que le rôle des parrains et coach du réseau 1, 2, 3, GO est primordial. A chaque difficulté rencontrée, il y a plusieurs solutions possibles. Le seul dénominateur commun est l'attitude à tenir face au problème, ensemble, parrain et créateur. Le parrain, qui agit en coach, peut relativiser le problème, expliquer qu'il est normal d'en rencontrer, que tous les grands business sont passés par là et y ont même tiré

une énorme force en ayant résolu leur problème. Le coach peut aiguiller le créateur sur des cas historiques de problèmes similaires rencontrés, et des exemples de solutions. Enfin, le coach encouragera le créateur à proposer sa propre solution, quitte à ne pas la valider ou à poser les bonnes questions pour l'améliorer.»

Merkur: Pourquoi avez-vous accepté d'être parrain? Qu'est-ce que cela vous apporte?

Larry Joffé: «J'aimerais d'abord expliquer aux « non-initiés » que je n'obtiens aucun avantage tangible, ni économique, ni autre. Par contre, si je le fais, c'est que j'y trouve un plaisir, grâce à deux aspects intangibles. En premier, c'est en quelque sorte un remerciement à deux ou trois « mentors » que j'ai eus pendant ma vie professionnelle. Des supérieurs hiérarchiques, ou autres, qui ont su m'apprendre non seulement le métier, mais aussi l'attitude correcte à maintenir et le fait qu'un jour ou l'autre, la bonne attitude nous renvoie l'ascenseur. En second, c'est le fait qu'avec chaque nouveau projet, chaque recherche, chaque rencontre et interaction, j'acquiers de nouvelles connaissances, qui, d'une manière ou d'une autre, me seront utiles.»

- *Créée en avril 2000 à l'initiative de la FEDIL (Fédération des Industriels du Luxembourg) avec d'autres partenaires institutionnels, le réseau d'entrepreneurs 1, 2, 3, GO est géré par l'a.s.b.l. Business Initiative en concertation avec les CCI de la Grande Région, Luxinnovation, Synergie-Lorraine et l'Interface-Entreprises de l'Université de Liège. Sa mission est de promouvoir l'innovation et l'esprit d'entreprises dans la Grande Région. Depuis sa création, 1, 2, 3, GO a contribué à la réalisation de près de 700 plans d'affaires et à la création de 160 startups. Ce sont près de 900 emplois qui ont été ainsi durablement créés. Pour plus de détails consultez www.123go-networking.org ou contactez Barbara Dubus, Attachée à la Communication.*

Public Research Centre Henri Tudor

Services Science: new keys to successfully drive business innovation

Luxembourg's economy is largely based on the services, which are growing tremendously, especially in the financial, IT and public sectors. This development creates new business opportunities. The Public Research Centre Henri Tudor has recently organised a one-day conference to refer to the current issues in services management and strategy, the so called services science.

With around 50 participants from the private, public and scientific worlds, this thematic brings together numerous entities that are also precursors in these innovative services strategies.

The conference focused on four different topics to outline the latest information in this booming field:



■ Context and perspectives

Mr. Van Droogenbroeck from IBM Belgium and Luxembourg drew the attention of the audience to the fact that more than 70 % of the Western GDP is the result of services business whereas less than 15 % of the public & private R&D budgets are directed towards Services innovation. These figures demonstrate the importance that this emerging will be taking over the next few years for private companies, but also at governmental level. He also insisted on the need for the development of new competences in the domain of services science. Mr. Glod, from the National Research Fund (FNR), reinforced this information letting the assistance know that an FNR Foresight, which was conducted from January 2006 to June 2007, highlighted that Innovation in Services is one of the 6 promising research directions for Luxembourg. In fact, as the services represent Luxembourg's most important economic sector, research in the domain "Innovation in Services" is a national research priority in order to consolidate and improve Luxembourg's international competitiveness.

■ Services and governance

Mr. Hagen from the Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) focused his presentation on the services governance in the financial sector, concentrating on the current legal aspects, the methodologies works already in use in this domain, and the next steps to take into account in order for Luxembourg to be a privileged place for high quality services

both in the financial sector and in other fields. Mrs. Béatrix Barafort from the Public Research Centre Henri Tudor pointed out some elements on the IT Service Management. Nowadays, more and more companies have to ensure high quality IT Services according to agreed levels. Several standards are available to help them structuring their quality approach and targeting a certification. Her presentation focused on the methodology developed for transforming requirements from a standard to a Process Model, according to a goal-oriented approach, in the context of the IT Service Management ISO/IEC 20000 standard series.

■ Designing innovation, services

Prof. Dr. Blind, from the Berlin Office of the Fraunhofer Institute for Systems and Innovation Research in Germany, underlined the role of Service Standards for Innovation, Trade and Growth through new conceptual insights and empirical materials. In fact, due to some special characteristics of services in general, but also of related Innovation activities and trade modes, traditional approaches and concepts cannot be simply transferred to service standards. Mr. Pigneur from HEC Lausanne in Switzerland presented a rigorous conceptual framework for defining and designing a business model, its value proposition and the associated services. He described an analytical instrument for evaluating the value proposition in its environment and detecting its potential disruptiveness. Mr. Guisset from

the Centre of Excellence in Information and Communication Technologies (CETIC) in Belgium started his presentation with specific real-life cases (so called Business Experiments, and consisting of pilot projects in the BEinGRID FP6 integrated project), and demonstrated how innovative service business models can be derived. The presentation also highlighted the major technological challenges related to this evolution, and how on-going R&D programmes are addressing those challenges.

■ Innovation opportunities

M. Schilling from the Service eLuxembourg pointed out the challenges and opportunities based on the Information and Communication Technologies. Electronic governance has been recognized by the authorities and important efforts are being made in order to modernize the Administration and to simplify its relation with citizens and companies. Mr. Michel concluded the presentations on the innovation in services strategy defined at the Centre for IT Innovation (CITI) of the CRP Henri Tudor. Indeed, the CITI is proposing a governance model in services innovation in different fields – financial sector, building field, public sector, interactive media, human resources domain – and this reference framework is offered as a research program in services science...

At the end of the day, a round table followed by a cocktail allowed the participants to discuss about the different topics mentioned during the conference on the challenges of services economy. ■

The presentations are available online: www.sitac.lu/servicesscience.

Centre de Recherche Public Henri Tudor

Nouveau conseil d'administration et nouveau président pour le CRP Henri Tudor

Le Centre de Recherche Public Henri Tudor vient de se doter d'un nouveau conseil d'administration. Ainsi, ont été nommés pour un mandat de cinq ans renouvelables:

- en tant que représentants du Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche: Pascal Bouvry, professeur à l'Université du Luxembourg; Léon Diedrich, chargé de mission au Ministère de la Culture, de l'Enseignement

Supérieur et de la Recherche; Arthur Philippe, directeur, membre du Comité de Direction, Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF); Claude Wehenkel, président du Comité de Direction du CRP Henri Tudor;

- en tant que personnalités compétentes des secteurs privé et public: Georges Bourscheid, administrateur délégué, GUARDIAN LUXGUARD I S.A.; Pierre Hirtt, partenaire fondateur et directeur technique HITEC Luxembourg S.A.; Lucien Schummer, vice-président, Alliances & Strategy, CARGOLUX Airlines International S.A.; Roger Thill, vice-président, chef de service, Paul Wurth S.A.;
- en tant que représentant du Ministère de l'Économie et du Commerce Extérieur: Patrick Nickels, conseiller de direction 1^{re} classe au Ministère de l'Économie et du Commerce Extérieur
- en tant que représentant du Ministère des Finances: Jean-Marie Haensel, premier inspecteur des finances à l'Inspection Générale des Finances.

Au sein du nouveau conseil d'administration, Georges Bourscheid occupe la fonction de président, Lucien Schum-



Le nouveau conseil d'administration du CRP Henri Tudor

mer, celle de vice-président et Claude Wehenkel, celle d'administrateur délégué. Jean de la Hamette, président du conseil d'administration du CRP Henri

Tudor depuis sa création, il y a vingt ans, passe ainsi le flambeau à Georges Bourscheid, administrateur délégué de Guardian Luxguard SA. ■

Safer internet Day 2008

Lancement de la compétition «Life online is what YOU make of IT»

Insafe, le réseau européen des nœuds de sensibilisation auquel appartient LuSI (Luxemburg Safer Internet), lance une compétition pour le Safer Internet Day 2008, une journée internationale dédiée de la sûreté sur Internet.

Dans le monde d'aujourd'hui, Internet est-il un élément positif ou négatif? Les téléphones mobiles sont-ils toujours des moyens de connecter les gens entre eux? Peut-on croire tout ce que l'on peut voir sur Internet? Agit-on différemment en ligne que dans le monde «physique»? Comment nos comportements impactent-ils l'environnement virtuel?

Les jeunes sont invités à exprimer leurs points de vue sur ces questions et d'autres relatives aux mondes virtuels, en créant un projet multimédia pour la compétition pour le Safer Internet Day 2008.

Les participants sont invités à travailler en groupe et à mettre en œuvre

leurs expériences et créativité afin d'illustrer leurs réalités virtuelles. Ils devront indiquer la tranche d'âge qui les concerne: 5-10 ans, 11-14 ans ou 15-19 ans. La compétition est ouverte aux écoles, aux Maisons de Jeunes, Internetstuff, centres de formation etc.

Les enfants appartenant à la tranche des 5-10 ans sont invités à créer des contenus dans un format électronique et imprimable (poster, flyer, bande dessinée, carte postale etc). Les participants des deux autres catégories (11-14 et 15-19 ans) pourront créer des contenus audio-visuels, incluant mais ne se limitant pas à des courts-métrages, courts-métrages filmés avec un téléphone mobile, musique/chanson, clips vidéo ou présentation PowerPoint.

Si vous voulez prendre part à cette compétition, envoyez un email à contact@lusi.lu en indiquant «participation à la compétition» dans le sujet.



Cela ne tiendra pas lieu d'inscription, mais nous donnera juste un aperçu du nombre de participants afin de nous organiser pour les phases de sélection.

Les dates clés à retenir sont:

- Du 14 au 20 janvier 2008: inscription et téléchargement de votre projet dans la galerie du Safer Internet Day 2008.

- Du 21 au 25 janvier 2008: sélection des gagnants nationaux pour participer à la phase finale européenne.
- Du 1^{er} au 7 février 2008: vote électronique pour l'élection des gagnants de la phase finale européenne.
- 12 février 2008, Safer Internet Day: Annonce des grands gagnants de la phase finale européenne. ■

Vous pourrez obtenir toutes les instructions et des informations mises à jour en visitant la page web www.saferinternet.org/ww/en/pub/insafe/sid.htm (en anglais) et le site web de LuSI www.lusi.lu (en français et en allemand).

Design Award

Competition opens for M Technology Award 2008



Registration for the second M Technology Award competition has now commenced, open to companies from the furniture manufacturing and subcontracting industry as well as interior refinishing, architecture and design studios. The closing deadline for registrations is January 15, 2008.

Following their successful debut in 2007, the second M Technology Awards are now being offered in conjunction with the ZOW furniture subcontracting exhibition in the German city of Bad Salzufen, which runs from February 25-28, 2008.

Organized by Hannover-based iF International Forum Design, the competition is dedicated to the proposition that true innovations are only possible on the basis of perfectly designed, well thought-out subcontracting products and services.

The competition is open to manufacturers and designers as well as architects, developers and engineers from the furniture manufacturing and supply industry.

Entries must exhibit special technological aspects, innovativeness and fine design quality and must not have been present on the market for more than

two years before the date of the ZOW exhibition. Entries can be submitted in the following categories:

- Fittings
- Chemical products
- Elements and systems
- Semi-finished products
- Interior decoration
- Surfaces
- Materials
- Concepts

All entries will be adjudicated by an expert jury, consisting of Prof. Ruth Berkold (yes architecture, Munich), Birgit Brüggem (BDIA – Association of German Interior Designers, Bonn), Nils Holger Moormann (Moormann Möbel GmbH, Aschau), Henning Peitsmeier (Frankfurter Allgemeine Zeitung, Frankfurt) und Jens Kohlhase (Volkswagen AG, Wolfsburg). The adjudication will take place on February 7, 2008.

The awards ceremony will be part of the ZOW opening ceremony on February 25, 2008 in Bad Salzufen. All prize-winning products will be displayed during the ZOW exhibition. In addition, they will be presented at additional ZOW events in Spain, China, Italy, Russia and Turkey. ■

Registrations are already being accepted online at: www.ifdesign.de (Awards + Projects)

COMMANDEZ LE NOUVEAU CD-ROM "DOING BUSINESS IN LUXEMBOURG"

proposé au prix de 30.- EUR (frais d'envoi inclus) en renvoyant ce bulletin par fax au (+352) 43 83 26 (Espace Entreprises)

DOING BUSINESS IN
LUXEMBOURG

Bulletin de commande

Société : Nom : Prénom :

Adresse : Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :



Nouvelle version en trois langues,   

La nouvelle édition du CD-ROM interactif contient les éléments suivants :

- "Doing Business in Luxembourg", 200 pages d'informations sur les aspects légaux, fiscaux et sociaux de la création et du développement d'une entreprise au Luxembourg (nouveau : mises à jour gratuites incluses)
- "Vivre et travailler au Luxembourg", une brochure richement illustrée, destinée aux personnes désirant s'installer au Luxembourg
- "Portrait de la Chambre de Commerce", court-métrage présentant la Chambre de Commerce et sa large gamme de services aux entreprises
- "Présentation du Grand-Duché de Luxembourg", film de 28 minutes
- "Guide du Marché", un outil de promotion des produits et services luxembourgeois



luxembourg.

Avis

Budget de l'Etat 2008:

Les 10 principales recommandations de la Chambre de Commerce



Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce et Carlo Thelen, Chief economist, ont rappelé que le rééquilibrage budgétaire de l'Administration. Le rééquilibrage budgétaire de l'Administration publique découle de recettes non-récurrentes et de la conjoncture favorable enregistrée depuis fin 2005 et reste donc vulnérable.

Le 19 novembre 2007, la Chambre de Commerce a présenté son avis sur le projet de budget de l'Etat 2008 dans le cadre d'une conférence de presse (voir aussi rubrique «Flash» dans cette édition). A cette occasion, la Chambre a présenté 10 recommandations aux autorités gouvernementales pour assurer la pérennité de l'équilibre budgétaire.

La Chambre de Commerce se félicite du rééquilibrage budgétaire de l'Administration publique par rapport aux estimations établies en 2006 par le Gouvernement.

Cet équilibre découle de recettes non-récurrentes et de la conjoncture favorable enregistrée depuis fin 2005. Cependant, à la lecture de la situation financière actuelle de l'Etat, cet équi-

bre n'apparaît guère comme étant durable. La grande vulnérabilité de l'économie luxembourgeoise à divers chocs externes et le ralentissement économique prévu en 2008 sont d'autres fac-

teurs qui risquent d'entraver l'équilibre de nos finances publiques.

À la lumière de ces enseignements, la Chambre de Commerce fait les recommandations suivantes aux autorités gouvernementales dans son avis sur le projet de budget 2008:

1) adopter comme objectif à moyen terme de la politique budgétaire un surplus de l'Administration publique égal à au moins 1,5 % du PIB en termes structurels¹

Un tel objectif paraît raisonnable à l'aune des plantureux excédents enregistrés jusqu'en 2002. Il permettrait (i) de dégager une marge de manœuvre en faveur d'un environnement fiscal plus favorable aux entreprises, contribuant à rétablir la compétitivité de l'économie luxembourgeoise; (ii) de restaurer le niveau des actifs des fonds d'investissement publics, afin de préserver leurs projets d'investissement des aléas de la conjoncture et de permettre à ces fonds d'exercer de façon effective leur traditionnelle fonction de stabilisation économique; (iii) de faire face aux conséquences prévisibles du vieillissement de la population;

2) économiser en 2008 un montant de l'ordre de 200 millions EUR²

Cette consolidation permettrait de combler rapidement l'essentiel de la divergence entre d'une part l'objectif précité de 1,5 % du PIB et d'autre part le surplus structurel des Administrations publiques tel qu'estimé dans la 9^e actualisation du Programme de stabilité du Luxembourg, à savoir 0,7 % du PIB;

3) affecter une partie des excédents budgétaires à un fonds souverain permettant d'assurer à l'économie luxembourgeoise une grande résilience face à d'éventuels chocs négatifs futurs

Le Luxembourg pourrait s'inspirer de l'exemple d'autres économies

ouvertes dépendant de façon significative d'un nombre réduit de secteurs d'activité, par exemple la Norvège, Singapour ou divers Etats de la péninsule arabique. Les raisons ayant motivé ces pays à mettre en place de tels fonds ainsi que les modalités présidant à l'organisation et à la gestion de ces fonds gagneraient à être étudiées avec la plus grande attention;

4) renforcer à cette fin l'attrait fiscal du Luxembourg, qui sur le plan européen ne se situe que dans une position médiane en ce qui concerne l'imposition des sociétés

Le projet de budget 2008 comporte des avancées positives³, mais nettement en retrait des mesures adoptées en faveur des particuliers. Vu l'urgence d'une action proactive en matière d'augmentation de l'attrait fiscal du Grand-Duché, la Chambre de Commerce met beaucoup d'espoir dans les travaux du groupe de travail qui vient d'être créé et qui réunit des représentants du Gouvernement et des entreprises;

5) maintenir à un niveau élevé les investissements de l'Administration publique, qui préparent le pays aux défis de l'avenir et répondent aux objectifs de développement durable

Selon les données de la comptabilité nationale⁴ les investissements publics se seraient établis à 4,0 % du PIB en 2006, alors qu'ils ont en moyenne atteint 4,5 % du PIB sur la période de cinq ans 2001-2005. Les partenariats public-privé (PPP) peuvent constituer une modalité de financement efficace des projets d'investissement de l'Etat, face à la forte diminution des réserves des fonds spéciaux. Ces projets doivent avoir des retombées sur l'économie luxembourgeoise. Une condition sine qua non est que les critères figurant dans les appels d'offre permettent aux entreprises nationales de concou-

rir et d'avoir de réelles chances d'être retenues;

6) remédier à la rigidité des dépenses courantes, qui permettrait de constituer une marge de manœuvre nécessaire au maintien des investissements à un niveau élevé et permettant de faire face aux autres défis précédemment mentionnés

Si la progression des dépenses courantes des Administrations publiques a connu une décélération significative de 2003 à 2006, leur rythme d'augmentation demeure nettement plus soutenu que dans les pays voisins. De surcroît, le niveau absolu de ces dépenses est lui-même beaucoup plus élevé que dans ces trois pays. Une telle action sur le volet des dépenses permettrait de mettre un terme à l'effet ciseaux. Pour l'Administration centrale (optique européenne), le projet de budget 2008 prévoit une croissance des dépenses (+13,3 %) supérieure à celle des recettes (+10,8 %) sur la période de deux ans 2006-2008, de sorte que l'effet ciseaux tendrait à perdurer;

7) définir la politique budgétaire en fonction des priorités en matière de développement durable et prendre en compte toutes les interrelations entre les différents champs politiques concernés par ses trois dimensions⁵

La Chambre de Commerce attache une grande importance à la réalisation d'objectifs sociaux et environnementaux ambitieux, mais recommande de mettre en œuvre ces objectifs dans une approche globale, internationale, et en évitant tout cavalier seul du Luxembourg. Par ailleurs, les objectifs doivent se réaliser dans le cadre de politiques reposant sur une analyse de coût économique par rapport à l'efficacité des mesures envisagées;

¹ Soit après apurement des effets de la conjoncture et des mesures temporaires.

² La Chambre de Commerce a fait des propositions concrètes à cet égard dans le chapitre 3.3. de son avis budgétaire.

³ cf. diminution de moitié du droit d'apport et son abolition dès 2010 (alors que son abolition dès 2008 aurait été souhaitable), l'augmentation de la bonification d'impôt de 10 % à 12 % pour investissement et les mesures visant à favoriser les activités et investissements en matière de propriété intellectuelle.

⁴ qui diffèrent légèrement des estimations fournies à l'occasion du dépôt du projet de budget le 10 octobre 2007.

⁵ Triptyque économie-social-environnement.



8) remédier à la dichotomie entre les évolutions conjoncturelle et structurelle de l'économie luxembourgeoise

D'une part, la croissance du PIB se maintient au-delà de 4 % depuis 2005. D'autre part, l'économie du Grand-Duché présente de sérieux handicaps dans la compétition internationale, comme l'atteste le bilan mitigé de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise établi par un grand nombre d'observateurs. Si ces handicaps sont partiellement camouflés par la conjon-

ture mondiale favorable, ils n'en sont pas moins réels et pourraient se révéler pleinement dans un environnement conjoncturel moins porteur;

9) renforcer l'efficacité des dépenses à travers un recentrage de l'action de l'Etat sur les missions identifiées comme prioritaires, gage d'une plus grande transparence et d'une utilisation plus rationnelle des deniers publics

Une présentation des projets de budget successifs par missions et programmes serait bien plus performante de ce point de vue que l'actuelle présentation administrative. Cette question a déjà été soulevée par le Rapporteur du projet de budget 2006. En outre, l'Etat français présente son projet de budget de cette manière depuis 2006. L'allocation des moyens financiers de l'Etat suivant ses grandes missions présenterait le grand avantage de passer d'une culture des moyens à une culture des résultats, sur la base d'indicateurs de performance;

10) poursuivre l'effort de transparence dans la présentation du budget entrepris dès l'année dernière

La confrontation des optiques nationale et européenne permet d'avoir

une vision plus exhaustive de la politique budgétaire et de préciser la portée macro-économique de cette dernière. Cet effort de transparence gagnerait à être poursuivi. Le volume III du projet de budget devrait idéalement être déposé en même temps que les deux autres volumes. La présentation simultanée du volume I et du volume II relatifs au programme pluriannuel des dépenses en capital constitue déjà un progrès notable par rapport aux exercices antérieurs, et il en est de même de la publication précoce de la 9^e actualisation du Programme de stabilité. L'éclatement de crédits globaux en plusieurs sous-crédits a également contribué à renforcer l'indispensable transparence. Par contre, la Chambre de Commerce observe certaines transmutations de crédits courants en crédits en capital, ce qui flatte artificiellement l'évolution de la structure des dépenses.

L'avis sur le projet de budget 2008 est téléchargeable sur le site internet de la Chambre de Commerce à l'adresse suivante: www.cc.lu

WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT
FORDERUNGSEINZUG
RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
RECouvreMENT DE CRÉANCES

Unternehmensspezifische
Lösungen für ein
erfolgreiches Risk-
Management

Creditreform Luxembourg SA
Tel. 00 352 263460-1
Fax 00 352 263460-50
e-mail info@creditreform.lu

Solutions spécifiques pour améliorer le
risk-management de votre entreprise

seit/depuis 1879

Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns





EXECUTIVE DEVELOPMENT PROGRAM

YOUR KEY TO SUCCESS

FOR FURTHER INFORMATION PLEASE CONTACT:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
M. Jean Junck

📍 **Local**
7, rue Alcide de Gasperi

✉ **Adresse postale**
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg

☎ **Téléphone**
(+352) 42 39 39 – 220

☎ **Téléphone**
(+352) 42 39 39 – 820

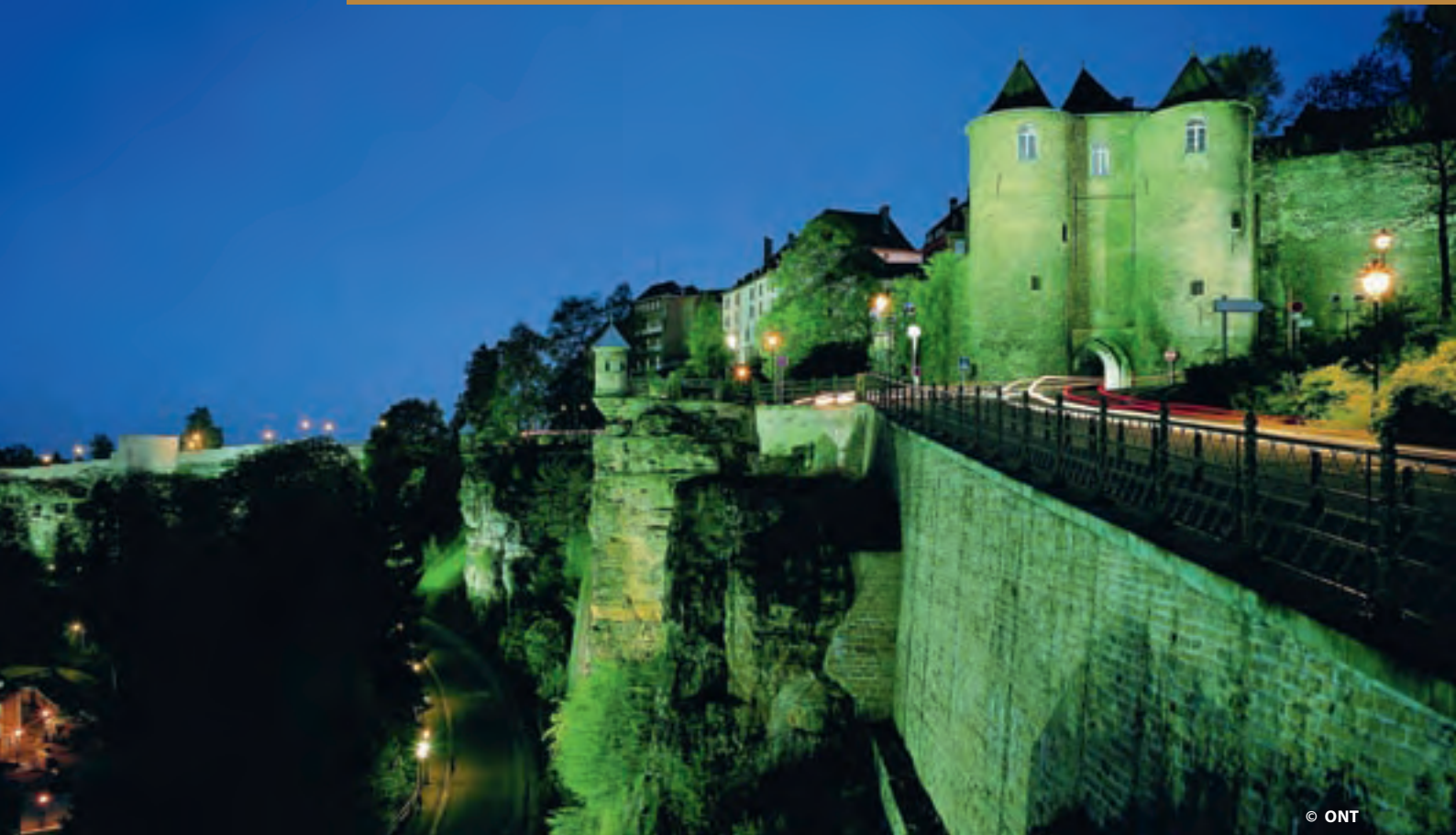
✉ **Email**
jean.junck@ifcc.lu

🌐 **Website**
www.ifcc.lu

I F C C
Institut de Formation
de la Chambre de Commerce

IFBL
INSTITUT DE FORMATION EN
LOGISTIQUE

HEC
PARIS



© ONT

Le retournement conjoncturel aux Etats-Unis assombrit quelque peu les perspectives de croissance au Grand-Duché

Statec

Conjoncture: La prévision de croissance pour 2007 révisée à 5,0 %

La croissance du PIB luxembourgeois montre un ralentissement modéré sur la première moitié de 2007, après une expansion de plus de 6 % en 2006. **Le contexte économique international reste dynamique**, mais le retournement conjoncturel aux Etats-Unis, qui a largement participé à la crise financière de cet été, assombrit quelque peu les perspectives. La prévision de croissance du STATEC pour 2007 a été révisée à 5,0 % tandis que le résultat attendu pour 2008 est estimé à 4,5 %.

Tels sont les faits saillants de la Note de Conjoncture n° 2-2007, que le STATEC vient de publier. Les prévisions macro-économiques, la conjoncture internationale, l'évolution récente des principales branches d'activité, l'inflation, les salaires, les relations

économiques extérieures et le marché du travail y sont traités en détail. Cette Note comporte en outre plusieurs encadrés qui laissent place à des analyses (ou des notes méthodologiques) sur des thèmes tels que le ralentissement annoncé par les indicateurs avancés pour la zone euro, les réper-

cussions de la hausse des taux sur le coût des crédits immobiliers, la productivité apparente du travail au Luxembourg dans la comparaison européenne, l'influence de la structure de consommation sur l'inflation nationale ou encore l'amélioration des termes de l'échange.

■ Un contexte international moins porteur

Le profil de l'environnement économique international s'est dégradé au cours des derniers mois. Le ralentissement de la croissance aux Etats-Unis, lié au retournement du marché immobilier, était largement attendu par les observateurs. En revanche, la crise financière de l'été 2007, et l'incertitude quant à ses retombées sur l'économie réelle, a nettement entamé la confiance de tous les acteurs économiques. La croissance mondiale reste certes toujours empreinte du dynamisme lié à l'expansion rapide des pays émergents, mais les perturbations qui agitent les marchés financiers assombrissent les perspectives.

■ Activités financières: un ralentissement antérieur à la crise financière

Les comptes trimestriels montrent un léger ralentissement de la croissance économique du Luxembourg sur le 1^{er} semestre 2007, croissance qui évolue autour de 5 % en rythme annuel, soit légèrement au-dessus de son potentiel. Le chiffre de croissance du 1^{er} trimestre a été révisé à la baisse, mais plus pour des raisons techniques qu'économiques: le niveau du PIB des années 2004 à 2006 ayant été revu à la hausse, le taux de croissance du début 2007 subit mécaniquement un effet dans le sens inverse. La croissance dans les services financiers a été limitée sur le 2^e trimestre et il semble que le pic de progression ait été dépassé dans ce secteur depuis le 4^e trimestre 2006. Pour ce qui concerne le 3^e trimestre 2007, certains éléments liés à la tempête financière de l'été sont déjà connus, comme le recul des actifs nets d'organismes de placement collectif (au mois d'août) et le ralentissement de la progression des résultats bancaires (sur base de données provisoires et hors produits exceptionnels à la fin septembre). Il reste que sur l'ensemble du 1^{er} semestre, l'activité soutenue dans les OPC a largement contribué à l'amélioration de l'excédent des échanges extérieurs de services.

■ Situation contrastée dans les autres branches

Les activités de la branche «Immobilier, location et services aux entrepri-

ses» continuent à montrer une évolution favorable et confirment leur rôle de force motrice de l'économie luxembourgeoise, tant en terme de chiffre d'affaires que d'emploi.

L'industrie connaît sur le 1^{er} semestre 2007 une performance en ligne avec celle de 2006, avec une production en hausse d'environ 2 % et une contribution importante des industries liées à la sidérurgie. La hausse des prix sidérurgiques à l'exportation, alliée à la baisse des prix à l'importation de produits pétroliers au premier semestre, a permis de diminuer légèrement le déficit commercial. Les perspectives des industriels pour la seconde moitié de l'année témoignent cependant d'un certain pessimisme.

La construction a démarré l'année en fanfare, aidée notamment par une météo favorable, mais la progression de l'activité s'est tassée au cours du 2^e trimestre 2007. Les indicateurs sont mitigés pour la suite car d'un côté, les professionnels évoquent des carnets de commandes en baisse, et, de l'autre, les autorisations de bâtir connaissent une progression importante sur la première partie de 2007.

Les indicateurs relatifs à la branche du commerce témoignent d'un début d'année difficile, un peu décevant, étant donné que les résultats étaient plutôt orientés favorablement sur la fin de 2006. Les immatriculations de voitures sont en léger recul, tout comme le sont les ventes de carburants. Le commerce de détail marque également le pas, mais ce phénomène semble toucher l'ensemble de la zone euro. De plus, le moral des consommateurs se dégrade nettement en août et septembre, sans doute en lien avec la crise financière de l'été puisque ce mouvement est, là encore, perceptible dans l'ensemble des pays de la zone euro.

La performance est également mitigée du côté des services de transports et communications, affectés par certains phénomènes isolés (comme la forte baisse d'activité émanant d'une seule entreprise) plus que par une inflexion de type conjoncturel.

■ L'inflation plus forte sur la fin 2007

Le prix du pétrole avait atteint un minimum en janvier 2007, à 41 EUR le baril; il est ensuite reparti à la hausse,

mais en restant inférieur aux niveaux de 2006 jusqu'en septembre 2007. Ce phénomène a permis de modérer l'inflation générale, qui devrait s'établir à 2,3 % en 2007. Cependant, sur les derniers mois de 2007, les prix des produits pétroliers devraient à nouveau dynamiser l'inflation, surtout si l'on considère la nouvelle flambée de l'or noir sur les dernières semaines, flambée que l'appréciation concomitante de l'euro par rapport au dollar US ne pourra que faiblement compenser. L'inflation sous-jacente, élevée sur le début d'année, s'est ensuite modérée, mais elle regagnera en vigueur au cours des prochains mois, sous l'effet notamment de la hausse de certains produits alimentaires.

■ La progression du chômage enfin endiguée?

L'emploi intérieur continue sa progression sur la première moitié de 2007. Cependant, cette croissance semble atteindre un plafond, à un peu plus de 4 % de croissance en rythme annuel. L'apport des frontaliers devient relativement plus important: la part des travailleurs frontaliers dans la création nette d'emplois, proche de 2/3 sur les dernières années, passe à près de 3/4. Le chômage quant à lui semble ne plus progresser: il s'est stabilisé au cours des derniers mois et septembre 2007 montre même une baisse du nombre de chômeurs sur un an (la première depuis 2001). Ainsi, le STATEC maintient sa prévision d'une légère baisse du taux de chômage, de l'ordre de 0,1 point sur la moyenne annuelle de 2008, à 4,4 %.

Le chômage au sens large (qui inclut également les personnes inscrites dans un dispositif de mesure pour l'emploi) montre pour sa part une tendance plus nette à la baisse depuis le 1^{er} trimestre 2007.

■ Révision à la baisse des prévisions de croissance du PIB

La croissance attendue pour 2007 est révisée à la baisse, à 5,0 % au lieu des 6,0 % annoncés en juillet 2007. L'essentiel de cette révision est liée à celle des comptes annuels, qui entraîne un impact négatif sur la croissance au début de 2007 et, dans une moindre mesure, à l'impact de la crise des marchés finan-



ciers sur les résultats du secteur financier luxembourgeois au troisième trimestre 2007.

Pour 2008, le STATEC révisé de même légèrement à la baisse ses prévisions. Le ralentissement de la croissance aux Etats-Unis avait déjà été intégré dans la prévision précédente, mais les turbulences récentes sur les marchés financiers viennent alourdir la balance des risques. Par conséquent, le STATEC table sur une

croissance de 4,5 % pour 2008 au Luxembourg (un rythme qui correspond à la moyenne de long terme), au lieu des 5,0 % escomptés antérieurement.

Au-delà des risques pesant sur la conjoncture mondiale, deux facteurs domestiques sont susceptibles d'influencer ces prévisions dans les mois à venir:

- les révisions futures apportées aux données des comptes trimestriels;

- les orientations de la politique économique, budgétaire et fiscale, qui n'ont pas été prises en compte pour l'établissement de ces prévisions (mis à part l'accord salarial dans la fonction publique).

En conséquence, le STATEC présentera, comme à l'habitude, des prévisions plus détaillées et plus documentées dans sa Note de conjoncture de février 2008. ■

Prévisions, principaux éléments

	1995-2006	2006	2007 ²	2008 ³
	Taux de croissance en % (ou spécifié autrement)			
PIB à prix courants (en Mio EUR)	...	33.853	36.917	39.714
PIB à prix courants	7,6	12,7	9,1	7,6
PIB en volume	5,0	6,1	5,0	4,5
Emploi intérieur total ¹	3,6	3,7	4,1	3,8
Inflation (déflateur implicite de la consommation privée) ¹	2,2	2,9	2,3	2,6
Coût salarial moyen ¹	3,2	4,5	4,1	3,3
Taux de chômage (ADEM, en % de la population active)	3,1	4,5	4,5	4,4
Solde des finances publiques (en % du PIB) ⁴	2,2	0,7	1,0	0,9

Source: STATEC, ADEM, IGSS, Ministère des Finances (au 25 octobre 2007)

¹ Etablis selon la méthodologie de la comptabilité nationale;

² Estimations et observations

³ Prévisions

⁴ 2006: Source = STATEC – 2007-2008: Source = Ministère des Finances

Une version électronique complète de la Note de Conjoncture N° 2-2007 est disponible gratuitement à l'adresse suivante:

www.statistiques.public.lu/fr/publications/conjoncture/noteConjoncture/index.html

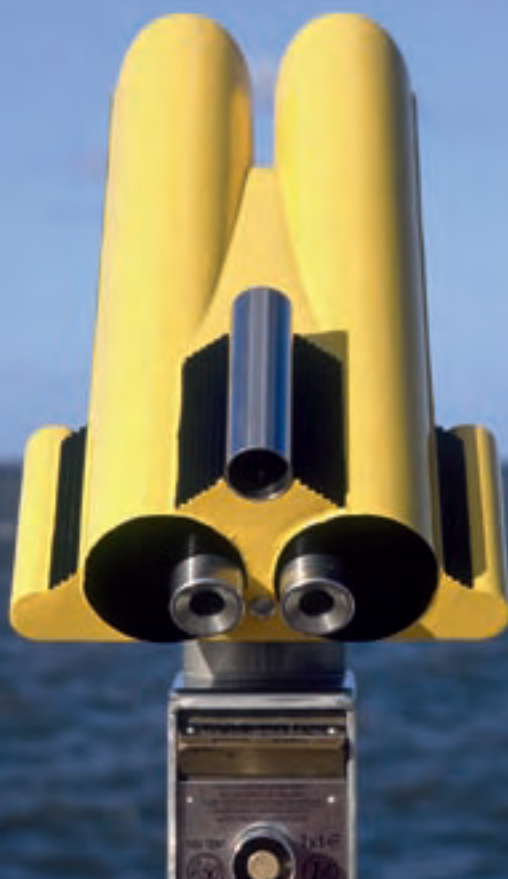
R-LEASING

ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL: LEASING OU CRÉDIT?



Qui veut être à la pointe dans son domaine doit s'équiper d'un matériel de pointe: parc automobile, équipement professionnel, informatique ou bureautique. R-Leasing est l'alternative de financement idéale avec de nombreux avantages à découvrir auprès de nos conseillers.





Même si le contexte global reste favorable, la turbulence sur les marchés financiers a eu pour effet de resserrer les conditions de financement et d'accroître l'incertitude dans l'Union européenne.

Commission européenne

Prévisions économiques pour 2007-2009: la croissance marque le pas dans l'Union européenne

Selon les prévisions économiques d'automne de la Commission, la croissance de l'économie de l'Union européenne devrait retomber de 2,9 % en 2007 à 2,4 % en 2008 et 2009 (et de 2,6 % à 2,2 % en 2008 et 2,1 % en 2009 dans la zone euro).

Ces estimations sont le résultat de la turbulence sur les marchés financiers, qui a eu pour effet de resserrer les conditions de financement et d'accroître l'incertitude. Néanmoins, le contexte global encore favora-

ble et des fondamentaux solides limitent la révision à la baisse à 0,3 point de pourcentage en 2008 pour les deux zones par rapport aux prévisions du printemps dernier. La consommation des ménages, devenue le principal moteur de la

croissance en début d'année, devrait s'accroître solidement, soutenue par la croissance de l'emploi. 8 millions d'emplois devraient être créés dans l'Union européenne durant la période 2007-2009, en plus des 3,5 millions d'em-

plis déjà créés en 2006. Ceci contribuera à ramener le chômage à 6,6 % dans l'UE en 2009. Grâce notamment à la bonne tenue de l'activité économique, le déficit budgétaire de l'UE et de la zone euro devrait aussi tomber en 2007 à son niveau le plus bas depuis de nombreuses années tant pour l'UE que pour la zone euro, pour atteindre une moyenne de 1,1 % du PIB dans l'UE et 0,8 % dans la zone euro. Le déficit structurel devrait lui aussi baisser cette année, mais dans une moindre mesure, et on prévoit ensuite une interruption de l'assainissement des finances publiques. L'inflation devrait progresser au cours des prochains trimestres, compte tenu des augmentations des prix des produits de base, mais devrait retomber aux environs de 2 % vers le milieu de 2008 dans la zone euro.

«L'horizon s'est nettement obscurci en raison de la turbulence sur les marchés financiers depuis cet été, du ralentissement de l'économie américaine et de la hausse constante des prix pétroliers. Dès lors, la croissance économique marque le pas et les risques s'intensifient nettement. Toutefois, grâce à la croissance mondiale soutenue et à des fondamentaux solides, l'incidence négative devrait être limitée. En ce qui concerne les prix, l'inflation devrait rester modérée, mais les risques sont à la hausse» a déclaré Joaquín Almunia, le commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires.

■ Perspectives de croissance solide malgré le ralentissement américain

Selon les prévisions économiques publiées ce jour par la Commission, la croissance économique devrait marquer le pas durant la période de prévision, et retomber de 2,9 % dans l'UE en 2007 à 2,4 % en 2008 et 2009 (et de 2,6 % dans la zone euro en 2007 à 2,2 % en 2008 et 2,1 % en 2009). Les prévisions de croissance pour 2008 dans les deux zones ont donc été revues à la baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport à six mois plus tôt. Après une croissance soutenue durant le premier semestre de 2007, ce ralentissement attendu s'explique en partie par les retombées de la crise des marchés financiers, mais la phase ascendante du cycle était peut-

être déjà terminée avant les perturbations de cet été.

Selon les prévisions de la Commission, les retombées de la crise financière vont s'estomper progressivement. Néanmoins, elles ont clairement calmé l'envie des investisseurs de prendre des risques et rendu les conditions de financement plus rigoureuses. Jusqu'ici, l'investissement est soutenu, mais à ce stade du cycle il devrait s'essouffler, notamment en raison du ralentissement très net observé dans le secteur de la construction dans certains États membres. La consommation privée connaît un nouvel élan et prend le relais en tant que principal moteur de la croissance, s'appuyant notamment sur les perspectives favorables dans le domaine de l'emploi, pour autant que la confiance des consommateurs se maintienne.

Sur le plan extérieur, la croissance de l'UE repose toujours sur des perspectives favorables pour l'économie mondiale, en particulier des pays émergents, ce qui compense largement le ralentissement de l'économie américaine. Par conséquent, la Commission prévoit que la croissance de l'économie de l'UE se situera au niveau du potentiel durant les deux années de la période de prévision. En revanche, l'inflation devrait s'accélérer pour atteindre 2,4 % dans la zone euro durant les prochains trimestres compte tenu des augmentations des prix des produits de base, mais revenir ensuite aux environs de 2 % l'été prochain.

■ Le chômage continue de se replier; l'assainissement des finances publiques s'interrompt

Selon les estimations, la croissance de l'emploi, située à 1,5 % à la fois pour l'UE et la zone euro, a permis de créer 3,6 millions de nouveaux emplois dans l'UE cette année (2,3 millions dans la zone euro). Cette amélioration peut être observée dans un grand nombre de secteurs, de types de contrats de travail et d'États membres. Par la suite, la croissance de l'emploi devrait retomber à environ 1 % en moyenne en 2008-2009, tant dans l'UE que dans la zone euro, dans la mesure où le cycle économique arrive à maturation. Néanmoins, 4,5 millions d'emplois devraient encore

être créés dans l'UE en 2008-2009 (3,2 millions dans la zone euro), ce qui fera passer le taux d'emploi global à plus de 66 % en 2009 au plus tard. Le taux de chômage devrait atteindre 6,6 % dans l'UE et 7,1 % dans la zone euro en 2009 au plus tard, des niveaux jamais atteints durant les quinze années précédentes.

Les pénuries de main d'œuvre sont de plus en plus fréquentes, et les salaires devraient donc augmenter plus rapidement durant la période de programmation, en particulier en 2008, lorsque la situation reflétera en partie les mesures ponctuelles et les mesures de rattrapage des restrictions salariales des années précédentes. Toutefois, une croissance soutenue de la productivité de la main d'œuvre devrait limiter la progression des coûts salariaux unitaires et contribuer à contenir les pressions inflationnistes.

À la suite de recettes inattendues et d'efforts d'assainissement, le déficit public devrait retomber de 1,6 % du PIB en 2006 à 1,1 % en 2007 dans l'UE (et de 1,5 % à 0,8 % dans la zone euro). Toutefois, la situation pourrait se dégrader en 2008 dans certains pays en raison du ralentissement de l'activité économique et de l'utilisation des recettes exceptionnelles pour des dépenses supplémentaires. Le déficit global devrait se creuser pour atteindre 1,2 % du PIB dans l'UE en 2008, et 0,9 % dans la zone euro. Il devrait se stabiliser en 2009 si les politiques demeurent inchangées. En termes structurels, l'assainissement budgétaire devrait également s'interrompre en 2008 et 2009.

La dette publique est sur une trajectoire descendante; elle devrait atteindre 63,4 % du PIB dans la zone euro en 2009 au plus tard, et retomber sous la barre des 60 % en 2007 déjà dans l'UE.

■ Des risques plus marqués

Les principaux risques qui pèsent sur la croissance sont liés aux événements qui se sont produits sur les marchés financiers et à l'éventualité d'un ralentissement plus net ou plus durable de l'activité aux États-Unis. Des dysfonctionnements subsistent dans certains segments des marchés financiers, et on ne peut exclure une plus longue période d'incertitude, qui affecterait

les conditions de financement et par tant, les marchés du logement plus que prévu. Par ailleurs, le marché de l'emploi pourrait encore réserver de bonnes

surprises, ce qui stimulerait les revenus du travail et la confiance des consommateurs. En ce qui concerne l'inflation, de nouvelles augmentations des prix du

pétrole ainsi que des accroissements des prix des denrées alimentaires et des produits de base font peser des risques sur le scénario de référence. ■

Les prévisions économiques d'automne de la Commission peuvent être consultées dans leur intégralité à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/economy_finance/index_en.htm

Qualification des travailleurs

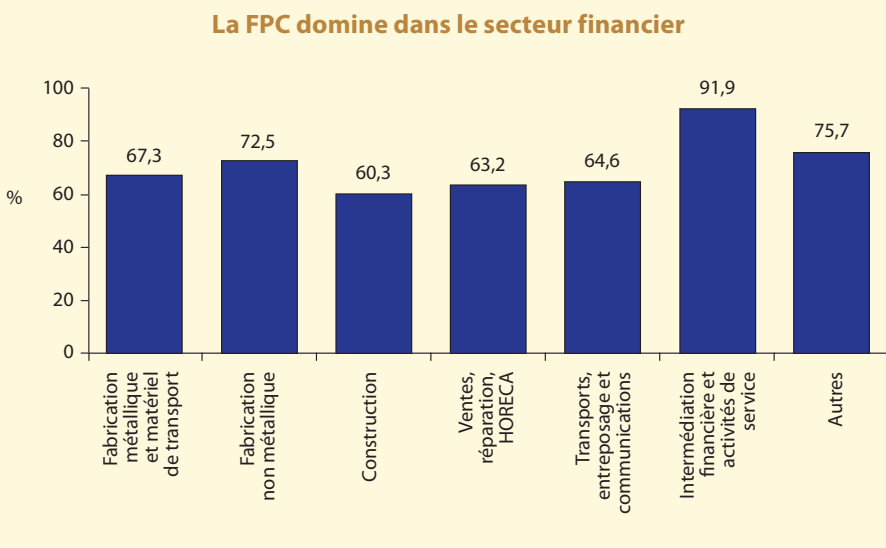
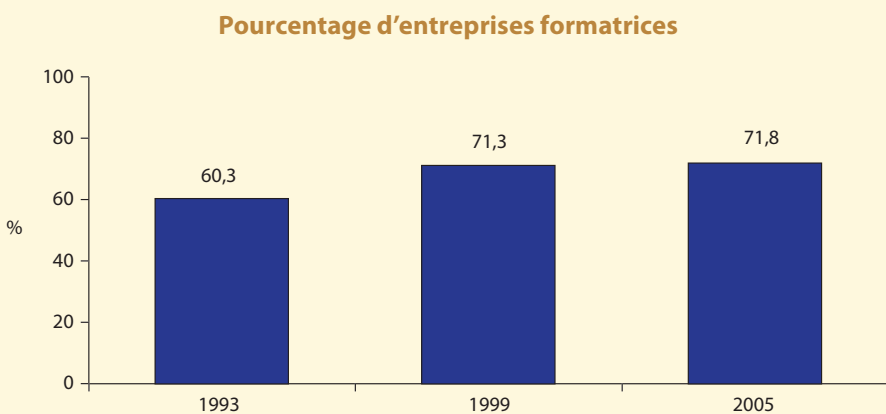
Le nombre de travailleurs formés augmente mais le temps moyen de formation diminue

La dernière enquête communautaire CVTS (Continuing Vocational Training Survey), interrogeant les entreprises sur leur pratique de la formation professionnelle, a été réalisée avec l'aide de l'Université de Luxembourg, sous l'égide du STATEC. Elle a été commentée par Madame Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle. Les résultats de l'enquête montrent que la proportion des entreprises qui pratiquent la formation professionnelle continue s'est stabilisée après une nette augmentation observée entre 1993 et 1999: 7 entreprises sur 10 organisent de la FPC sous une forme ou une autre.

Les graphiques à côté montrent que les taux de formation professionnelle ne sont pas également répartis au sein des différents secteurs d'activité. C'est le secteur financier qui est le plus formateur avec près de 92 % d'entreprises formatrices. A l'autre bout on retrouve le secteur de la construction, qui forme tout de même à hauteur de 6 entreprises sur 10.

■ La FPC augmente avec la taille de l'entreprise

Depuis la première édition de CVTS il existe un lien positif entre la taille des entreprises et le fait d'offrir ou non



de la formation continue aux salariés. Alors qu'un peu plus de 6 entreprises sur 10 employant moins de 20 personnes sont formatrices, celles avec un effectif de plus de 500 salariés le sont toutes.

■ Les cours de finances et de comptabilité plus prisés que la santé et l'environnement

A l'instar des 2 enquêtes CVTS précédentes, les cours de formation externes, les apprentissages en situations et les

participations à des conférences demeurent les principaux types de formation utilisés par les entreprises en 2005; ils concernent respectivement 74,1 %, 61,2 % et 68,7 % des entreprises formatrices. L'apprentissage par rotation sur poste est en nette régression, diminuant de moitié, alors que la formation par cercle d'apprentissage ou de qualité gagne 10 points en 6 ans. En termes de progression ce sont les cours organisés en interne qui marquent le regain le plus

remarquable passant de quelque 32 % à près de 54 %. L'autoformation, la rotation sur poste et l'apprentissage par cercle, bien que ce dernier soit en progression, demeurent des types de formation peu fréquents au Luxembourg.

Ce sont les formations en connaissances du monde du travail et compétences personnelles et en finances qui ont occupé le plus grand nombre d'heures en 2005, ces deux domaines représentant plus du tiers du temps de formation.

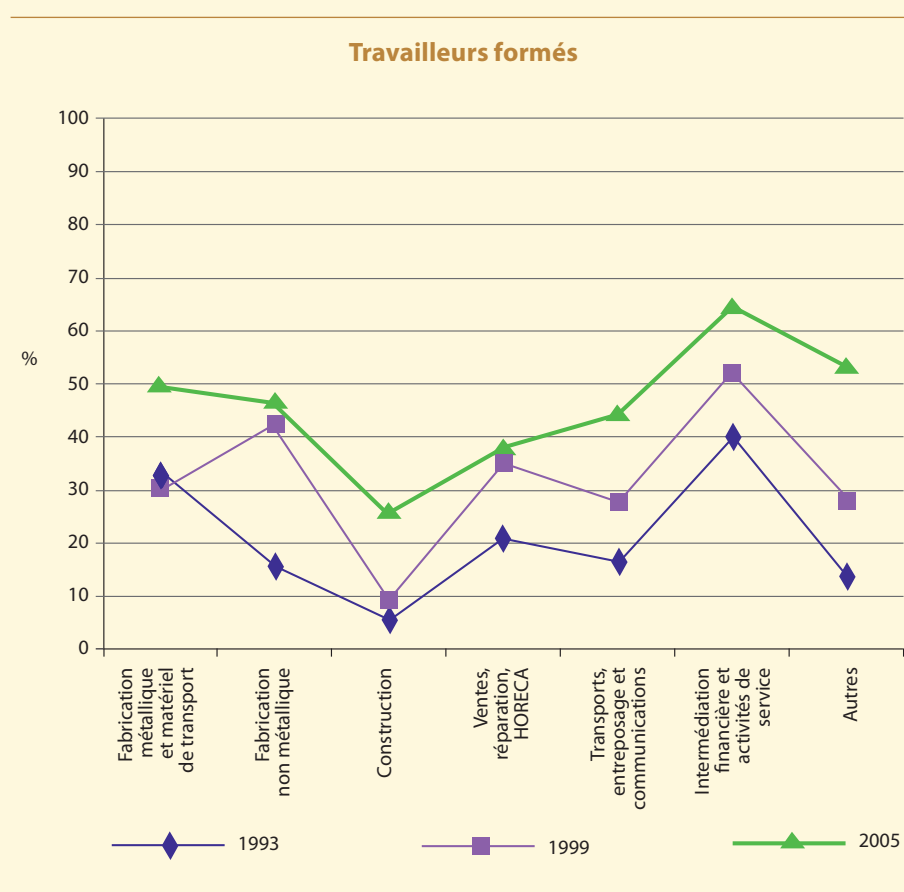
La FPC et les domaines de formation

Domaines de formation	% du temps de formation par cours en 1999	% du temps de formation par cours en 2005
Cours de langues	8,2	7,3
Ventes et marketing	7,5	5,9
Comptabilité, finances, administration et bureautique	18,6	17,0
Compétences personnelles et croissances du monde du travail	9,6	17,0
Informatique	15,1	9,6
Ingénierie et fabrication	20,1	12,7
Protection de l'environnement, santé et prévention des risques	5,1	6,6
Services aux personnes	1,5	2,2
Autres	14,2	21,8
Total	100,0	100,0

■ Le part des travailleurs formés augmente ...

Comme lors des éditions précédentes, des différences de proportion s'observent en fonction des secteurs d'activité. Ainsi, le secteur financier demeure celui qui forme la plus grande partie de son personnel et le secteur de la construction occupe le dernier rang. L'allure de la courbe montre une évolution généralisée par rapport à 1993 et 1999, allant de quelques points pour les secteurs «Fabrication non métallique» et «Ventes, réparation, HORECA» qui avaient déjà fourni un gros effort entre 1993 et 1999, jusqu'à une augmentation importante dans le secteur de la construction, et une progression de plus de 20 points pour le secteur de l'eau, du gaz de l'électricité et de l'extraction qui se situe cette année en seconde position.

Entre 1993 et 2005, tous les secteurs d'activité se sont tournés vers une formation par cours plus importante de leur personnel. Ceci se constate de la même manière, que les entreprises soient peu ou très formatrices.



■ ... mais la durée de la formation diminue

Le nombre moyen d'heures de formation par participant aux cours est en baisse de manière générale depuis 1999. Sur l'ensemble des entreprises, ce nombre est passé de 39,5 à 33,1, soit une diminution de 16 %.

Le nombre total d'heures de cours de formation continue en 2005 a été de 3.574.659 pour 384.336.380 heures de travail, ce qui représente près de 1 % du temps de travail.

■ L'investissement en FPC: 2 % du coût salarial

Le coût des formations est de près de 212 millions d'euros pour l'année 2005, ce qui représente 2 % du coût global du travail du personnel des entre-

prises, contre 1,7 % en 1993 et 1,75 % en 1999.

■ Couverture de l'enquête

L'enquête CVTS3 (Continuing Vocational Training Survey) porte sur la formation professionnelle continue dans l'ensemble des entreprises luxembourgeoises de 10 salariés au moins et de tous les secteurs d'activité mis à part ceux de la santé, de l'agriculture et de la fonction publique. Les deux premières éditions de CVTS avaient respectivement 1993 et 1999 comme années de référence. CVTS3 porte sur l'exercice 2005. La population totale répondant aux caractéristiques était pour 2005 de 3.678 entreprises. Un échantillon a été sélectionné sur la base du secteur d'activité et de la taille de l'entreprise.

Finalement 1.284 entreprises ont été contactées, et après la période d'interviews en face à face et les procédures de vérification de la qualité des données, 799 entreprises répondantes ont été retenues. L'enquête sur le terrain a été réalisée par TNS-ILRES. ■

Les résultats de l'enquête peuvent être téléchargés sur le site www.statec.lu
Rubrique Publications/
Bulletin du Statec
(N°12/2007)

Bureau de presse:
Guy Zacharias
Tél.: 247-84281 – Fax: 26 20 19 02
E-mail: guy.zacharias@statec.etat.lu

Grand-Duché de Luxembourg

Présentation de l'agence de promotion «Luxembourg for Business»



Jeannot Krecké et Luc Frieden ont souligné lors de la conférence de presse que l'une des missions de la nouvelle agence était d'encourager, d'encadrer et de supporter les entreprises luxembourgeoises dans leur effort d'internationalisation

Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, a officiellement présenté la nouvelle agence de promotion du Grand-Duché de Luxembourg, «Luxembourg for Business» en présence

de Luc Frieden, ministre du Trésor et du Budget.

Dans l'objectif de permettre des efforts de promotion du Luxembourg efficaces, innovateurs et générateurs de valeur ajoutée, le ministère de l'Éco-

nomie et du Commerce extérieur a pris l'initiative de créer une structure fédérant les principaux acteurs de ce domaine. Ses objectifs ont été fixés comme suit:

- encourager, encadrer et supporter les entreprises luxembourgeoises dans leur effort d'internationalisation afin de diversifier les débouchés des acteurs économiques luxembourgeois. A côté de l'organisation de déplacements collectifs à l'étranger (missions économiques et pavillons nationaux à des foires), ceci implique également une communication à l'intérieur afin de mieux informer les entreprises luxembourgeoises sur les différents instruments de soutien disponibles pour leurs efforts de conquête de marchés étrangers;
- coordonner les efforts des différents acteurs actifs dans le positionnement du Luxembourg comme site de 1^{er} choix pour l'investissement, le commerce et le tourisme;
- cofinancer des projets de promotion qui lui sont soumis par des acteurs institutionnels qualifiés (membres

- du Comité consultatif pour la promotion du Luxembourg) et
- gérer les contacts noués lors d'événements de promotion à l'étranger et optimiser le réseau d'expatriés luxembourgeois à l'étranger, l'animer et l'utiliser aux fins de promotion économique.

Un partenariat fort entre l'État et le secteur privé est indispensable afin de couvrir le maximum des secteurs de notre économie. Les partenaires dans l'initiative et membres de l'assemblée générale seront:

- le ministère de l'Économie et du Commerce extérieur;
- le ministère des Classes moyennes, du Logement et du Tourisme;
- la Chambre de Commerce;
- la Chambre des métiers;
- la Société nationale de crédit et d'investissement (SNCI);

- l'Office du Ducroire;
- la Fédération des industriels luxembourgeois (FEDIL).

(Certains membres devront encore recevoir l'aval formel de leurs structures de décision)

Au niveau de la gestion de l'agence et de la mise en œuvre de ses projets, un comité de gérance de 5 personnes sera formé. Il sera constitué de 5 personnes, dont deux représentants du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur, deux représentants de la Chambre de Commerce et un représentant du ministère des Affaires étrangères. Le comité de gérance décidera par consensus.


«Luxembourg for Business» ne va pas créer de nouvelles structures, ni remplacer les départements déjà en place au sein de ses membres, mais formaliser leur coopération, leur donner des moyens supplémentaires et les inciter à

innover dans leur approche promotionnelle en créant une plate-forme de discussion diversifiée que sera le «Comité consultatif pour la promotion du Luxembourg».

Afin d'assurer le suivi administratif et la gestion de projets transversaux, un secrétariat exécutif de deux personnes sera recruté dès la création officielle du G.I.E.

«Luxembourg for Business» sera appelé à coopérer étroitement avec les responsables de la promotion de la place financière. En effet, tout en admettant que les besoins et les stratégies sont souvent différents, il est clair qu'on se doit de communiquer une image complète du Grand-Duché et de son économie.

(Communiqué par le ministère de l'Économie et du Commerce extérieur en date du 6 novembre 2007) ■



WINFLEET 8

GÉOLOCALISATION SERVICE

www.skycom.com

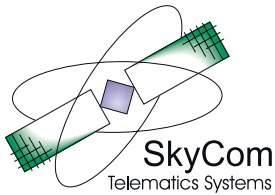
NOS CLIENTS SONT ACTIFS

DANS LES DOMAINES SUIVANTS:

- ▶ ALIMENTATION ▶ CARRELAGES ▶ CLIMATISATION
- ▶ CHAUFFAGE ▶ DÉPANNAGES ET REMORQUAGES
- ▶ ELECTRICITÉ ▶ FAÇADES ▶ GÉNIE CIVIL ▶ ISOLATION
- ▶ LOCATION DE MACHINES, APPAREILS ET OUTILS
- ▶ NETTOYAGE ▶ PEINTURE ▶ PORTES ET FENÊTRES
- ▶ SABLES ET GRAVIERS ▶ SANITAIRE ▶ SÉCURITÉ
- ▶ TÉLÉCOMMUNICATIONS ▶ TRANSPORT
- ▶ TRAITEMENTS DES DÉCHETS ET ORDURES

BÉNÉFICES ET AVANTAGES

- ▶ Amélioration de la planification
- ▶ Aide dans l'exécution des tâches administratives quotidiennes
- ▶ Réduction des kilomètres parcourus
- ▶ Système clé en main
- ▶ Système éprouvé répondant aux besoins des clients; plus de 200 nouveaux clients depuis 2005
- ▶ Expérience de 13 années, système développé au Luxembourg



45A, rue des Romains • L-5433 Niederdonven
Tel. +352-769231 • Fax: +352-769232 • Email: lenert@skycom.com

Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

■ Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur

Projet de loi portant réforme de la loi du 17 mai 2004 relative à la concurrence. (3175bisAFR)

■ Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

Amendements au projet de loi portant réforme de la formation professionnelle (3123bisTRO)

Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 31 juillet 2006 portant introduction d'un Code du Travail.

Projet de règlement grand-ducal pris en exécution de

1. la section 2 du chapitre II du titre IV du Livre V du Code du Travail,
2. la modification de la loi modifiée du 28 décembre 1988 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales. (3285JJE)

Projet de règlement grand-ducal pris en exécution de la loi du 24 octobre 2007 portant création d'un congé individuel de formation et modification

- 1) du Code du Travail;
- 2) de la loi modifiée du 4 octobre 1973 concernant l'institution d'un congé-éducation;
- 3) de la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat. (3286JJE)

■ Ministère des Transports

Projet de règlement grand-ducal complétant le règlement grand-ducal modifié du 3 février 1998 portant exécution de Directives des C.E. relatives à la réception des véhicules à moteur et de leurs remorques ainsi que des tracteurs agricoles et forestiers à roues. (3280MCE)

Projet de loi portant

- a) création de l'Administration des Enquêtes Techniques;
- b) modification de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat et
- c) abrogation de la loi du 8 mars 2002 sur les entités d'enquêtes techniques relatives aux accidents et incidents graves survenus dans les domaines de l'aviation civile, des transports maritimes et des chemins de fer. (3282BFR)

■ Ministère des Finances

Projet de loi modifiant et complétant la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée

Règlement grand-ducal du.... déterminant les modalités d'application de l'article 66bis de la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée

Règlement grand-ducal du... modifiant le règlement grand-ducal du 25 novembre 1977 fixant l'organisation des services d'exécution de l'administration de l'enregistrement et des domaines, tel que ce règlement a été modifié par la suite

Règlement grand-ducal du... modifiant le règlement grand-ducal du 23 mai 1980 déterminant les conditions et modalités de remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée aux assujettis établis à l'étranger, tel que ce règlement a été modifié par la suite. (3281MCH)

Projet de loi

1. portant modification
 - de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu;
 - de la loi modifiée du 1^{er} mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs;
 - de la loi modifiée du 30 juin 1976 portant 1. création d'un fonds pour l'emploi; 2. réglementation de l'octroi des indemnités de chômage complet;
 - de la loi modifiée d'adaptation fiscale du 16 octobre 1934;
2. portant introduction de la loi concernant le boni pour enfant;
3. portant modification de la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée. (3284MCH)

■ Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration

Projet de loi

- 1) portant sur la libre circulation des personnes et l'immigration;
- 2) modifiant
 - la loi modifiée du 5 mai 2006 relative au droit d'asile et à des formes complémentaires de protection;
 - certaines dispositions du Code du Travail;
 - certaines dispositions du Code pénal;
- 3) abrogeant
 - la loi modifiée du 28 mars 1972 concernant: 1. l'entrée et le séjour des étrangers; 2. le contrôle médical des étrangers; 3. l'emploi de la main d'œuvre étrangère;
 - la loi du 28 octobre 1920 destinée à endiguer l'affluence exagérée d'étrangers sur le territoire du Grand-Duché. (3283DAN)

Les paiements de fin d'année

Certains employeurs accordent de manière régulière ou exceptionnelle des paiements de fin d'année sous les formes les plus diverses à leurs salariés. Ces paiements sont alors appelés treizième mois, bonus, gratification ou prime de fin d'année. Pour certains salariés de tels paiements ont été fixés contractuellement dans leur principe et/ou leur *quantum* (dans le contrat de travail ou la convention collective); pour d'autres, ils proviennent de la seule initiative de l'employeur. Se pose dès lors la question de la détermination du caractère obligatoire ou facultatif de tels paiements.

Le principe général retenu par la jurisprudence majoritaire en son état actuel est le suivant: Les gratifications de fin d'année, payées par l'employeur en contrepartie d'un travail presté afin de faire part de sa satisfaction et de motiver ses salariés, sont généralement facultatives et constituent des libéralités auxquelles le salarié n'a pas automatiquement droit, sauf lorsque le caractère obligatoire d'un tel paiement résulte d'un engagement contractuel.

En l'absence de stipulations contractuelles à ce sujet, le paiement de fin d'année devient également obligatoire lorsque le salarié peut faire état d'un usage de la catégorie professionnelle ou de l'entreprise, auquel cas le salarié devra prouver le caractère général, constant et fixe de la gratification. Pour ce faire, il faudra établir le versement régulier pendant des années (le nombre d'années varie suivant les jurisprudences) d'une gratification d'un montant presque stable à l'ensemble du personnel dans une situation comparable à celle du salarié demandeur.

Le treizième mois est l'exemple-type de la gratification facilement considérée comme un élément obligatoire du salaire, auquel le salarié aura droit au *pro rata temporis* de sa prestation de travail lorsque le contrat de travail commence ou prend fin en cours d'année.

Lorsque les parties conviennent de l'éventualité de paiements de fin d'année mais que l'employeur souhaite garder la liberté de décider au cas par cas du paiement, il est absolument indispensable de mentionner les conditions du paie-



Les gratifications de fin d'année, payées par l'employeur en contrepartie d'un travail presté afin de faire part de sa satisfaction et de motiver ses salariés, sont généralement facultatives si le caractère obligatoire d'un tel paiement ne résulte pas d'un engagement contractuel

ment (qui doivent être objectives, claires, connues et acceptées par le salarié concerné), voire même le caractère purement facultatif du paiement.

Il est recommandé de formuler une clause relative à ce type de paiement dans le contrat de travail similaire à ce qui suit: «Toutes gratification, bonus ou prime de toute nature éventuellement payés au salarié constitueront des libéralités bénévoles et exceptionnelles et ne pourront en aucun cas être considérés comme un droit acquis pour le salarié ou comme complément obligatoire de la rémunération telle que définie ci-dessus. De tels éventuels paiements sont purement facultatifs et discrétionnaires de la part de l'employeur sans aucune obligation de justification de sorte qu'ils peuvent être unilatéralement modifiés et même être supprimés sans préavis quelconque».

Le cas échéant, il peut être utile de préciser que «l'attribution éventuelle de gratification, bonus ou prime de toute nature sera toujours liée au résultat financier de l'entreprise et aux prestations du salarié».

Afin de ne laisser naître aucun doute quant au maintien de cette volonté de l'employeur, il est judicieux de préciser le caractère discrétionnaire en plus de la clause, et à fortiori en absence d'une telle clause, lors de chaque paiement (p. ex. dans l'ordre de virement, dans une let-

tre d'accompagnement ou sur la fiche de salaire correspondante) dont l'employeur souhaite qu'il soit considéré comme discrétionnaire.

L'appréciation finale au cas par cas du caractère obligatoire ou facultatif d'un paiement litigieux reviendra au tribunal de travail compétent.

*par Sonja Streicher,
conseillère juridique auprès
de la FEDIL* ■

Chefs d'entreprise!

"Comment diminuer vos frais de gestion?"

Avec le logiciel

modul-X

Pour savoir pourquoi et découvrir d'autres avantages, visitez **www.a1.modulx.lu**

*Nouveau: garantie
"satisfait ou 100% remboursé"*

Simplification administrative

Le CNSAE propose un tableau de bord de veille législative et réglementaire européenne



Les Livres blancs sont des documents qui contiennent des propositions d'action communautaire dans un domaine spécifique. Ils font parfois suite à un Livre vert publié en vue d'engager un processus de consultation au niveau européen

Le secrétariat du Comité national de simplification administrative en faveur des entreprises (CNSAE) vient de développer, avec le soutien du Ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration, un nouvel outil s'inscrivant pleinement dans la logique de la simplification administrative et de la promotion d'une meilleure réglementation.

Il s'agit du «Tableau de bord – veille européenne en matière législative, réglementaire et meilleure réglementation». Ce nouvel outil donne accès d'une part aux différentes consultations publiques organisées par la Commission européenne ainsi qu'aux Livres verts et blancs publiés depuis

1985 et, d'autre part, aux propositions de directives européennes et aux directives et règlements européens publiés.

Les Livres verts sont des documents de réflexion publiés par la Commission sur un domaine politique spécifique. Ce sont avant tout des documents destinés aux parties concernées – organismes et particuliers – qui sont invitées à participer au processus de consultation et de débat. Dans certains cas, ils sont à l'origine de développements législatifs ultérieurs.

Les Livres blancs sont des documents qui contiennent des propositions d'action communautaire dans un domaine spécifique. Ils font parfois suite à un Livre vert publié en vue d'engager un processus de consultation au niveau européen. Tandis que les Livres verts exposent un éventail d'idées à des fins de débat public, les Livres blancs contiennent un ensemble officiel de propositions dans des domaines politiques spécifiques et constituent l'instrument de leur mise au point.

Une directive européenne fixe les objectifs à atteindre par les États membres, auxquels elle délègue le choix des moyens. Elle peut avoir pour destinataires un État membre, plusieurs États membres ou l'ensemble de ceux-ci. Pour que les principes édictés dans la directive produisent des effets au niveau du citoyen, le législateur national doit adopter un acte de transposition en droit interne qui adapte la législation nationale au regard des objectifs définis dans la directive.

Elle prévoit une date limite de transposition dans le droit national: les États membres disposent, pour la transposition, d'une marge de manœuvre leur permettant de tenir compte des spécificités nationales. La transposition doit s'effectuer dans le délai fixé par la directive.

La directive est utilisée pour harmoniser les législations nationales, notam-

ment pour la réalisation du marché unique (par exemple, les normes relatives à la sécurité des produits).

Le règlement est un acte général et obligatoire dans tous ses éléments adopté conjointement par le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen ou par la Commission européenne seule.

A la différence des directives qui sont adressées aux États membres et des décisions qui ont des destinataires bien déterminés, le règlement s'adresse à tous.

Il est directement applicable, c'est-à-dire qu'il crée du droit s'imposant immédiatement dans tous les États membres au même titre qu'une loi nationale, et sans aucune autre intervention de la part des autorités nationales.

Mis à jour régulièrement, le tableau de bord proposé par le CNSAE se présente sous forme d'un fichier Excel composé de 6 feuillets présentant des liens directs vers les sources authentiques des documents proposés:

1. Consultations publiques de la Commission européenne
2. Directives européennes
3. Propositions de directives européennes
4. Règlements européens
5. Livres verts de la Commission européenne
6. Livres blancs de la Commission européenne

Ce tableau se veut un outil de veille permettant d'anticiper les changements législatifs et réglementaires de source communautaire à venir.

Il devrait, par ailleurs, promouvoir les initiatives de consultation qui jouent un rôle primordial pour les politiques de simplification administrative et de meilleure réglementation. ■

Le Tableau de bord: Veille européenne en matière législative, réglementaire et meilleure réglementation peut être consultée sur le site www.simplification.lu et sera éditée et diffusée par le biais de la newsletter simplification.lu tous les deux mois.

5 nouvelles mesures dans le cadre du «Entfesselungsplang fir Betriber»

Cinq nouvelles actions du «Entfesselungsplang fir Betriber» ont été mises en œuvre sur décision du Gouvernement en Conseil en date du 26 octobre 2007, qui a décidé:

- de transposer les directives désormais selon le principe «la directive rien que la directive» et de justifier toute dérogation par rapport à ce principe dans l'exposé des motifs des projets de transposition;
- d'annexer la fiche d'impact aux projets de loi et de règlement grand-ducal lorsque ceux-ci s'inscrivent dans la procédure législative et réglementaire et notamment en cas de transmission des projets aux Chambres professionnelles;
- d'approuver le principe «think small first», permettant de vérifier pour chaque nouvelle proposition législative ou réglementaire, s'il s'avère nécessaire de prévoir des exemptions suivant la taille de l'entreprise et/ou le secteur d'activité des entreprises au lieu de faire

appliquer une nouvelle norme législative horizontalement sans pour autant cibler spécifiquement cette norme;

- de retenir la définition du terme de charge administrative dans le contexte luxembourgeois, conformément à la recommandation de la Commission européenne. Ainsi, la charge administrative serait définie comme le coût imposé à une entreprise lorsque celle-ci satisfait aux obligations d'informations émanant de nouvelles mesures législatives c'est-à-dire le devoir d'élaborer une information et de la mettre à la disposition d'une autorité publique;
- de nommer dans les ministères et administrations les correspondants à la simplification administrative en faveur des entreprises qui auront pour mission la coordination des travaux du CNSAE et des commissions ad-hoc au sein de leurs ministères

ou administrations respectives et de conseiller leurs collègues en matière de simplification administrative.

En date du 10 octobre 2007, a eu lieu à la Chambre des Députés un débat de consultation sur la simplification administrative en faveur des entreprises.

A cette occasion, M. Fernand Boden, Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement a présenté le «Entfesselungsplang fir Betriber». Suite à la discussion fructueuse portant sur le «Entfesselungsplang fir Betriber», la Chambre des Députés a, à l'unanimité, invité le Gouvernement, par le biais d'une motion, à poursuivre ses efforts de simplification afin de réduire la charge administrative des entreprises au strict minimum et à veiller à ce que dans ses initiatives législatives et réglementaires toute charge administrative supplémentaire pour les entreprises soit évitée dans la mesure du possible. ■

"How can I open my new office in Luxembourg in two days?"

Discover our new centre in Luxembourg Kirchberg EU District

+352 22 9999 52 00
www.regus.lu

- Fully equipped offices
- Meeting rooms
- Business services

Regus
Work without boundaries

950 locations • 400 cities • 70 countries • One call

le

LEO, l'énergie de la ville.

LEO, c'est l'énergie dont vous avez besoin pour vivre chaque jour à Luxembourg-Ville: gaz, eau, électricité. 66% de l'électricité provient de sources renouvelables: hydraulique, éolienne et biomasse. LEO, l'énergie de la ville.

Luxembourg City Energy Provider,
au service des clients de la Ville de Luxembourg
www.leoenergy.lu - T. 26 39 48 48

luxembourg energy office **leo**



POINT DE CONTACT:

La simplification administrative en faveur des entreprises

Vous êtes confronté à des tracasseries administratives et vous avez une solution plus efficace? Vous pouvez exprimer vos propositions et questions. Le Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement et le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur ont mis à votre disposition un point de contact afin de récolter vos propositions.

Tous les messages sont examinés par les collaborateurs du secrétariat du CNSAE quant à leur opportunité. Un projet de simplification est extrait du message, dès que l'analyse démontre qu'une simplification est concevable. Nous ne pouvons pas intervenir dans des dossiers individuels. Ceux-ci sont de la compétence des médiateurs.

Afin de centraliser toutes les propositions en matière de simplification administrative, il a été décidé de mettre à votre disposition le point de contact «Simplification administrative en faveur des entreprises».

Les messages reçus par le point de contact seront soumis au CNSAE.

http://www.mcm.public.lu/fr/admin/Point_contact/index.html

Publication

La deuxième mise à jour du Code du travail annoté

Une 21^e mise à jour, novembre 2007, du nouveau Code du travail annoté (l'édition en deux classeurs), compilé par Marc Feyereisen, vient de paraître.

Cette nouvelle mise à jour comporte 184 pages et opère une adaptation des

textes légaux au 31 octobre 2007 en y incluant notamment les dernières dispositions dites «Tri partites» ainsi qu'une actualisation de la jurisprudence à la même date.

Afin de faciliter la recherche, l'ouvrage de référence «Code du travail

annoté» comporte un index alphabétique à la fin, une table des matières au début, des lettres italiques à taille réduite pour les jurisprudences publiées (Pasicrisie, Lois spéciales), des lettres non-italiques à taille réduite pour les jurisprudences non publiées. ■

La nouvelle mise à jour est disponible dans les librairies au prix de 28,74 €.

Elle est envoyée automatiquement à tous ceux qui ont préalablement formulé une demande d'abonnement.

Tous les autres peuvent s'adresser, soit à leur libraire, soit directement à l'éditeur:

Editions Promoculture – Boîte Postale 1142 – L-1011 Luxembourg – E-mail: info@promoculture.lu



CUBA LIBRE IN
DUBLIN

TAKE A TIME-OUT.

BOOST YOUR BUSINESS.

OFFICE DU DUCROIRE – THE ONE-STOP SHOP FOR EXPORTERS.

Wherever you want to go – your business comes first. Our one-stop shop for exporters helps you to find adequate credit insurance and financial support for first-class promotion of your business and services around the world. One click, and you are there:

www.ducroire.lu

ENJOY YOURSELF. ENJOY YOUR BUSINESS.

**OFFICE DU
DUCROIRE**
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



THE GOVERNMENT
OF THE GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG
Ministry of the Economy and Foreign Trade



En créant l'Institut National pour le Développement Durable et pour la Responsabilité Sociale des Entreprises (INDR), les organisations patronales regroupées au sein de l'UEL renforcent leur engagement en matière de responsabilité sociale

Union des Entreprises Luxembourgeoises

L'UEL crée l'Institut National pour le Développement Durable et pour la Responsabilité Sociale des Entreprises – INDR

Les organisations patronales membres de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL¹) ont récemment créé l'Institut National pour le Développement Durable et pour la Responsabilité Sociale des Entreprises, en abrégé INDR². L'UEL s'attribue par ce moyen un double rôle de facilitateur et d'acteur en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE): **facilitateur en offrant une plate-forme d'échanges et de promotion de bonnes pratiques aux entreprises actives dans le domaine de la RSE ou désirent le devenir; acteur en promouvant des concepts transversaux du développement durable dans la gestion des entreprises dont la mise en pratique pourrait se voir confirmée par des labels de qualité.**

Cette initiative trouve son origine dans la charte portant sur le développement durable que l'UEL a signée en octobre 2003. De cette charte a découlé toute une série

d'actions dans différents domaines dont l'égalité homme-femme, l'accès à l'emploi des personnes difficilement plaçables ou porteuses de handicaps ou encore dans le domaine de la sécu-

rité-santé. A cela s'ajoute des initiatives de rencontre lancées par des associations d'entreprises pionnières en matière de RSE et de développement durable.

¹ L'UEL regroupe les organisations suivantes: Association des Banques et Banquiers Luxembourg, Association des Compagnies d'Assurances, Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg, Confédération Luxembourgeoise du Commerce, Fédération des Artisans, Fédération des Industriels Luxembourgeois, Fédération Nationale des Hôteliers, Restaurateurs et Cafetiers.

² La création de l'INDR est soutenue par l'Année européenne de l'égalité des chances pour tous 2007.

■ Un concept global

La responsabilité sociale des entreprises est l'expression pour toute entreprise de son investissement dans la promotion d'une véritable culture de développement durable. Il s'agit pour l'UDEL de promouvoir une dynamique de croissance dans tous les secteurs économiques tout en respectant les intérêts économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux. L'ultime objectif de cette stratégie est d'assurer la performance durable de ces piliers dans un concept indivisible et donc dans une approche d'interaction et d'interdépendance. La responsabilité sociale des entreprises crée donc le lien entre l'entreprise et la société.

■ Place aux accords volontaires

Plutôt que de suivre une trame législative, l'UDEL, en créant l'INDR, privilégie la voie des engagements volontaires qui offrent aux entreprises la possibilité de définir librement les objectifs à atteindre dans le cadre de leurs secteurs d'activité. Toute stratégie de RSE doit notamment trouver son application dans les relations de l'entreprise avec ses salariés, actionnaires, fournisseurs et

clients dans les domaines tels que l'égalité de chances, la prévention des accidents, la protection de la santé des travailleurs, la formation professionnelle continue, les méthodes de production, la gestion des déchets, etc.

■ Sensibilisation et action

L'INDR servira d'instrument à l'UDEL pour opérer des échanges en matière de RSE et de développement durable entre entreprises. L'UDEL se propose à cette fin d'organiser une vaste campagne de sensibilisation visant à promouvoir une logique de développement durable auprès des entreprises luxembourgeoises.

A côté de ce rôle de facilitateur, l'UDEL aura aussi et surtout le rôle d'identifier et de promouvoir des concepts transversaux du développement durable dans la gestion des entreprises. L'INDR nouvellement créé devra servir les besoins tant des grandes entreprises que des PME et PMI de tous les secteurs économiques. Les échanges au sein de l'INDR devront mener à des solutions sur mesure autour de l'interactivité des volets économique, social, sociétal et environnemental. Des cas de bonnes pratiques serviront

au développement de modèles de référence, adaptables aux besoins des entreprises en fonction de leur secteur d'activité et de leur taille. Ces modèles seront sujets à une évaluation des comportements des entreprises dans les différents domaines de la responsabilité sociale et sociétale des entreprises.

L'action de sensibilisation du nouvel Institut vise tout autant à renforcer la cohésion sociale, à promouvoir une image positive de l'entrepreneuriat et à stimuler l'esprit d'entreprise. L'INDR offre à cette fin une structure stable et durable, susceptible de fédérer toutes les parties prenantes.

Le souci majeur de l'UDEL est donc bien de promouvoir, par le biais de l'INDR entre autres, la performance durable de l'économie comme garante de l'équité sociale et comme vecteur de la préservation des ressources naturelles. Dans le même temps, il s'agit de libérer des ressources qui pourront être engagées dans des projets d'avenir. Telle est la vision que porte l'UDEL sur la responsabilité des entreprises envers le développement durable.

(Communiqué par l'UDEL) ■

15 novembre 2007

La FEDIL remet pour la 10^e fois le Prix de l'environnement pour l'industrie

Le 15 novembre 2007 a eu lieu au siège de la FEDIL la cérémonie de la 10^e remise du Prix de l'environnement pour l'industrie, en présence de nombreux invités, dont notamment le ministre de l'Environnement, Lucien Lux, les membres du jury ainsi que les lauréats de la promotion 2007.

Lors de sa réunion du 5 novembre dernier, le jury composé d'experts issus des secteurs public et privé, a retenu d'attribuer, parmi trois projets nommés et de très bonne qualité, le Premier prix à Kronospan Luxembourg S.A. pour son projet «Neue Umwelttechnologie in der OSB-Fertigung» répondant parfaitement aux critères fixés dans le règlement du Prix de l'environnement,



Le ministre de l'Environnement, Lucien Lux, remet le Premier prix à Kronospan Luxembourg S.A. pour son projet «Neue Umwelttechnologie in der OSB-Fertigung»

à savoir l'écologie, l'innovation, la réalisation pratique et l'économicité.

Kronospan Luxembourg S.A. vient, en effet, de mettre en place une nouvelle référence dans le secteur de la fabrication de l'OSB, en intégrant une nouvelle technologie dans le domaine du séchage de bois permettant une diminution significative de la consommation d'énergie et une amélioration de la qualité des panneaux.

Kronospan Luxembourg S.A. exploite une ligne de production d'«Oriented Strand Boards» (panneaux OSB). Il s'agit d'un matériau composite bois, composé de 3 couches de copeaux frais issus d'essences résineuses (strands), orientées perpendiculairement et pressées en panneaux. Bien que les processus de production intègrent en permanence la meilleure technologie disponible, et ce à tous les niveaux, la direction de Kronospan Luxembourg a saisi l'opportunité d'optimiser le processus de production.

Dans le cadre de ce projet de recherche, soutenu au niveau national, l'installation de séchage existante a été transformée et mise en service en tant qu'installation-pilote.

Le processus ainsi modifié a fait l'objet de recherches approfondies dans le cadre du programme LIFE de la Commission européenne. Ces recherches

ont permis d'étudier, d'une part, l'impact écologique du processus de production et, d'autre part, les influences spécifiques au niveau des produits. Le CRP Tudor (CRTE), ainsi que le WKI Braunschweig (Wilhelm-Klauditz-Institut) sont les partenaires associés à ces travaux de recherche.

Le volume des gaz de séchage a été diminué de moitié par rapport au processus initial. Les valeurs d'émission sont nettement inférieures aux valeurs limites réglementaires.

Outre l'effet positif mesuré sur les émissions, le processus modifié est également plus économe en matière de consommation énergétique (thermique et électrique). De plus, les caractéristiques mécaniques des panneaux OSB fabriqués ont également pu être améliorées. Le séchage des copeaux en circuit fermé est à considérer comme une innovation technologique majeure; elle a été mise en œuvre pour la première fois dans l'industrie du bois par Kronospan Luxembourg S.A.

Dans son discours précédant la remise du Prix de l'environnement, le président de la FEDIL, Robert Dennewald, s'est félicité de la qualité des projets introduits pour la promotion 2007. Par ailleurs, il a souligné que la protection de l'environnement fait

l'objet, depuis de longues années déjà, d'une réelle prise de conscience auprès de l'industrie luxembourgeoise et que l'efficacité énergétique de l'industrie s'est constamment améliorée au cours des dernières années.

A quelques jours de la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Bali (Indonésie), Robert Dennewald s'est, par ailleurs, prononcé en faveur d'une stratégie européenne cohérente et réaliste en matière de réductions de gaz à effet de serre veillant à éviter toutes mesures unilatérales qui risqueraient de mettre en péril le tissu industriel de l'Europe, une telle stratégie ayant comme objectif de mener une action globale impliquant tous les espaces économiques et d'éviter une situation de distorsion non souhaitable.

En ce qui concerne plus particulièrement les objectifs «2020» fixés au niveau européen en matière de réduction de gaz à effet de serre et en matière d'énergies renouvelables, le président de la FEDIL a souligné que tous les progrès réalisés devront impérativement être le résultat d'innovations technologiques et de percées au niveau de l'efficacité énergétique et non d'une politique de désindustrialisation de l'Europe.

(Communiqué par la FEDIL) ■

Fédération des professionnels du secteur financier

Conférence sur la place financière luxembourgeoise

La Fédération des professionnels du secteur financier, Luxembourg (PROFIL) et la Chambre de Commerce Belgo-Luxembourgeoise en France (CCBL) ont organisé à Lyon, le 7 novembre 2007, une conférence destinée à présenter la place financière de Luxembourg à la communauté financière lyonnaise.

Cette conférence s'est tenue dans les locaux de la Mairie de Lyon et a été honorée de la présence de M. Jean-Michel Daclin, Adjoint au Maire de Lyon, Délégué aux relations internationales.

Les débats ont été introduits par Son Excellence M. Georges Sarter, Ambassadeur du Grand-Duché

de Luxembourg en France, Monsieur Gérard Herrbach, Consul du Grand-Duché de Luxembourg en France et Monsieur Christian Van Dorpe, président de la CCBL. M. Lucien Thiel, Député et Directeur honoraire de l'Association des banques et banquiers Luxembourg, s'est ensuite adressé aux participants auxquels il a exposé les «Défis et perspectives de la place financière». Monsieur Michel Maquil, Vice-président de PROFIL, a enfin ouvert les débats et présenté les activités de la place de Luxembourg.

Une table ronde constituée de sept experts a ensuite présenté en détails les activités de gestion privée ainsi que

les nouveaux produits financiers proposés aux investisseurs/entrepreneurs, dont notamment la SICAR, les fonds d'investissement spécialisés, la société de gestion de patrimoine familial, la SOPARFI et l'assurance vie luxembourgeoise.

Ce séminaire de présentation organisé avec le soutien de la Banque de Luxembourg, de la BNP Paribas Luxembourg et de la Dresdner Bank Luxembourg a rassemblé quelque 300 personnes émanant des milieux professionnels lyonnais, dont de nombreux représentants de la communauté financière.

(Communiqué par PROFIL) ■

Marketing Club Trier verleiht zum zweiten Mal den grenzüberschreitenden Marketing Award

Der zweite deutsche Marketingpreis mit internationaler Ausrichtung, der Marketing AWARD Trier-Luxemburg 2007, wurde dieses Jahr an zwei Preisträger vergeben: Die Jury entschied sich für das Krankenhaus der Barmherzigen Brüder in Trier und das Einrichtungshaus Hubor & Hubor, Mettendorf.

Die Jury hatte es bei ihrer Auswahl nicht leicht, auch wenn das Gremium fachlich bestens besetzt war: Bernhard Swoboda, Inhaber des Lehrstuhls für Marketing und Handel, Peter Rikowski, Geschäftsführer Marketing und Vertrieb, Bitburger Braugruppe GmbH, der Hauptgeschäftsführer der Industrie- und Handelskammer Arne Rössel, der Vorsitzende der Vereinigung Trierer Unternehmer Hanns Rendenbach, Handwerkskammerpräsident Rudi Müller und aus Luxemburg Pol Goetzinger, Geschäftsführer der ConceptFactory und Vorsitzender der MarkCom.

Die Qualität der Bewerbungen hatte die Jury begeistert. In zehn Bewertungsrubriken ging es mit einem Punktesystem um den guten Gesamteindruck der Marketingstrategie, um Kreativität und Nachhaltigkeit, um Kundenbindung und Innovation des Produktes – natürlich auch um Umsatzerfolge. Nicht Ausschlag gebend war jedoch die Höhe des Budgets, das für den Marketingetat zur Verfügung steht. Mit dieser Ausrichtung soll der Award auch weiterhin alle zwei Jahre vergeben werden. Er ist der einzige grenzüberschreitende Marketingpreis in Deutschland.



In diesem Jahr hat sich die Jury für zwei Preisträger unterschiedlicher Ausrichtung entschieden: Das Krankenhaus der Barmherzigen Brüder in Trier und das Einrichtungshaus Hubor & Hubor, Mettendorf. Zur Begründung der Jury: Aus der Reihe der Bewerbungen stachen beide Unternehmen hervor, wenngleich sie in unterschiedlichen Rahmenbedingungen agieren (öffentlich vs. Privat). Daher entschied sich die Jury, zwei Preise zu vergeben. Das Krankenhaus der Barmherzigen Brüder aus Trier präsentierte mit einem neuen Kunden-/Patienteninformationssystem ein Projekt, welches dem

humanistischen Anspruch des Krankenhausträgers gerecht wird und eine Vorbildfunktion in der Region hat.

Das Einrichtungshaus Hubor & Hubor aus Mettendorf überzeugt die Jury mit einem Projekt mit starkem Event-Charakter, das Design und Wohnen mit Kultur und Kulinarik verbindet, mit Emotionen auflädt und eine klare Vision präsentiert.

Die Auszeichnungen wurden im Rahmen eines Festaktes im IHK-Tagungszentrum durch den Vorsitzenden der Preisjury, Prof. Dr. Bernhard Swoboda, an die Preisträger überreicht. ■

Weitere Informationen:

Marketing Club Trier e.V.

Geschäftsstelle – Postfach 3674 – 54226 Trier

Tel.: 06501 – 60 76 19 – Fax: 06501 – 60 76 20

info@mctrier.de – www.mctrier.de

Fédération des femmes cheffes d'entreprise

Accueil de la 100^e membre de la FFCEL

Mme Joëlle Letsch, vice-présidente de la FFCEL; Mme Brigitte Origer, 100^e membre et Mme Claudine Speltz, présidente de la FFCEL

La Fédération des femmes cheffes d'entreprise du Luxembourg (FFCEL) a organisé sa soirée de fin d'année le jeudi 8 novembre 2007 au Cercle Munster. Lors de cette soirée, la FFCEL a accueilli sa 100^e membre.

Créée le 20 septembre 2004, la Fédération des femmes cheffes d'entreprise du Luxembourg a pour but notamment

d'optimiser la visibilité des femmes cheffes d'entreprise au Luxembourg; d'encourager la création d'entreprise et l'accession des femmes à des fonctions dirigeantes dans les entreprises; de défendre les besoins des entrepreneures auprès des instances politiques; de participer au développement économique du Luxembourg; de partager les

compétences entre paires; d'offrir des conférences et des séminaires sur des sujets qui touchent tout particulièrement les femmes cheffes d'entreprise; et de collaborer avec des organismes nationaux et internationaux.

La FFCEL accueille toute femme cheffe d'une entreprise, établie au Luxembourg quelle qu'en soit la forme juridique; toute femme, qui sans être cheffe d'entreprise, participe à la prise de décision d'une entreprise établie à Luxembourg pour autant que leur nombre ne dépasse pas 20 % de l'ensemble des membres; de même que toute femme exerçant une profession libérale pour autant qu'elle occupe au moins 3 salarié(e)s.

La FFCEL est, aujourd'hui, forte de 100 membres représentant tous les secteurs économiques.

Brigitte Origer-Gruber est la 100^e membre de la FFCEL. Elle est administratrice-déléguée de la Miroiterie Origer S.A. située à Schieren depuis 1986.

Cette dernière est une entreprise renommée du secteur de l'artisanat lequel comprend un certain nombre de cheffes d'entreprise. La FFCEL est heureuse de mettre à l'honneur ainsi ce secteur d'activités très dynamique et important créateur d'emplois au niveau national.

(Communiqué par la FFCEL) ■

Erratum: Une erreur s'est glissée dans le Merkur du mois d'octobre 2007. Il fallait lire: le bureau Claudine Speltz sàrl. Nous prions nos lecteurs et le bureau Claudine Speltz sàrl de nous en excuser.

Ouverture dominicale

Enorme succès pour la première action de la Fédération de la Mode (FEMO)

La FEMO, qui vient d'être constituée récemment, a initié l'ouverture commerciale du «Mantelonnég» dans tout le pays. Cette collaboration entre la FEMO, la clc, les unions commerciales locales et les centres commerciaux était la première action concertée du commerce luxembourgeois pour une ouverture dominicale nationale.

Le succès de cette ouverture était énorme pour les commerçants, mais surtout pour les consommateurs. Le public très nombreux dans les villes et les centres commerciaux, est la démonstration qu'il y a un réel besoin et une grande demande de la part du consommateur de pouvoir faire ses courses le dimanche avant la Toussaint.

Cette première initiative de la FEMO a donc été un énorme succès. Représentant national du secteur de l'équipement de la personne, la FEMO est une plateforme pour tous ses membres dont l'objectif est de promouvoir le commerce de l'habillement ainsi que de défendre les intérêts de ses membres au niveau national. La FEMO est membre de la clc. ■

Design Management Europe Award: le design luxembourgeois se distingue!

L'association Design Luxembourg, la fédération luxembourgeoise des professionnels du design, affiliée à la clc, est très fière de pouvoir annoncer que le Luxembourg se trouve parmi les éminents vainqueurs du Design Management Europe Awards (DME) 2007!

DME (Design Management Europe) est une initiative qui s'inscrit dans le programme PRO-INNO de la Commission européenne. Elle a pour but de mettre en évidence l'importance du design, de promouvoir et d'encourager l'utilisation du design en tant que facteur économique à haute valeur ajoutée, et ceci à travers toute l'Europe.

Contrairement à de nombreux autres prix, le Design Management Europe Award récompense non pas le designer, c.-à-d. le professionnel, mais bien son client, le business manager, qui soit gère une entreprise, soit une institution. Le client est récompensé pour sa capacité à comprendre l'importance du design et pour l'avoir mis au service de son business management; affaires et design créent des synergies aptes à promouvoir et à développer les capacités d'innovation et de compétitivité de l'entreprise/institution.

Le concours DME fait donc une distinction entre les entreprises et les clients institutionnels. Cela explique l'existence des 6 catégories que sont: les «newcomers», les micro-entreprises, les petites entreprises, les entreprises de taille moyenne, les grandes entreprises, les organisations non-gouvernementales et les organisations sans but lucratif.

Chaque pays membre de l'Union européenne peut faire des recommandations portant sur 15 entreprises ou



institutions. Dans la plupart de ces pays, l'association de design nationale ou encore le design center national soumet les recommandations faites sur la base de certains critères qui sont fixés par les organisateurs du Design Management Europe Award. Chaque entreprise ou institution recommandée est invitée à remplir un formulaire qui met en évidence la valeur accordée au design dans l'entreprise/l'institution.

D'autres critères portent sur le budget mis à disposition pour l'intégration du design en tant que facteur de business management, ainsi que sur les différents niveaux sur lesquels on retrouve le design. Les formulaires sont ensuite évalués par le comité d'organisation qui prononce les nominations. Les nominés doivent remplir un 2^e questionnaire beaucoup plus détaillé et démontrer à l'aide d'exemples concrets de quelle façon le design est mis au service de l'entreprise ou de l'institution. Ces données sont évaluées par 2 jurys différents, composés de spécialistes en design management, de designers, ou encore de collaborateurs de la Commission européenne. En 2007, les jurys ont nommé 43 finalistes. Les

noms des gagnants seront publiés le 22 novembre prochain.

Parmi les 43 finalistes, le Luxembourg compte non moins de 4 finalistes, ce qui est un score remarquable si l'on compare par taille de pays: 8 finalistes pour l'Allemagne et 5 pour l'Espagne pour ne mentionner que ces pays-là. Quant aux 4 finalistes luxembourgeois, il s'agit plus précisément de: d'stater muséeën, la Centrale des Auberges de Jeunesse, la Commune de Kayl et la Philharmonie, finalistes issus tous les quatre de la catégorie «ONG & ASBL».

L'association Design Luxembourg et son organisation faitière clc regrettent de ne pas retrouver d'entreprise commerciale parmi les finalistes. Ils redoubleront d'efforts dans leur volonté de sensibiliser le commerce luxembourgeois à l'importance économique du design qui se veut un facteur à valeur ajoutée reconnue et non un luxe obsolète.

La cérémonie de remise officielle des awards aux gagnants du DME aura lieu le 22 novembre prochain au red dot design museum à Essen en Allemagne, cadre des plus propices puisque

ce musée abrite la plus grande collection de design contemporain au monde. Une exposition spéciale sera dédiée aux

lauréats du DME, du 23 novembre au 31 décembre 2007, qui sera ensuite transférée à Eindhoven, autre berceau

du design, avant d'entamer son itinéraire vers d'autres villes européennes. ■

Pour plus d'informations:

www.designmanagementeuropa.com et www.designluxembourg.lu

Assemblée constituante

Conseil national des programmes: Tom Krieps prend la relève de Walter De Toffol



Tous les cinq ans, les organisations les plus représentatives de la vie sociale et culturelle du pays désignent leurs membres au Conseil national des programmes (CNP).

Lors de l'assemblée constituante récente, Tom Krieps, vice-président du CNP depuis juin 2002 et représentant du parti socialiste, a été élu président du CNP.

Claude Wolf, représentante du Conseil national des femmes, et Robert Soisson, délégué de la Coalition nationale pour les droits de l'enfant, l'assistent en tant que vice-présidents et membres du bureau exécutif.

Outre le bureau exécutif, le bureau élargi, qui assure la gérance quotidienne des tâches du Conseil, se compose des membres suivants:

- Jeannot Clement (UGDA),
- Patrick De Rond (Conférence générale de la jeunesse),
- Patrick Ernzer (Chambre de Commerce),
- Guy Goedert (Union luxembourgeoise des consommateurs),
- Marc Hengen (Caritas),
- Jean Lammar (Parti démocratique),
- Carlo Mulbach (Parti chrétien-social).

M. De Toffol remercia l'assemblée pour la confiance qu'elle lui a témoignée durant son mandat et souhaite à M. Krieps beaucoup de succès dans l'exercice de sa nouvelle tâche.

M. Krieps félicita le président sortant pour son énorme engagement et le travail de pionnier accompli durant les années de sa présidence et l'en remercia vivement. Après avoir été membre du CNP dès sa création en 1991, M. De Toffol a été à la tête du Conseil depuis décembre 1996. Sur proposition de M. Krieps, M. De Toffol a été proclamé président d'honneur du CNP.

M. Krieps a déclaré poursuivre sur la voie entamée par son prédécesseur: il s'agit d'intensifier le travail d'un organe régulateur indépendant, chargé de conseiller le gouvernement en matière de surveillance des programmes radio et télévisés sous concession luxembourgeoise.

Cette tâche aura davantage de marques européennes suite à la nouvelle directive sur les services des médias audiovisuels qui devra entrer en vigueur d'ici la fin de l'année. Ainsi, la coopération entre régulateurs va être renforcée, voire institutionnalisée. Le CNP, en tant que membre du groupe des régulateurs européens, a assuré sa collaboration à ses collègues des autres États membres. La Commission européenne accompagnera le travail des régulateurs en veillant au respect par les États membres du principe d'indépendance des régulateurs, ancré pour la première fois dans la directive.

Lors d'une séance d'information prévue pour le début de l'an 2008, le CNP présentera plus en détail ses membres et ses activités.

(Communiqué par le Conseil national des programmes) ■

Contribuons, ensemble,
à la performance de l'entreprise

Les membres de l'ALCOMFI
au service des petites
et moyennes entreprises
et des professions libérales.

www.alcomfi.lu


ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE
DES CONSEILS COMPTABLES ET FISCAUX
Association sans but lucratif

Un contentieux ?

Pensez à la médiation.

Régler un litige de manière efficace, rapide et peu onéreuse sans passer par les tribunaux, c'est possible grâce au Centre de Médiation.

Le médiateur, indépendant et impartial, gère les conflits entre les parties et garantit la confidentialité.


Centre de Médiation
du Barreau de Luxembourg

1 - 7 rue St Ulric
L-2651 Luxembourg
www.cmbl.lu

Une initiative de :

LE BARREAU DE LUXEMBOURG


CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG



CHAMBRE DES
METIERS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

EN BREF

VOXmobile

Élargissement de l'offre «Frontaliers»!

Après BE-LUX Voice et BE-LUX Data, VOXmobile élargit son offre «Frontaliers» avec FRA-Lux Voice, le tarif mobile qui met fin aux coûts de roaming. Désormais, ceux qui habi-

tent en France et en Belgique et travaillent au Luxembourg ou inversement peuvent jouir d'un tarif optimal pour leurs appels mobiles et SMS. Grâce à l'option FRA-LUX Voice, ils bénéficient du tarif national dans chacun des 2 pays et n'auront donc plus besoin de 2 abonnements mobiles. En fonction de l'abonnement VOXmobile choisi, ils profitent au Grand-Duché de Luxembourg de tarifs nationaux extrêmement compétitifs et en France de conditions exceptionnelles pour leurs appels et envois SMS. Avec FRA-LUX Voice, les appels reçus en France sont gratuits, alors que les appels effectués en France vers tous les numéros fixes et mobiles français et luxembourgeois (hors numéros spéciaux) sont facturés 24 cts/minute seulement et les SMS envoyés depuis la France vers tous les numéros français et luxembourgeois (hors numéros spéciaux) sont facturés 16 cts/message. L'option FRA-LUX Voice coûte 10 € par mois et peut être combinée avec la plupart des abonnements VOXmobile. Informations sous www.vox.lu.

Valeres

Campus Contern: un projet d'envergure

Valeres vient de présenter en présence de nombreuses personnalités et de professionnels de l'immobi-

lier, le projet Campus Contern. La joint-venture Valeres/Teeland iOG peut désormais débiter la construction du premier bâtiment. L'ensemble du projet est composé de huit immeubles à vocation administrative, d'une superficie globale de 24.000 m². Valeres Konstruktioun a débuté, courant novembre 2007, la construction du premier bâtiment administratif de 3.000 m² sur la zone de Contern qui sera disponible dans un délai d'un an. Le site arboré situé à proximité de Luxembourg-ville et de l'aéroport, présentera un nombre d'emplacements de parking très important avec près d'une place par poste de travail, des superficies locatives aménagées à partir de demi-plateaux de 350 m², un coût locatif de 16 euros par m² brut, y compris les aménagements standards, et des charges locatives abordables.

SD WORX

Première certification SAS 70 au Luxembourg

SD WORX est la première société de gestion du personnel à Luxembourg à obtenir le rapport d'audit SAS 70 Type I pour ses services de calcul de la paie. Cette démarche de certification internationalement reconnue a été entreprise par SD WORX afin de proposer et de garantir à ses clients la confidentialité et

la protection de leurs informations stratégiques par des pratiques internes et procédures de contrôle des plus rigoureuses. Le processus d'audit se poursuit actuellement en vue de l'obtention de la certification SAS 70 Type II en 2008.

Fortis Banque Luxembourg

L'agence Schiffflange fête son 40^e anniversaire

Fortis Banque Luxembourg a remis un chèque de 2.000 EUR à l'association «Frënn vun de Staatléche Kannerheemer» à l'occasion du 40^e anniversaire de son agence Schiffflange, installée depuis son ouverture en date du 26 juin 1967 au 36-38, avenue de la Libération à L-3850 Schiffflange. Les activités de l'agence Schiffflange n'ont cessé de croître sous la direction de ses différents chefs d'agence. Depuis 2004, Madame Lydie Malget assure la direction de l'agence, assistée par Madame Sonja Ney-Brueck comme chef adjoint d'agence. Située au rez-de-chaussée de l'immeuble avec une surface

Sidérurgie

ArcelorMittal annonce des résultats records pour le troisième trimestre 2007



ArcelorMittal, premier sidérurgiste mondial, a annoncé ses résultats pour le troisième trimestre et la période de neuf mois close le 30 septembre 2007.

Lakshmi N. Mittal, Président du Conseil d'administration et CEO d'ArcelorMittal, a annoncé une nouvelle série de très bons chiffres pour le troisième trimestre, avec un EBITDA à 4,9 milliards de dollars US. Cela porte l'EBITDA pour les neuf premiers mois de l'année à 14,6 milliards de dollars US, soit une progression de 30 % par rapport à 2006. ArcelorMittal est en bonne voie pour enregistrer une année record.

La société continue à se développer grâce à sa stratégie de croissance tridimensionnelle et annonce un certain nombre d'opérations stratégiques importantes au troisième trimestre en Argentine, au Canada, en Chine, en Italie et en Turquie qui viendront conforter sa position de leader. ArcelorMittal a identifié par ailleurs une croissance organique de 20 millions de tonnes à l'horizon 2012, adossée à la forte dynamique de croissance des marchés des pays émergents.

Avec un EBITDA en année pleine qui devrait atteindre \$19,2-19,4 milliards, le Conseil d'administration a recommandé une augmentation de 20 cents du dividende de base de la société, de \$1,30 à \$1,50. Sur ces \$0,20 cents, 10 cents refléteront la croissance sous-jacente de la Société et 10 cents l'amélioration durable de la rentabilité de la société résultant de la fusion. En conséquence, le Conseil d'administration a soumis à un vote des actionnaires à l'Assemblée générale ordinaire une proposition visant à porter le montant du dividende trimestriel de \$0,325 à \$0,375.

Les versements de dividendes auront lieu sur une base trimestrielle pour l'année pleine 2008.

La politique de distribution de dividendes d'ArcelorMittal repose sur son engagement à reverser 30 % de résultat net aux actionnaires chaque année au moyen d'un dividende de base annuel, complété par des rachats d'actions. Le dividende de base a été conçu pour assurer un rendement annuel stable et pour progresser afin de refléter la croissance sous-jacente de la société. ■

Peau neuve pour le site immobilier atHome.lu

Après 7 années d'existence et une place de leader au Grand-Duché depuis 2004, le site de l'immobilier atHome.lu vient de lancer la 3^e version de son site.

Cette nouvelle version est le fruit de la synergie entre les différentes ressources et compétences présentes au sein d'atHome Group qui emploie entre temps une quarantaine de personnes. «Depuis le lancement en 2001 d'atHome.lu, nous avons toujours veillé à être à l'écoute des professionnels de l'immobilier pour disposer du support de publication le mieux adapté à la présentation de biens sur Internet» précise Xavier Schmidt, directeur commercial d'atHome. La nouvelle version intègre de nombreuses suggestions des internautes, recueillies grâce à un grand sondage mené en ligne sur plus de 900 utilisateurs.

Le nouveau site propose aussi des améliorations techniques qui valorisent les dernières innovations permettant aux professionnels de se démarquer de leurs concurrents en mettant leurs annonces en avant. Le responsable informatique d'atHome, Alain Fontaine, explique que la nouvelle version de la plate-forme est la convergence de nouvelles technologies et d'une expérience d'utilisation améliorée pour les visiteurs ainsi que pour les professionnels. La refonte complète du



visuel a été l'occasion d'effectuer une modernisation fondamentale des programmations, ce qui va accélérer le chargement des pages.

Avec plus de 13.000 annonces en ligne et 400 agences partenaires, atHome.lu reste le portail leader au Grand-Duché tant au niveau du contenu que de l'audience (plus de 100.000 visiteurs uniques chaque mois – certifié CIM Metriweb et Nielsen Netratings). Selon Patrick Kersten, fondateur et directeur général d'atHome Group, le développement d'atHome est loin d'être achevé. La refonte profonde d'atHome est en même temps l'occasion de se rapprocher de l'image de marque de la maison mère, REA Group, côté en bourse de Sydney (ASX: REA), le leader mondial de la publication immobilière en ligne. ■

Conseil d'entreprises

Deloitte augmente son chiffre d'affaires de 17 % en 2006-2007

Deloitte a connu de juin 2006 à fin mai 2007, une croissance de 17 % de son chiffre d'affaires (vs. 2006), pour un total qui avoisine les 100 millions d'euros. Ses trois métiers, - audit, tax, advisory & consulting -, affichent cette année encore un taux

de croissance à deux chiffres et présentent en volume, des chiffres d'affaires similaires.

Ces bons résultats sont la conséquence d'un contexte international porteur, d'une activité soutenue de la place et d'une offre de services réel-

EN BREF

totale de 175 m², l'agence Schiffflange abrite deux guichets pour le traitement des opérations bancaires courantes ainsi qu'un guichet-caisse. De plus, un bureau séparé est spécialement aménagé en vue de pouvoir accueillir et conseiller le client à l'abri de toute indiscretion. Une salle de coffres-forts comprenant 206 compartiments de différentes tailles est également à la disposition des clients. En outre, l'agence est équipée à l'extérieur d'un trésor de nuit accessible 24h/24h – 7j/7j.

Consultis

2 ans d'existence au Luxembourg

Consultis, une société de conseil d'origine belge et qui s'est implantée à Luxembourg fin 2005, vient de fêter ses deux ans d'existence au Grand-Duché. Le management team et plusieurs consultants ont accueilli des représentants des principaux clients luxembourgeois dans le très beau décor de Grevenmacher pour y déguster ensemble les plus belles cuvées de Bernard-Massard. Christian De Coster, Managing Partner de Consultis, a expliqué que le savoir-faire des consultants ainsi que des tarifs très concurrentiels ont rapidement séduit le monde des affaires luxembourgeois. Les clients vont aujourd'hui des PME aux entreprises présentes à l'exportation et ce, tous secteurs confondus. Certains organismes internationaux réputés de la place, figurent également au nombre des clients. La société est totalement indépendante et le capital est détenu à 100% par les consultants seniors ce qui assure une implication totale et des tarifs concurrentiels.



BDO Compagnie Fiduciaire

Nouveaux locaux à Luxembourg

A l'occasion de l'inauguration de ses locaux flamboyants neufs, situés au «Dôme – Espace Pétrusse» à l'Avenue Charles De Gaulle, BDO Compagnie Fiduciaire a récemment reçu ses partenaires et clients. Guy Hornick, International Liaison Partner pour le réseau BDO International, a souligné avec fierté le chemin parcouru depuis un demi siècle par BDO Compagnie Fiduciaire, qui depuis son origine est au service d'une clientèle de PME luxembourgeoises ainsi que de groupes internationaux. Le cabinet a en effet connu depuis sa création une croissance considérable et continue, accompagnant l'essor formidable de l'économie luxembourgeoise. Proposant un large éventail de services, allant de l'audit au conseil fiscal en passant par l'ingénierie financière et l'administration de sociétés d'investissements, l'expertise comptable, les ressources humaines et même l'informatique à travers sa filiale Datagest Sàrl, le groupe BDO Compagnie Fiduciaire se situe ainsi parmi les acteurs majeurs de la place luxembourgeoise.



Luxair

Amélioration des services Call Center

Dans un souci constant d'optimiser son service au client, LuxairGroup a revu et uniformisé les heures d'ouverture de son Call Center. Les lignes du Call Center restent désormais ouvertes plus longtemps en semaine et surtout aussi le samedi. Aussi bien le Call Center de Luxair Luxembourg Airlines pour les billets d'avion, tél. (+352) 2456-4242, que celui de LuxairTours pour les forfaits vacances, tél. (+352) 2456-4711, seront dorénavant ouverts du lundi au vendredi de 8.00 heures du matin à 20.00 heures et le samedi de 8.00 heures à 18.00 heures. De plus Luxair Luxembourg Airlines a mis en place un numéro d'appel unique pour joindre son Call Center de l'étranger, tél. (+800) 2456-4242, valable aussi bien en Allemagne en France et en Belgique que dans les divers pays de destination de Luxair Luxembourg Airlines, à savoir l'Autriche, l'Irlande, l'Italie, le Portugal, le Royaume Uni et la Suisse. Seule exception reste l'Espagne qui garde son propre Call Center, tél.: 900 012 020, ouvert de 9.00 à 19.00 heures heure locale.



EN BREF

Brasserie Simon

La Simon Noël, une bière brassée avec savoir-faire

Boire une bière, c'est bien souvent synonyme de faire la fête. Avec sa Simon Noël, la Brasserie Simon de Wiltz a lancé une bière brune typée et commercialisée uniquement pour les fêtes de fin d'année. C'est au malt d'orge caramélisé en quantité finement calculée que la Simon Noël doit son goût et sa couleur spécifique. Elle est certifiée sans additifs ni pasteurisation, une double caractéristique des breuvages produits à Wiltz. Dès à présent, elle est disponible en magasin en pack de six bouteilles consignées.

Netto-Recycling

Nouveaux locaux dans la zone industrielle de Munsbach

Prestataire de services spécialisés dans l'archivage et la destruction de données et société de conseil pour tout ce qui a trait au recyclage, Netto-Recycling est une entreprise

parfaitement en phase avec les besoins de ses clients. Grâce à ses nouveaux locaux situés dans la zone industrielle de Munsbach, Netto-Recycling dispose de toutes les infrastructures requises pour répondre de manière optimale aux exigences les plus sévères. Soin absolu et sécurité maximale en matière de traitement des données confidentielles font l'image de marque de l'entreprise munsbachoise. En matière de destruction de données et de documents particulièrement sensibles, Netto-Recycling est depuis 1989 le partenaire de confiance du secteur financier, des entreprises et des services administratifs. Netto-Recycling est une entreprise spécialisée reconnue, qui dispose notamment du certificat PSF (professionnel du secteur financier), établi par la Commission de surveillance du secteur financier. Informations sous: www.netto-recycling.lu.

Brasserie Bofferding

La Christmas est arrivée

Chaque année, à l'approche de l'hiver, de nombreux clients attendent l'arrivée de la Christmas Béier de Bofferding. Chaleureuse et envoûtante à la fois, c'est une bière d'une belle couleur ambrée au goût profond et savoureux. Avec le froid qui s'installe, la Christmas Béier apparaît donc comme la bière idéale pour lutter contre les rudesses de l'hiver et profiter pleinement de l'atmosphère conviviale de Noël. La «Christmas Béier» est disponible dès à présent en packs de six bouteilles en verre perdu 33 cl ou en casiers de 24 bouteilles consignées

33 cl. Pour les amateurs de bière à la pression, elle est également disponible au fût dans les cafés dépositaires de la marque.

Blue Sky Software

Lancement de

Compta One V3 et ouverture d'une filiale en France

La société eschoise Blue Sky Software fête ses 7 ans en fanfare en levant le voile sur la 3^e version de Compta One, son logiciel gratuit de comptabilité pour PC et MAC qui s'est écoulé à plus de 180.000 exemplaires depuis fin 2004. Non contente de lui adjoindre deux nouveautés de taille, à savoir un module de facturation complet et une interface dernier cri, Blue Sky Software annonce par ailleurs son expansion dans l'Hexagone : sa filiale nancéenne ouvrira ses portes en janvier 2008. La sortie de Compta One V3 lors du salon Contact qui se tient au Kirchberg couronne plusieurs mois d'efforts consentis par l'ensemble de l'équipe de Blue Sky Software. L'agrément «Made in Luxembourg» reçu par Compta One est l'écho de la volonté de proximité par rapport au terrain qui habite une équipe soudée d'experts dont l'équilibre est assuré, de son propre aveu, par la complémentarité des personnalités qui la composent.

lement pluridisciplinaire. Malgré l'inquiétude généralisée de l'impact potentiel de la crise des marchés financiers (subprime) sur les économies européennes et luxembourgeoise en particulier, Deloitte n'a constaté pour l'instant aucune baisse de ses activités, au contraire. Pour les quatre premiers mois de l'exercice, la société note un trend de croissance de plus de 30 % selon Maurice Lam, Managing Partner.

Ce sont les services professionnels au secteur financier (+20 %) et en particulier les services d'advisory et consulting (+45 %) qui ont le plus soutenu cette croissance. Ainsi, les besoins des clients en services liés aux secteurs private equity, real estate et securitization sont en forte croissance. Les structures financières, fonds d'investissement, SICAR, ou les SIF, ont généré un volume important de service d'advisory & consulting, de fiscalité et d'audit. Parmi les autres facteurs de croissance, Deloitte cite les investissements de ses clients pour se conformer aux réglementations bancaires (Bâle II, FIN-



REP / COREP, IFRS, MIFID, SOLVENCY II, etc.), la très forte reprise pour les investissements en systèmes d'informations (Core banking/ fund systems, ERP), la mise en place d'outils et de procédures de risk management ainsi que les fusions et acquisitions.

Tous segments confondus, le conseil en capital humain, co-sourcing et resourcing ont également connu une activité très soutenue en affichant un chiffre d'affaires en progression d'environ 20 %. Deloitte a également constaté une croissance importante de ses services pour le secteur public luxembourgeois à travers l'accompagnement de projets stratégiques. ■

British Airways

La compagnie britannique dévoile sa nouvelle classe affaires «Club World»

Les 5.000 sièges de la classe affaires new look de British Airways sont désormais accessibles sur plus des deux tiers – et sur la totalité d'ici les 18 prochains mois – de sa flotte long-courrier. Les 57 Boeing 747 et les 43 Boeing 777 de la flotte de British Airways sont déjà tous équipés avec le nouveau produit, les Boeing 767 le seront début 2008. Un investissement qui a coûté à la compagnie pas moins de 150 millions d'euros.

En dotant, dès 2000, sa classe affaires d'un lit de 1,83 m de long, sur les vols long courrier, British Airways a été la première compagnie à introduire un lit parfaitement horizontal. Aujourd'hui véritable référence pour des millions de voyageurs d'affaires, la compagnie présente ses nouveaux sièges Club World qui concentrent les

dernières technologies en matière de confort. L'amélioration du produit concerne d'abord «la chambre», un espace où l'intimité du passager est préservée grâce à des cloisons de séparation à commande électrique et dont la largeur de fauteuil est augmentée de 25 %.

British Airways propose aussi une nouvelle position «en Z», semi-allongée atteignant jusqu'à 2 m. Les passagers pourront ranger dans un coffre individuel conçu pour les ordinateurs portables leurs appareils électroniques. Une prise de courant est intégrée au siège.

Autre nouveauté, la «cuisine» ou «Club World Kitchen», un coin en self-service pour se restaurer à tout moment. D'autres innovations touchent à «l'espace de travail» et au «cinéma privé à la demande» offrant un accès à une centaine de films sur écran indivi-

duel, ce nouveau système de divertissement étant également proposé dans les classes économiques. British Airways reconfigure sa flotte long-courrier pour augmenter de 8 % la capacité totale de ses cabines affaires long-courriers, un des secteurs privilégiés de la compagnie. La cabine Club World de certains appareils, notamment les Boeing B747, sera équipée de 52 sièges au lieu des 38 habituels.

La «Club World» devrait être très présente dans l'A380, dont la compagnie a décidé d'acquérir douze exemplaires en 2012.

British Airways mise aussi beaucoup sur son futur terminal 5 de Londres Heathrow, dont l'ouverture est prévue en mars 2008. Ce nouvel aéroport est le plus grand bâtiment jamais construit en Grande-Bretagne. Il comprend cinq niveaux sur 400 m de long et 200 m de large et offre l'occasion à British Airways d'améliorer son offre en termes de confort, et de miser plus que jamais sur ses services «plus» au sol à l'adresse de sa



De gauche à droite: Jean-Pierre Martin, Directeur des ventes – Entreprises de British Airways, Patrick Malval, Directeur Général France Benelux de British Airways et David Fordham, Directeur des ventes – Agences de British Airways

clientèle d'affaires en investissant dans de nouveaux salons. La compagnie a consacré 60 millions de livres pour en

aménager six, chacun doté d'un spa et d'un restaurant. Plus d'informations sur: www.ba.com/newclubworld. ■

Alimentation

Fruit@Office: nouveau service de livraison de fruits frais dans les entreprises

Fruit@Office est un service permettant aux employeurs d'offrir à leurs salariés, un accès facile à une sélection de fruits de saison sur leur lieu de travail.

Partant du constat que sur le lieu de travail, l'offre alimentaire pour une collation, se résume trop souvent à des sucreries ou snacks salés, Sodexho, spécialiste de la restauration aux collectivités et Marcel Grosbusch et Fils, leader dans la distribution des fruits et légumes au Grand-Duché de Luxembourg ont mis en commun leur volonté de promouvoir la consommation de fruits et ont développé Fruit@Office: un service de livraison de fruits frais dans les entreprises.

Les Fruit@Office sont conçus en carton recyclable pour préserver l'environnement et sont à usage unique pour respecter l'hygiène. Chaque Fruit@

Office est composé de 35 fruits de 5 à 7 variétés différentes. Chaque jour, Sodexho et Grosbusch visent la perfection dans le choix des fruits qu'ils proposent, en sélectionnant des fruits de saison présentant les meilleures qualités gustatives.

Disponibles depuis le mardi 13 novembre, les Fruit@Office sont livrés quotidiennement ou à la fréquence choisie par le client (du mardi au vendredi), directement dans l'entreprise, permettant ainsi à chaque employé d'accéder de manière aisée et équitable à la consommation d'un fruit frais par jour sur son lieu de travail.

Pour l'employeur, la mise à disposition de fruits pour ses collaborateurs est un moyen de créer un environnement de travail agréable, d'être attentif à la santé de ses collaborateurs, de faciliter des choix alimentaires sains et d'améliorer



la connaissance et les habitudes de ses salariés en matière d'alimentation équilibrée.

De plus, pour chaque Fruit@Office distribué, Sodexho et Grosbusch reversent l'équivalent d'un Euro en nature (fruits) aux associations œuvrant pour des personnes défavorisées. Pour plus d'informations: www.fruitatoffice.com. ■

Sales-Lentz

Cadeaubox – Das perfekte Geschenk



Wer gerade fieberhaft überlegt, was er seinen Liebsten zu Weihnachten schenken soll, kann sich den Spießrutenlauf durch die überfüllten Geschäfte und Kaufhäuser sparen: das passende Geschenk kann man nun auch in einer der 19 Sales-Lentz Agenturen finden. Dort wird seit kurzem exklusiv die Cadeaubox angeboten.

Das Prinzip der pinken Box ist denkbar einfach: der Kunde kauft ein Geschenk aus jeweils einem Themenbereich. Er wählt zwischen den Rubriken „Dîner Tendance“, „Nouvelle Passion“, „Weekend de Luxe“ und anderen verführerischen Themenbereichen und verschenkt ein romantisches Dinner in einem renommierten Gourmetrestaurant oder ein Entspannungswochenende in einem romantischen Schloss. Sogar Träume gibt es zu verschenken. Wie wäre es zum Beispiel mit einem Tag im Porsche oder einem VIP-Relooking?

Die innovative Cadeaubox lässt diese Träume wahr werden.

Beim Kauf einer Geschenkbox erhält der Kunde eine Box mit einem nummerierten Geschenkgutschein. Beigefügt wird ein Büchlein mit verschiedenen Angeboten aus denen der Empfänger sich sein Geschenk nach Lust und Laune selbst aussuchen kann. Anhand der Boxnummer kann der Glückliche sein Geschenk nun per Email oder Telefon beim gewünschten Anbieter einlösen. Ganz flexibel und unkompliziert bestimmt der Empfänger selbst den Zeitpunkt der Einlösung seines Geschenks.

Ob erholsames Luxuswochenende oder romantisches Tête à Tête, ob kühnes Fallschirmspringen oder unvergessliche Heißballonfahrt- die Cadeaubox bietet traumhafte Geschenke nach Maß.

Weitere Informationen gibt es in den 19 Sales-Lentz Agenturen oder über das Call-Center 50 10 50. ■

Differdange

Ouverture d'une nouvelle agence Raiffeisen au cœur de la «cité du fer»



Encadré par le gérant de l'agence, M. Vittorio Denigro, une équipe de quatre conseillers se tient à la disposition de la clientèle.

Ces dernières années, nombreux ont été les efforts menés en vue de rénover et faire revivre le centre de Differdange. Pouvoirs publics, commerçants et particuliers ont unis leurs efforts afin d'offrir un nouveau visage au centre de la « cité du fer ». En déménageant et en ouvrant des nouveaux locaux idéalement situés au cœur de la zone piétonne de la ville centenaire, la Banque Raiffeisen participe, elle aussi, aux efforts de rénovation et de réhabilitation du centre de Differdange.

Avec une superficie globale de 230 mètres carrés répartis sur deux niveaux, la nouvelle agence Raiffeisen, située aux numéros 6-8 de l'avenue de la Liberté, propose tous les services que la clientèle est en droit d'attendre d'une banque moderne et dynamique, à l'écoute des clients tant pour

le financement de leurs projets que pour les conseils en placement.

Très accueillant, l'espace commercial en tant que tel est – notamment grâce à la structure «ouverte» de la salle des guichets – l'expression directe d'une recherche permanente du contact avec le client. Cette salle des guichets se double d'un espace conseil. Les installations se com-

plètent par deux parloirs, un local réservé aux coffres des clients et des bureaux du gérant et des conseillers. L'ensemble reflète non seulement le dynamisme de la Banque Raiffeisen, mais il met également en évidence deux valeurs fondamentales de la société: la proximité et le service au client, qu'il soit professionnel ou particulier.

Dotée d'un équipement technologique et sécuritaire de pointe, la nouvelle agence de Differdange dispose aussi d'un guichet automatique «bancomat» permettant d'effectuer des retraits 24h/24h. La nouvelle agence Raiffeisen de Differdange est ouverte du lundi au vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h. ■

VLM Airlines

Résultats en hausse et mise en place de vols supplémentaires

Présente au Luxembourg depuis 9 ans déjà, opérant d'abord en collaboration avec Luxair, puis depuis 2003 en toute indépendance, VLM Airlines a présenté ses résultats et ses derniers développements.

Forte de son succès, la ligne Luxembourg-Londres City verra prochainement son nombre de vols passer de 12 à 20 vols par semaine. Cette ligne enregistre en effet un nombre croissant de voyageurs (un peu plus de 60.000 personnes en 2007), dont 83 % d'hommes d'affaires et est bénéficiaire depuis 2 ans déjà. Le taux de remplissage des avions est également en hausse de 6 % par rapport à 2006 et atteint 67 %. Pour cette destination, VLM Airlines détient désormais 54 % des parts de marché.

Les voyageurs qui choisissent VLM Airlines semblent apprécier avant tout la localisation des aéroports (85 %) où opère la compagnie aérienne et la rapidité de l'enregistrement, qui est en moyenne de 20 minutes (76 %).

Ainsi, VLM Airlines a vu son bénéfice net augmenter de 143 % en 2006 sur l'ensemble du réseau de la compagnie pour atteindre 3,2 millions d'euros, contre 1,35 millions en 2005. Le bénéfice d'exploitation a également augmenté de 115 % pour atteindre 4,4 millions d'euros. Quant au chiffre d'affaires, celui-ci s'approche des 100 millions d'euros (hausse de 13 %). En 2007, VLM Airlines enregistrera ainsi sa 10^e année consécutive de bénéfices.

Dans le futur, la compagnie aérienne soucieuse du confort de ses passagers, a décidé d'investir 2 millions d'euros pour l'aménagement intérieur des cabines de ses avions. Par ailleurs, un jet BAe 146 viendra compléter sa flotte comprenant aujourd'hui 19 Fokker 50. Enfin, soucieuse de l'environnement, Johan Vanneste, directeur général de la compagnie a présenté l'impact de ses activités en terme de pollution. Il en ressort que les Fokker 50 sont les avions les plus écologiques sur des courtes distances, telles que



Johan Vanneste,
directeur général de VLM Airlines

celles opérées par la compagnie. Plus d'informations sur www.flyvlm.com. ■

P4086800PA

- Traduction toutes langues et tous domaines
- Mise à disposition d'interprètes de conférence
- Mise à disposition de matériel de conférence
- Mise à disposition de matériel audio-visuel
- Organisation de conférences
- Cours de langues en entreprise et aux particuliers



Tél.: 26 10 84 54
Fax: 26 10 84 55
52, rue de Koerich
L-8437 Steinfort
E-mail: info@transat.lu
www.transat.lu

Afin de répondre à l'intérêt croissant manifesté pour la responsabilité sociale des entreprises, le Merkur propose désormais à ses lecteurs une série de témoignages sur les bonnes pratiques en RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) au sein des entreprises luxembourgeoises.

La RSE se définit comme un concept selon lequel les entreprises intègrent les enjeux sociaux et environnementaux dans leur gestion quotidienne, et dans leur interaction volontaire avec les parties intéressées.



L'engagement RSE, un choix stratégique de KNEIP

Bob Kneip, CEO

KNEIP, fondé en 1993, est un professionnel du secteur financier qui offre des services de support aux fonds d'investissement. La société sert près de 10.000 fonds domiciliés dans 16 pays et distribués dans 45 pays. Actuellement, l'équipe KNEIP est composée de 125 personnes représentant 11 nationalités et parlant 9 langues.

Merkur: Quelle est la motivation qui vous a poussé à mettre en œuvre les principes de RSE au sein de votre entreprise?

Bob Kneip: KNEIP était engagé dans de nombreux projets sans dénominateur commun.

En 2004, nous avons ressenti le besoin de fédérer nos ressources de façon systématique et structurée dans une démarche de responsabilité sociétale.

En 2006, nous avons réalisé une étude qualitative auprès de nos employés et partenaires pour déterminer les domaines dans lesquels la responsabilité sociétale devait s'inscrire tout en étant compatible avec notre vision, nos valeurs et nos moyens. Deux domaines d'interventions sont ressortis: l'aide à l'enfance et l'aide à l'éducation dans la Grande Région.

KNEIP est initiateur et membre fondateur de l'Institut pour le Mouvement Sociétal au Luxembourg créé en avril 2007. L'objectif d'IMS Luxembourg est de rassembler des partenaires publics et privés, ainsi que des associations impliquées dans des projets RSE dans la Grande Région. IMS Luxembourg prévoit de servir de plate-forme d'échange et d'intermédiaire entre les entreprises et les associations pour la mise au point et le suivi de projets communs.

Merkur: A quels niveaux vos principes de RSE sont-ils mis en pratique?

Bob Kneip: Concrètement depuis 2005, la RSE fait partie des objectifs stratégiques de KNEIP et depuis 2006 les salariés volontaires et intéressés peuvent s'associer à différents projets qui respectent les axes que nous nous sommes définis:

- Développement de la mascotte de la *Fondatioun KriibsKrank Kanner* pour l'aide de l'enfance et financement de jolies trouses de crayons.

- Participation au Télévie 2007 en mettant à disposition différentes compétences de nos employés (création de la brochure Télévie, bénévolat lors de la soirée de clôture, ...).
- Initiation et coordination d'un projet relatif à la formation de chômeurs dans les métiers des fonds d'investissements: «Tremplin pour l'Emploi». Ce projet est soutenu par le Ministère du Travail et de l'Emploi et établi en collaboration avec l'IFBL, qui a défini un programme de formation personnalisé. La première promotion a démarré le 5 novembre 2007.
- Accueil de 25 à 30 étudiants par an afin de les former au monde du travail mais aussi au monde de demain.



26 octobre 2007: Recruitment day dans le cadre du Projet «Tremplin pour l'Emploi», à la Chambre du Commerce

- Organisation des conférences sur des thématiques précises.
- Dons de matériel à des associations ou à des écoles (matériel de bureau, informatique, ...).

Au niveau de l'axe planétaire, nous sommes soucieux de notre environnement en triant nos déchets. Nous essayons également de développer une culture du «paperless».

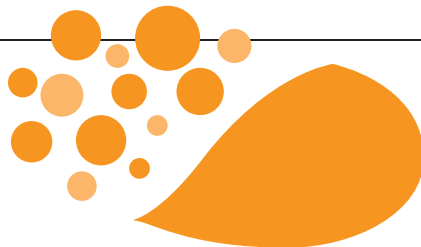
Enfin, nous soutenons le commerce équitable et l'agriculture biologique en proposant au sein de notre société le café et le sucre qui en sont issus. Nous sensibilisons de façon constante notre personnel aux différents volets sociétaux. Pas moins de 25 % de notre personnel est impliqué de façon totalement volontaire dans les actions que nous leur proposons de façon régulière.

Merkur: Quels sont les bénéfices que vous tirez de votre politique RSE?

Bob Kneip: En interne, différents bénéfices semblent en ressortir tels que:

- Renforcement de la cohésion de groupe,
- Conscientisation générale de la responsabilité individuelle par rapport à la communauté,
- Motivation de notre personnel,
- Sensibilisation des salariés au bénévolat et au monde extérieur de façon générale,
- Renforcement des valeurs d'entreprise faisant intégralement partie de notre gouvernance d'entreprise.

La RSE fait maintenant partie de notre comportement et est une véritable opportunité à la création de valeur sur le long terme. Il est de plus en plus évident que nos clients ont mis en place leur propre politique RSE. Ils s'associent de préférence avec des partenaires qui partagent les mêmes valeurs.



BOURSE D' ENTREPRISES



La «Bourse d'entreprises» a laissé place à la «Bourse transfrontalière d'entreprises». Cette initiative des Chambres de Commerce et d'Industrie de Namur, du Luxembourg belge, de Meurthe-et-Moselle et du Grand-Duché de Luxembourg vise à dynamiser la reprise d'entreprises sur le Luxembourg, la Belgique et la France en se dotant d'un outil informatique confidentiel et performant permettant la gestion des offres de cession et des demandes de reprises d'entreprises.

La bourse est disponible en ligne sous:

www.bourse-entreprises.org

«**Bourse transfrontalière d'Entreprises**»

un outil performant pour la cession et
la reprise d'entreprises en Grande Région

Envie de reprendre ou de céder?
Envie de devenir intermédiaire
dans cette bourse?
Pour de plus amples renseignements,
l'Espace Entreprises reste
à votre disposition:

Espace Entreprises – Bourse d'Entreprises

7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
E-mail: bourse@cc.lu
Tél.: +352 / 42 39 39 - 338
Fax: +352 / 43 83 26

La bourse facilite la transmission d'entreprises et la démarche des partenaires. Elle est guidée par la volonté de vouloir:

- créer une masse critique pour faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs dans une vision de fluidité et de mise en réseau;
- dynamiser le marché de la transmission en terme de fiabilité des annonces et de professionnalisme des intervenants;
- promouvoir les territoires de chalandise de la Grande Région;
- pérenniser les activités économiques;
- sauvegarder l'emploi par le maintien d'entreprises rentables;
- développer l'esprit d'entreprendre par le biais de la reprise d'entreprise;
- assurer le contrôle de la qualité par le principe de la territorialité assorti d'un agrément préalable des intermédiaires professionnels sur base d'une charte de fonctionnement et de bonne conduite.

Cette action est co-financée par la Commission européenne dans le cadre du projet «RTCE».

ICMP EN RITM RE ALRI EE

IMPRIMERIE \ CENTRALE

IMPRIMERIE CENTRALE SOCIÉTÉ ANONYME

15, RUE DU COMMERCE \ L-1351 LUXEMBOURG \ T +352 48 00 22-1 \ F +352 49 59 63
BOÎTE POSTALE 2477 \ L-1024 LUXEMBOURG \ WWW.IC.LU \ SALES@IC.LU



© 1996 Forest Stewardship Council A.C.
EUR-COC-051203



ENTREPRISE CERTIFIÉE DE FAÇON INDÉPENDANTE POUR LA TRAÇABILITÉ DES PRODUITS ISSUS DE FORÊTS BIEN GÉRÉES, SATISFAISANT AUX RÈGLES DU FSC \

Bourse transfrontalière d'entreprises

Pour consulter le détail des dernières annonces, un site a été mis en place: www.bourse-entreprises.org. Afin d'obtenir toutes les informations relatives aux différentes offres, il vous suffit de vous inscrire via la rubrique «Acquisitions».

Horeca

Centre

Réf C1190: Vends commerce de vente alimentaire (Sandwichs, croissants, tartes diverses, cafés et boissons etc.) 75 places (dont 50 places extérieures pour l'été).

Réf C1399: Vends fonds de commerce, brasserie-restaurant vis-à-vis de l'aéroport de Luxembourg. 2 salles avec 20 tables + terrasse 60 personnes, derrière maison, cuisine professionnelle très bien équipée, grand appartement privé.

Réf C1425: Vends Restaurant 50 couverts + 25 couverts Terrasse. Cuisine française et italienne. Vielle ville voie piétonne, possibilité logement.

Réf C1432: Vends fond de commerce de café avec grande surface à l'arrière (concerts, fêtes) Grande cuisine, réserve, cave, garage logement au dessous avec 5 pièces. Bonne clientèle à 15 minutes de la ville.

Réf C1453: Vends fonds de commerce restaurant. 25-30 places, cadre chaleureux + terrasse.

Réf C1460: Vends fonds de commerce restaurant 35-40 couverts, situé sur un site touristique avec une magnifique terrasse de 30 couverts avec vue panoramique.

Sud

Réf C1188: Vends fonds de commerce d'un restaurant 16 couverts, cuisine rapide, emplacement centre-ville, devant les écoles et l'arrêt de bus, du train.

Réf C1257: Vends fonds de commerce Horeca, Restaurant haut de gamme.

Réf C1264: Vends fonds de commerce Horeca, restaurant cuisine française et italienne.

Réf C1335: Vends restaurant 35 couverts, rénové à neuf. Mobilier et matériel neuf, cuisine traditionnelle française.

Réf C1446: Vends fonds de commerce d'un restaurant haut de gamme. 40 couverts, équipement impeccable, terrasse, parking en face, climatisation, salon. 3 Appartements au dessus + 4 chambres au sous-sol + Cave à vin.

Réf C1471: Vends fonds de commerce d'un débit de boissons alcooliques et non-alcooliques avec location de 13 chambres. A céder meubles de chambres, linge de lit, machine à café, cuisine équipée.

Commerce de détail

Centre

Réf C1091: Vends fonds de commerce au centre-ville de Luxembourg spécialisé dans la vente de vêtements d'enfants.

Réf C1105: Vends commerce d'accessoires et pièces de rechange automobiles.

Réf C1209: Vends fonds de commerce de magasin de fleurs.

Réf C1221: Vends commerce spécialisé dans produits naturels et bien-être haut de gamme. Bon emplacement dans le cœur du centre-ville et terrasse extérieure pour repas légers.

Réf C1259: Vends fonds de commerce de détail et services décoration d'intérieur et extérieur.

Réf C1282: Vends fonds de commerce de société de nettoyage et désinfection des containers et poubelles et rentrées et sorties des containers poubelles aux particuliers.

Réf C1287: Vends fond de commerce de tabac, presse et cadeaux.

Réf C1304: Vends fonds de commerce de détail. Vente de décoration intérieure et extérieure.

Réf C1322: A céder librairie et édition.

Réf C1393: Cession commerce, vente journaux, tabacs, papeterie, petite confiserie, loterie, service copie, impression textile et articles scolaires.

Est

Réf C1141: Vends fonds de commerce d'un petit supermarché avec clientèle très fidèle.

Réf C1367: Magasin de fleurs, plantes et de décoration intérieure et extérieure. Cession des actifs, vends installation du magasin et stocks, bail à loyer pour les surfaces commerciales.

Sud

Réf C1129: Vends fonds de commerce de magasin de laines dans zone piétonne, nouvelle installation depuis un an avec clientèle fidèle de la Grande Région depuis plus de 20 ans.

Réf C1194: Vends fonds de commerce (Café-Thé-Alco, eaux-de-vie, liqueurs, vins et champagnes). Bon emplacement, clientèle fidèle existante.

Réf C1247: Vends fonds de commerce de détail, épicerie fine en spécialités italiennes.

Réf C1292: Vends fonds de commerce de confections enfants et accessoires haut de gamme. Vente du stock disponible après liquidation. Boutique bien connue dans le pays et les pays voisins (France-Belgique) avec grande clientèle existante.

Réf C1300: Vends fonds de commerce d'articles pour enfants, petite et grande puériculture, meubles, accessoires et vêtements bébé.

Réf C1384: Cession Commerce achat-vente en détail de meubles, objets mobiliers, meubles anciens et modernes, tableaux, tapis, et autres.

Réf C1471: Vends fonds de commerce de boutique de textile homme.

Ouest

Réf C1255: Vends fonds de commerce de détail, vente de bijouterie magnétique et fantaisie.

Commerce de gros

Sud

Réf C1216: Vends commerce de négoce en sel, sel de déneigement, sel adoucisseur, sel alimentaire, sel technique.

Réf C1238: Vends commerce de gros, agent d'usines dans le mobilier «Haut de Gamme» Agence Commerce.

Réf C1423: Vends Commerce d'équipements et procédés destinés aux installations de stockage et de manutention pour l'industrie ainsi que pour la préfabrication d'éléments en béton pour la construction.

Services

Centre

Réf C1006: Vends société de transport avec des locaux administratifs et les places de parking obligatoires.

Réf C1308: Vends Agence Immobilière.

Ouest

Réf C1071: Vends commerce de logiciels et de services informatiques aux PME dans le domaine de la gestion et du décisionnel.

Sud

Réf C719: Vends agence de publicité spécialisée dans le cadeau d'affaires avec clientèle. Aide à la reprise possible.

Industrie

Est

Réf C1377: Cession distillerie sous régime forfaitaire. Fabrication, Importation, Embouteillage Alcool.

Pour tout renseignement complémentaire, la Chambre de Commerce reste à votre disposition
E-mail: bourse@cc.lu
Tél. : 42 39 39-352
Personne de contact:
Géraldine FLAMMANG

Le monde de l'économie en ligne.



www.cc.lu

Le site Internet de la Chambre de Commerce a été voulu le plus complet possible afin d'offrir à l'internaute une large source d'informations. Avec des informations pratiques, une actualité mise à jour en permanence et la possibilité de vous inscrire en ligne aux manifestations organisées par la Chambre de Commerce, le site cc.lu est le point de rencontre de tous les représentants des acteurs économiques du pays. Grâce au cc.lu, ce sont des liens vers tous nos partenaires qui vous sont proposés. Plus qu'un portail, c'est une fenêtre sur le monde de l'économie qui est ouverte.



Votre partenaire pour la réussite





CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, le Merkur vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette nouvelle page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



■ Françoise Alex

Juriste,
Département Avis et Affaires Juridiques

En tant que juriste, Françoise travaille au Département Avis et Affaires juridiques. Elle est chargée de rédiger des avis sur les projets de lois et projets de règlements grand-ducaux. En effet, la Chambre de Commerce intervient dans la procédure législative et émet chaque année plus d'une centaine d'avis. Le Département dispose par ailleurs de larges compétences en droit du travail, droit civil, droit commercial, droit des sociétés, droit fiscal, concurrence déloyale, sécurité sociale, propriété intellectuelle, marchés publics, arbitrage, etc. Par ailleurs, Françoise est membre de commissions et groupes de travail, comme par exemple, la COSIMO, la Commission des sites et monuments nationaux. Cette commission conseille le ministre ayant la culture dans ses attributions en matière de classement des monuments et sites nationaux. La COSIMO conseille ce même

ministre sur des dérogations à la législation en vigueur en matière d'affichage et de publicité que ce dernier peut accorder sur requête des intéressés. Françoise se rend aussi régulièrement au tribunal de travail, où elle est assesseur. Le tribunal du travail est composé d'un juge de paix qui siège comme président et de deux assesseurs. Françoise représente le patronat et un autre assesseur, les salariés. Trois fois par mois, Françoise assiste aux séances du tribunal et délibère avec le juge. «Mes tâches sont très diversifiées et je travaille souvent au cœur de l'actualité, ce que j'apprécie particulièrement», déclare-t-elle avec satisfaction. Françoise partage son temps libre avec ses jumeaux, un garçon et une fille de bientôt trois ans. Elle va courir deux fois par semaine avec son chien et découvre ses talents en se retrouvant entre amateurs passionnés de théâtre et de diction. ■



■ Lucien Bechtold

Conseiller,
Département Création et Développement
des Entreprises

Lucien est gérant de la Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants. Il est chargé de conseiller et de fournir une assistance en matière de financement au créateur ou repreneur d'entreprises. L'objectif principal de la Mutualité est de pallier au manque de garanties par l'octroi de cautionnements, afin de faciliter l'accès des PME à des crédits bancaires. Sont en principe éligibles tous les investissements de création ou de développement d'entreprises introduits par des requérants en possession d'une qualification professionnelle reconnue et pour des projets d'investissement présentant des perspectives réelles de viabilité. Après une analyse approfondie des dossiers, Lucien rédige un avis qui lui sert de base de discussion pour une prise de position au sein d'un comité directeur qui se réunit toutes les six semaines.

En qualité de gérant de la Mutualité, Lucien communique également aux intéressés toutes les précisions utiles concernant les aides étatiques, les financements à taux préférentiels de la SNCI ou encore les supports à la consolidation des business plans. Il est le partenaire de choix des entreprises en quête d'informations, de conseil, d'orientation, de soutien et d'accompagnement de leurs projets d'investissement.

«Le contact avec les entrepreneurs et les banquiers rend mon métier très agréable. D'autre part, le fait de pouvoir aider et assister l'entrepreneur dans le financement de son projet d'investissement est particulièrement motivant», souligne Lucien avec enthousiasme. Pendant ses heures de loisirs, Lucien s'adonne avec bonheur au sport, avec une prédilection pour le football. ■

P&TLuxembourg

en toute confiance grâce à nos solutions professionnelles



P&TLuxembourg

Pour votre entreprise, nos solutions télécom



Division des Télécommunications - L-2999 Luxembourg - Tél. gratuit: 8002 4000 - www.ept.lu

Quality Pack

le meilleur choix pour mes colis

Parce que vos colis sont aussi importants pour nous que pour vous, notre priorité est de les **livrer rapidement et en bon état**. Vous reposer sur notre savoir-faire vous garantit la **fiabilité** et la **qualité** d'un réseau sûr et performant.
Intéressé(e)? Appelez le 8002 3210.

Quality Pack

Expédiez en toute sécurité.

